TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10783

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE - LUNDI 1er OCTOBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE
en supplément

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 160 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Sommet franco-allemand à Bonn

C'est à un sommet franco-allemand de routine — le trente-quatrième depuis le traité de 1963 qui les a institués — qu'assistent lundi 1er et mardi 2 octobre à Bonn M. Giscard d'Estaing et neuf membres du gouvernement. Selon la tradition, un certain nombre d'entretiens, sans ordre du jour précis, seront consacrés à l'examen de la situation internationale, et plus précisément européenne, ainsi qu'aux questions économiques et monétaires.

Outre ces conversations de portée générale, M. Giscard d'Estaing devrait profiter de ses entretiens avec le chancelier Schmidt pour s'assurer que Bonn partage bien la position française à l'égard des revendications britanniques en matière de budget communautaire. Le conseil européen qui se réunira à Dublin en décembre sera dominé par l'examen de ces revendications. Londres estime que sa contribution au financement de la C.E.E. est trop élevée. Ses partenaires sont naturellement peu enclins à suivre la Grande-Bretagne. A Paris on fait valoir que, si la contribution britannique est aussi élevée, c'est que l'Angleterre ne joue pas le jeu de la préférence communautaire et achète à l'extérieur de la C.E.E. une grande partie des produits agricoles qu'elle importe. Cela dit, ni M. Giscard d'Estaing ni M. Schmidt ne souhaitent mettre dans l'embarras le gouvernement de Mme Thatcher, jugée « bonne européenne » tant à Paris qu'à Bonn.

Le président français et le chancelier ouest-allemand feront d'autre part le point de la situation énergétique. La dernière réunion, à Paris, des ministres de l'énergie semble avoir rassuré la France sur la fidélité ouest-allemande aux engagements de sobriété énergétique pris au conseil européen de Strasbourg et entérinés lors du sommet de Tokyo. Mais il reste à trouver — et à faire respecter — une procédure permettant d'assurer la transparence des transactions sur les marchés pétroliers libres.

Autre dossier, à la fois économique et politique, qui doit être examiné à Bonn : celui de la construction, en commun, d'un satellite de télécommunications. Un tel satellite, qui pourrait être lancé par la fusée Ariane, en cours d'achèvement, bouleverserait l'organisation actuelle des réseaux de télévision. Il est jugé très rentable dans les deux capitales. La France — comme la R.F.A. — serait probablement capable de le construire seule ; mais, lors du dernier sommet franco-allemand, M. Giscard d'Estaing avait souhaité que les deux pays le produisent ensemble, à la fois par économie et pour des raisons politiques. D'autant plus que le Japon envisage également d'en construire un, et que l'on ne serait pas mécontent, à Paris, après le succès d'Airbus, qu'un nouveau grand projet technologique unisse les industries des deux pays.

Quant à l'examen de la conjoncture internationale et du fonctionnement du système monétaire auquel doivent procéder les ministres de l'économie français et ouest-allemand, l'effervescence qui règne actuellement sur le marché des changes lui donnera évidemment une signification particulière. Mais il existe plusieurs dossiers plus ponctuels dont Paris et Bonn rechercheront la solution, notamment l'harmonisation du temps de travail, du régime des heures supplémentaires et de la formation professionnelle.

Les affaires culturelles, la législation sur la famille et les politiques d'éducation doivent également être évoquées, en particulier l'éternelle question de l'enseignement des deux langues. Paris a du moins, à cet égard, un motif de satisfaction. Longtemps décourageantes, les statistiques de l'enseignement du français en R.F.A. s'améliorent : 37,3 % des élèves ouest-allemands choisissent le français comme première ou seconde langue, contre 33,6 % il y a cinq ans.

Un million d'Irlandais ont accueilli à Dublin le pape Jean-Paul II

A midi (heure locale), le 29 septembre, Jean-Paul II a célébré la messe au Phœnix Park de Dublin en présence d'un million d'Irlandais.

Deux heures auparavant, l'avion pontifical — un Boeing-747 — en provenance de Rome s'était posé à l'aéroport de Dublin, où l'attendaient le président de la République, M. Patrick Hillery, le premier ministre, M. Jack Lynch, le gouvernement, le conseil d'Etat, les chefs de l'armée, l'épiscopat, le corps diplomatique et une foule enthousiaste.

Une banderole, « *L'Irlande souhaite la bienvenue à Jean-Paul II* », semblable à toutes celles que l'on trouve dans la capitale, et des centaines de drapeaux aux couleurs, jaune et blanc, du Vatican étaient déployés à l'aéroport. L'avion s'est arrêté près *du tapis rouge* menant au podium couvert de chrysanthèmes jaunes et blancs. Le primat de *toute l'Irlande, le cardinal Tomas O'Fiaich, est monté à* bord et, quelques minutes après, le pape, en soutane blanche et cape *rouge, est apparu, acclamé chaleureusement par la foule qui l'attendait* depuis l'aube.

Arrivé au bas de la passerelle, Jean-Paul II s'est agenouillé pour baiser le sol. Après l'exécution de l'hymne pontifical et de celui de la *République d'Irlande, pendant qu'une escadrille de l'armée de l'air* évoluait dans le ciel, formant croix, le pape est passé devant la garde d'honneur au *son de la Polonaise, de Chopin.*

Le président, s'exprimant en gaélique, en anglais et même en polonais, a exprimé sa joie et celle du peuple irlandais. « *Un long espoir, cher à notre peuple, a été comblé par votre venue,* a-t-il dit. *Les Irlandais s'en souviendront avec gratitude. Nous nous rappellerons avec fierté que nos compatriotes, dans les siècles passés, ont bravé les éléments pour se rendre en missionnaires dans votre pays.* »

Après avoir adressé ses souhaits « *à tous les Irlandais du monde* », Jean-Paul II a appelé la bénédiction de Dieu pour l'Irlande et imploré *Les Irlandais s'en souviendront avec gratitude. Nous nous rappelons* miné par un « *Que Dieu soit loué* » en gaélique.

Sous le signe de Marie « Reine de paix »

De notre envoyé spécial

Dublin. — La ville de Dublin s'est parée pour accueillir Jean-Paul II, que l'on considère comme « *le roi officieux de l'Irlande* ». Les drapeaux aux *couleurs pontificales*, jaune et blanc, les banderoles de bienvenue et les *portraits du pape fleurissent* surtout dans les quartiers les plus délabrés de la ville, comme si les pauvres *voulaient*, au moins l'espace de la visite, oublier leur situation moins privilégiée.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 7.)

M. Fidel Castro dément la présence à Cuba de combattants soviétiques

La crise née de la dénonciation, par les Etats-Unis, de la présence à Cuba de forces militaires soviétiques, se développe toujours alors que les parties en présence s'en tiennent fermement à leurs positions.

M. Fidel Castro a déclaré lors d'une conférence de presse, vendredi 28 septembre à La Havane, que les seuls militaires soviétiques présents à Cuba étaient des « conseillers » qui s'y trouvent depuis la « crise des fusées » d'octobre 1962, en vue d'entraîner les troupes cubaines.

A Washington, où M. Carter a présidé à trois reprises le Conseil national de sécurité en quarante-huit heures, on indique, de sources proches de la Maison Blanche, que le dernier entretien entre le secrétaire d'Etat, M. Vance, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, n'a donné aucun résultat acceptable pour les Etats-Unis. M. Carter s'adressera à ses compatriotes dans la soirée du lundi 1er octobre et traitera essentiellement de cette affaire.

M. Castro s'en est vivement *pris, devant un groupe de journalistes*, notamment américains, réunis à La Havane, le vendredi 28 septembre, pour une conférence de presse, à M. Carter, homme « *malhonnête, immoral et insincère* ». Le chef d'Etat cubain a accusé son homologue américain d'avoir déclenché une « *crise artificielle* » à propos de la « *prétendue brigade soviétique à Cuba* ».

Il n'y a sur le sol de l'île, a déclaré M. Castro que des « *conseillers* », qui entraînent les forces nationales. Ils sont répartis « *dans toutes les installations militaires cubaines* », et ils sont plus particulièrement nombreux *dans le* « *centre d'entraînement numéro 12* », créé en 1962, conformément aux accords soviéto-américains consécutifs à la crise des fusées d'octobre, a assuré le dirigeant cubain. Tous les présidents américains ont connu l'existence *de ce centre*, et « *M. Carter devait aussi le connaître* », a-t-il encore déclaré, accusant les Etats-Unis d'avoir « *fomenté un plan macabre* » susceptible de mettre en danger la paix mondiale. Cuba n'a « *aucune installation nucléaire ou stratégique, ni sous-marins* », a encore indiqué M. Castro, précisant que ses compatriotes étaient « *disposés à combattre pour défendre Cuba* ».

M. Castro a accusé Washington d'avoir monté cette « *crise* » de *toute pièce pour saboter le sixième* sommet des non-alignés. Il a prédit que cette affaire pourrait tourner au « *désastre politique* » pour le président américain, notamment si elle avait pour conséquence un refus de ratifica*tion des accords SALT 2 par le* Sénat.

(Lire la suite page 4.)

La crise économique menace l'existence du cabinet israélien

Le ministre israélien des finances, M. Simha Ehrlich, a confirmé, vendredi 28 septembre, son intention de donner sa démission. Cette décision pourrait entraîner une crise gouvernementale, le cabinet de M. Begin étant de plus en plus rendu responsable, par l'opinion publique, de la situation catastrophique des finances et de l'économie.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministre israélien des finances, M. Simha Ehrlich, a fait savoir, vendredi, qu'il entend quitter son poste le 7 octobre. Le moment ne pouvait être plus mal choisi alors que la situation économique devient de plus en plus alarmante et que le gouvernement est au bord de la paralysie. Il est vrai que ni M. Begin ni M. Ehrlich n'ont choisi ce moment.

Une semaine plus tôt, lors d'une allocution prononcée à l'occasion du nouvel an juif, M. Begin, optimiste, feignant d'ignorer les critiques qui fusent contre le ministre des finances, avait vanté les mérites de M. Ehrlich et précisé qu'il n'était pas question de procéder à un remaniement ministériel. Il semble pourtant devoir être contraint d'en venir à cette solution. C'est le propre parti du ministre des finances, le parti libéral (associé au Herout, au sein du Likoud), qui vient de déclencher cette nouvelle crise.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ

EXORCISMES

par PIERRE DROUIN

L'ordinateur crache beaucoup de papier. Le colloque Informatique et Société a fait de même. Le discours de M. Giscard d'Estaing clôturait une semaine qui, lampions éteints, vous laisse sur les bras une pile de 15 centimètres de communications et de rapports.

On ne s'en plaindra pas. Le but de l'opération était de faire sortir du ghetto bureaucratique les débats sur les conséquences de l'irruption des techniques nouvelles de communication et de traitement de l'information dans nos sociétés. Le rapport Nora-Minc, en 1978, avait commencé cette opération de déverrouillage. Une *nouvelle étape est franchie.*

Une impression domine, après ce maelström : on s'est efforcé d'exorciser les craintes qui naissent comme toujours d'un saut brutal de la technologie, en l'occurrence de la diffusion des microprocesseurs. On n'y est, certes, *pas toujours parvenu*, mais les cartes sont sur la table.

Par ordre décroissant dans la hiérarchie des sensibilités du public, les grandes peurs nées du monde « télématisé » paraissent se situer ainsi : nouvelles pertes d'emplois, détérioration des conditions de travail, pression accrue du pouvoir central, affaiblissement de la communication entre les personnes.

Dans le rapport de M. Olivier Pastre, présentant au colloque les *résultats d'une vaste étude de* l'IRIS (université de Paris-IX), on essaie de chiffrer les effets de l'informatisation sur l'emploi en France à l'horizon 1985 : « *Création de quelques dizaines de milliers d'emplois dans les services, mais aussi suppression de plus de deux cent mille postes de travail et surtout une tendance à la stabilisation des effectifs dans de nombreux secteurs alors que sont attendus un million de nouveaux actifs sur le marché du travail.* » L'auteur a toutefois l'honnêteté de dire qu'il s'agit là de résultats provisoires.

En fait, qu'on se place au niveau des branches ou sur le registre macro-économique, il est très difficile de dire exactement ce qui se passera. M. Giscard d'Estaing a admis qu'une transformation profonde, et donc certains traumatismes, se révélerait avec la *diffusion beaucoup plus* large de l'informatique, mais il n'a pas accordé plus de quelques secondes dans son discours à ce thème de l'emploi pourtant capital.

M. Christian Stoffaes, chef du service d'études et de prévision du *ministère de l'industrie*, avait été plus explicite au début de cette rencontre, mais audacieusement optimiste. « *Si on avait dit aux agriculteurs français, qui représentaient 80 % de la population active au début du dix-neuvième siècle : « Vous ne serez » plus que 9 % en 1980 », l'effroi se serait répandu dans les campagnes,* avait-il déclaré. *Mais qu'est-ce que la croissance, sinon produire plus avec moins de travail humain ?* »

(Lire la suite page 7.)

BANALITÉ DE L'HORREUR

par JACQUES DECORNOY

La mort est ici, paisible voisine. Un coup de téléphone à Genève, à l'UNICEF, permet de s'en assurer en quelques secondes : oui, nous confirmons que les enfants cambodgiens de moins de cinq ans sont presque tous *morts*. Banalité de l'horreur. Cette mort ne dérange *pas : les cris, s'il y en a, ne* sortent pas des forêts de la chaîne *des Cardamones ou de Prey-Vihear.*

L'« affaire » ne fait aucun bruit. Une information parmi d'autres, qui suscite moins de remarques et de *discussions* que les pitreries cruelles de Bokassa, l'emballement de l'or ou la météo du week-end. Ils meurent en douce. *Un jour*, si tout va bien, nous verrons en pleine page des photos de charniers, que nous oublierons comme les autres.

Nous savons. Et non seulement nous savons, mais nous savons que nous savons. Et nous ajoutons : nous savons cette fois, ce n'est pas comme... (suit une *liste de drames* connus « plus tard » ; le siècle en *est rempli*). *Savoir ne sert donc* à rien. Il fera beau dimanche malgré quelques brouillards matinaux. On baisse les bras, en soulignant qu'on fait le geste. Nous sommes à la fois informés et conscients non pas des souffrances des agonisants (à *ce niveau, le drame reste abstrait*), mais de cette impuissance.

L'analyse politique du passé et du présent ne peut satisfaire, d'autre *part, avec sa kyrielle de responsabilités* : françaises, américaines, vietnamiennes, khmères rouges, khmères néo-rouges, chinoises, soviétiques, etc. Et puis ?

D'autant qu'un trait n'est pas tiré sur la tragédie. Si encore c'était fini, dirait-on (pas trop fort !), on oublierait, avec un peu de mauvaise *conscience. Mais le coup de téléphone à Genève le confirme : maintenant, c'est la « tranche » des cinq* à neuf ans (six cent cinquante mille) qui est *menacée à court terme* !

Il doit bien y *avoir*, puisque nous savons, puisque nous savons que nous savons, quelque chose qui ne va pas, quelque part au fond de nous et *de nos systèmes*. Le pluriel s'impose : ça ne bouge pas plus qu'ici, en terres socialistes. Il ne suffit pas d'invoquer l'impuissance (réelle). Mieux vaudrait en connaître les raisons.

Les survivants de 1914-1918 disaient : « Plus jamais ça ! » Ils se trompaient, mais, enfin, ils le disaient. Nous ne le disons même plus, car nous croyons savoir qu'il y aura d'autres drames du même genre. Dans quel état seront alors nos sociétés « démocratiques » qui acceptent le paisible voisinage de la mort ? Si la voisine n'a pas franchi le palier, ne s'est *pas* installée chez nous, *il* restera bien un historien pour se rappeler que, assurément, *1979 fut l'Année internationale de* l'enfant.

(Lire nos informations page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Brouillage

Tous les parlementaires socialistes ont décidé qu'ils participeraient aux émissions de Radio-Riposte.

On espère qu'ils inviteront les députés et sénateurs des autres partis à s'exprimer au micro, ce qui est la moindre des choses quand on se veut une radio libre. Et ainsi tous les cadres légaux de ce pays, petit à petit, deviendront des hors-la-loi.

Alors, peut-être, en arrivera-t-on à voter une nouvelle loi sur le monopole de la radio-télévision. Mais une loi votée par des hors-la-loi aura-t-elle force de loi ? Comme on le voit, tout est aussi clair en ce domaine que les émissions d'une station brouillée.

MICHEL CASTE.

L'énarque et le syndicaliste

par MAURICE DUVERGER

En comparant le texte original que M. Jean-Pierre Chevènement a soumis aux responsables de son parti et les articles publiés presque en même temps par M. Edmond Maire (*le Monde* daté 18 et 19-20 août), on se prend à regretter que les socialistes n'aient pas confié au second plutôt qu'au premier le soin d'ébaucher leur projet de société pour les décennies à venir. Limités à l'action syndicale proche, les papiers du secrétaire général de la C.F.D.T. n'ont pas — et ne pouvaient pas avoir — l'ampleur et l'ambition du rapport présenté par l'animateur du *CERES*. *Mais l'esprit de* tels documents est plus important que *les schémas suggérés*. Le lecteur ne s'y trompe guère, qui sait *décrypter les discours* de ce genre.

Celui de Chevènement est un brillant festival d'idéologie. On y retrouve les grands principes de la dichotomie marxiste, assaisonnés de piments plus récents mais déjà traditionnels, tels que les multinationales et la Trilatérale. La dernière mode n'est pas oubliée : la nouvelle droite, préfigurant un durcissement éventuel du giscardisme. Tout cela est fort bien intégré dans une synthèse intelligente, où le souhaitable se distingue mal du possible. Qui repousserait l'idée d'une « croissance forte » ? Qui n'en voit les difficultés ?

Par rapport à ces propos d'énarque engagé, ceux du syndicaliste paraissent situés au ras des pâquerettes.

(Lire la suite page 5.)

LE NOUVEAU PETIT LAROUSSE

De A à L... tout sur la peinture

C'était sans doute une gageure que de vouloir faire tenir en deux volumes d'un *format maniable*, et accessibles à tous les publics (le premier vient de paraître, le second suivra dans quelques semaines), la colossale aventure d'une humanité vouée dès la préhistoire au culte des images. Il semble que le *Petit Larousse de la peinture* l'ait tenue.

Oh ! sous la forme lexicale, les entreprises exhaustive, d'une ambition similaire, *ne manquent pas !* Chacune a sa *formule*, qui n'est pas sans mérite. Mais les dimensions de l'ouvrage, inventaire aussi complet que possible des arts et des artistes, ou série d'études plus ou moins développées, étaient un obstacle majeur à sa grande diffusion. L'originalité de celle-ci, dont le maître d'œuvre est M. Michel Laclotte, conservateur en chef du département des peintures *au musée du Louvre*, assisté de M. Jean-Pierre Cuzin, est non seule*ment de tout dire en un peu plus de* 2 000 pages, et 20 millions de signes, mais de le dire sous une forme à la fois personnelle et diversifiée.

On a fait appel à trois cents spécialistes — dont nos collaborateurs André Chastel et André Fermigier, — qui s'expriment librement dans le cadre d'un plan nettement *défini*. Chacun des 9 000 articles est signé (les initiales S. R. engagent la responsabilité collective du secrétariat de rédaction, pour les textes qui ont dû être modifiés).

C'est dire que ces textes, d'une longueur variable, proportionnée à l'importance du sujet, ne se contentent pas de donner un maximum *d'informations documentaires*. Ils ont été *repensés*, doublement, selon les directives générales, et selon la subjectivité des auteurs *respectifs*. D'où *un dictionnaire vivant* qui englobe davantage que des biographies et *l'essentiel des œuvres, de l'œuvre.*

Car la première place, bien entendu, revient aux créateurs, selon des critères qui, pour le passé, ne posent guère de problèmes, mais qui, pour l'époque moderne, et plus *encore pour les contemporains*, risquent de *provoquer des colères*, de *froisser des amours-propres*. Les auteurs du dictionnaire en étaient parfaitement conscients, et c'est là que des jugements de valeur, des choix qualitatifs ont dû intervenir.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

LA CRISE CENTRAFRICAINE

Le ministre libyen des affaires étrangères assure que l'intervention de Paris peut « entraîner d'autres ingérences »

Avant son départ, le vendredi après-midi 28 septembre, de M. Ange Patasse pour la Libye (nos dernières éditions du 29 septembre), l'ancien premier ministre, devenu chef du Mouvement *pour la libération du peuple centrafricain* (M.P.L.C.), a déclaré : « Je ne compte pas rester longtemps à Tripoli. Seulement le temps que M. Giscard d'Estaing et son ami Dacko se mettent d'accord, afin que mon retour au pays s'effectue dans de bonnes conditions. » Dans les milieux officieux français, on estime que la *décision de* M. Patasse est une « erreur politique », la Libye ayant soutenu jusqu'au bout Bokassa Ier.

Dans une conférence de presse tenue à New-York, le ministre *libyen* des affaires étrangères, M. Triki, a vivement condamné, vendredi soir, la politique de la France qui « a chassé Bokassa non pas à cause du meurtre des écoliers, mais parce que la Centrafrique tentait d'avoir, grâce à son uranium, une politique économique indépendante ». Le ministre a ajouté que la Libye jugeait l'intervention française « très *dangereuse et de* nature à entraîner d'autres ingérences étrangères ».

A N'Djamena, le président Goukouni Oueddeï, chef du gouvernement de transition tchadien, a assuré vendredi que l'envoi à Bangui de forces françaises stationnées dans son pays « sans *que nous en soyons informés* » est « une *atteinte intolérable* à la souveraineté nationale du Tchad ». — (A.F.P., A.P.)

De notre envoyé spécial

Bangui. — A 100 mètres à peine du téléscripteur de l'hôtel assiégé par les journalistes qui tentent de suivre le déroulement de la crise, les pê*cheurs sangos et yakomas, vivent*, indifférents, tournés vers le fleuve ; on raconte que ces hommes ne traversent *jamais l'Oubangui la nuit sans* avoir longuement tapé sur l'avant de *leur pirogue pour prévenir la déesse* du fleuve de leur passage.

Une de ces *mille* histoires qui font les veillées. Pourquoi alors la rapporter ? Parce qu'elle illustre bien ce qui, dans l'opinion publique, *semble* être arrivé à Ange Patasse. Pour n'avoir pas su assez bien prévenir de sa traversée, *il l'aura* complètement manquée. Il n'y avait qu'une chose à faire pour détruire ici la « *stature du héros* » à laquelle, en quelques jours, M. Patasse était parvenu. *Or il l'a faite. En se mettant* ou en étant habilement amené à se mettre entre les mains des Libyens. Ce dirigeant, qui cristallisait autour de son nom une certaine opposition, *y a perdu la plus large part de sa* crédibilité. Le syllogisme soigneusement répandu par les partisans du nouveau régime a fonctionné à plein : Bokassa Ier avait le soutien des Libyens, or Ange Patasse a recherché leur appui, donc Patasse égale Bokassa.

Démonstration évidemment un peu *simpliste mais qui a porté. Si l'an*cien premier ministre garde ses partisans, notamment chez les étudiants et dans la *petite-bourgeoisie*, il faut bien admettre que ceux-ci se sont *fait beaucoup plus discrets depuis* quarante-huit heures. Selon plusieurs *responsables étudiants*, il est vrai, des consignes auraient été données, qui expliqueraient le silence subit, et *provisoire, affirment-ils* d'une opposition un peu désorientée.

Cela est difficile à peser. D'autant plus que, s'engouffrant dans la brèche, les responsables du régime essayent de regagner le terrain perdu. En procédant à la remise en marche accélérée des institutions et à la *réorganisation des administrations* et de la presse, cette normalisation de la vie du pays risque cependant de buter sur une très proche échéance : la rentrée scolaire de lundi 1er octo*bre, qui constituera probablement* un test décisif pour jauger l'ampleur de l'opposition sur un tout autre plan.

PIERRE GEORGES.

En visite à Paris

LE PRÉSIDENT DU BURUNDI JUGE « NORMAL » QUE LES OPPOSANTS AIENT FAIT « APPEL A UN PAYS AMI »

M. Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner vendredi 28 septembre le chef de l'État du Burundi, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, qui *faisait* une *visite* d'une journée en France et a regagné ce samedi Bujumbura. Dans son allocution, le président de la République a déclaré que « *la coopération telle que nous la concevons (...) doit être accompagnée, pour atteindre ses objectifs de développement, d'une coopération régionale aussi étroite que possible entre pays voisins dont le sort est lié* ». Il a souligné que : « *il a été décidé de faire porter nos efforts sur des opérations de désenclavement du Burundi* ».

Au cours d'une conférence de presse, le colonel Bagaza a estimé « *normal* » que la population d'un pays dont le gouvernement n'est plus à même d'assurer ses responsabilités tente de le renverser et fasse « appel » à des « pays amis ».

En ce qui concerne la République Centrafricaine, il a remarqué que l'aide avait été « *régulièrement demandée* » par ceux qui avaient déclenché le changement de régime. « *Il faut*, a-t-il remarqué, *que les principes soient sauvegardés, les États restant souverains. Mais, quand un gouvernement en arrive à oublier les intérêts de son peuple, il est normal que des patriotes décident de le combattre et de demander une aide extérieure.* »

A propos de la coopération franco-burundaise, le président Bagaza a déclaré qu'un accord avait été réalisé pour améliorer en volume les financements publics français.

● *M. Michel Rocard*, député socialiste des Yvelines, attire, dans une question écrite, « *l'attention du premier ministre sur l'objet de scandale que représentent, aux yeux de l'opinion publique, les multiples propriétés que possède l'ex-tyran centrafricain dans le Loir-et-Cher ou dans la deuxième circonscription des Yvelines, à Hardricourt, près de Meulan* ».

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le premier ministre semble prêt à abolir les « mesures discriminatoires inutiles » concernant les Noirs

De notre correspondante

Johannesburg. — Un militant *du parti national sud-africain* se plaignait récemment lors d'un congrès de sa formation d'avoir *à faire la queue avec des Noirs* dans les bureaux de poste : « *Pourquoi refuserions-nous de faire la queue avec eux quand ils travaillent dans nos maisons en tant que serviteurs ?* », répliqua le premier ministre M. Botha... Peu de jours auparavant, il venait de rabrouer un autre nationaliste qui suggérait la déportation de tous les Noirs dans les bantoustans (foyers tribaux) : « *Mais qui vous servira votre petit déjeuner ?* », explosa-t-il. Ces anecdotes, ajoutées entre autres à la visite du premier ministre à Soweto, ou à l'extension du droit syndical aux Noirs, ont ébranlé et au moins étonné une certaine frange de l'opposition blanche et même certains Africains. Serait-ce la fin de l'apartheid ?

Lorsque M. Botha est arrivé au pouvoir, il y a un an, chacun prévoyait un maintien des grands piliers de la politique nationaliste de « *développement séparé* », avec un changement de style dans la façon de gouverner. Ces prévisions *se sont confirmées* avec, *pourtant*, une nuance : M. Botha s'est montré plus audacieux que prévu. *L'homme* n'aime *pas les* demi-mesures.

Alors que M. Vorster, son prédécesseur se comportait en chef de la tribu blanche, M. Botha apparaît comme un politicien. C'est cette idée que l'on doit garder à l'esprit lorsque l'on essaye d'analyser sa politique de « *stratégie totale* », de « *différentiation verticale* » et de « *constellation d'États* », exposée pour la première fois dans les grandes lignes lors des récents *congrès de son parti*.

Comme M. Vorster, M. Botha estime que l'Afrique du Sud est menacée par le monde communiste, mais alors que le premier comptait sur sa « *tribu* » seule pour lutter, le second demande une mobilisation de tous les secteurs de l'économie, mines, commerce, industrie, mais aussi de tous les hommes, blancs et noirs. « *La bataille*, dit-il, *n'est pas pour une civilisation chrétienne blanche, mais entre une civilisation chrétienne où les Noirs ont leur place, et les forces de destruction marxistes.* »

Pour cela, il faut que les Noirs *aient quelque chose* à perdre, et que l'on crée le plus rapidement possible une petite bourgeoisie. *L'idée n'est pas nouvelle, mais* cette fois, à la grande satisfaction des hommes d'affaires et des *industriels, le gouvernement semble* décidé à la concrétiser, du moins pour les Africains vivant dans les zones *dites* blanches. Il favorise l'électrification de Soweto, la cité noire de la banlieue de Johannesburg, étend son réseau téléphonique, élargit les crédits pour la construction de logements, permet l'achat des maisons par les Africains pour une période de quatre-vingt-dix neuf ans, promet d'accorder le statut de municipalité à part entière à Soweto.

Des mariages interaciaux ?

« *Il faut accepter une société multinationale et l'existence de groupes minoritaires, ainsi que le principe de la différenciation verticale avec celui de l'autodétermination* », a expliqué M. Botha lors du congrès du parti national. Nouvelle phraséologie pour une nouvelle politique : les grands principes de l'apartheid ou du développement séparé subsistent. Il n'est absolument pas question pour M. Botha d'abandonner le pouvoir ou même de le partager avec la majorité noire. Aussi, l'Afrique du Sud continue de donner l'indépendance aux bantoustans, auxquels le premier ministre promet plus de terres afin de les rendre plus viables. Le but est que tous les Noirs, ou presque, soient le plus rapidement possible citoyens de bantoustans « *indépendants* ». Il y aura alors une Afrique du Sud où les Blancs seront majoritaires et cohabiteront constitutionnellement avec les Indiens et les métis, et peut-être quelques Africains, et des petits États noirs satellites.

Pour faire accepter cette vision au monde extérieur, M. Botha se dit prêt à abandonner les « *mesures discriminatoires inutiles* ». Il maintient que les écoles, par exemple, doivent continuer d'être séparées mais accepte « *des exceptions si nécessaire* », ce qui peut vouloir dire qu'il ne s'opposera pas à l'ouverture à tous les enfants de certaines écoles privées. De même, il permet dans le sport des rencontres multiraciales et se déclare « *prêt à étudier des propositions pour la modification des lois interdisant les mariages entre personnes de race différente* ». Cette dernière déclaration, touchant un point particulièrement sensible pour les Afrikaners, a fait « *bondir* » les conservateurs blancs et notamment l'Église réformée hollandaise, qui a toujours apporté son soutien à ces lois controversées. La ségrégation raciale reste toutefois la règle, mais des exceptions se multiplieront probablement dans l'avenir.

D'un côté donc, il assouplit le « racisme brut », de l'autre il durcit les lois contrôlant les mouvements et la vie des Africains, afin d'empêcher le flux des travailleurs vers les villes ou dans les zones blanches. S'il étend le droit syndical aux Africains, il exige des syndicats des conditions sévères pour être reconnus, comme par exemple leur refuse d'être multiraciaux et impose un contrôle de la provenance de leurs fonds...

La « constellation d'États » représente le dernier trait de cette stratégie « totale » de M. Botha. L'idée est de créer au sud d'une ligne représentée par les fleuves Cunene, Kavango et Zambeze, avec une exception pour le Malawi situé plus au nord, une superstructure où se regrouperaient l'Afrique du Sud, les bantoustans et tous les États qui le désireraient. Ces pays, représentant quelque quarante millions d'habitants, contrôlant une importante richesse *minérale et* disposant d'une technologie avancée, seraient liés par un même intérêt, la libre entreprise et la défense du système capitaliste, et une entraide contre le « *péril communiste* ». La Namibie et le Zimbabwe-Rhodésie entrent bien évidemment dans le projet sud-africain.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ASIE

A l'occasion du trentième anniversaire de la République populaire de Chine

Les nominations au bureau politique renforcent les tendances de « droite »

De notre correspondant

Pékin. — Un discours du maréchal *Ye Jianying, président du* comité permanent de l'Assemblée nationale et vice-président du *comité central du P.C., devait* être, ce samedi après-midi 29 septembre, l'événement principal des cérémonies marquant le trentième anniversaire de la République populaire. Ce discours, qualifié de « *document historique* », a été approuvé par le comité central réuni du 25 au 28 septembre. Le texte a fait l'objet de multiples consultations à l'extérieur comme à l'intérieur du parti et doit être considéré comme « *un premier bilan* » des expériences de la révolution tel que l'actuelle direction souhaite le dresser.

Selon le communiqué du comité central, le discours du maréchal Ye Jianying devait « *donner une haute appréciation de l'immortelle contribution* (à l'édification de la République populaire) *de notre grand dirigeant et éducateur, le camarade Mao Tse-toung, de ses proches compagnons d'armes les camarades Zhou Enlai et Zhu De, ainsi que d'autres révolutionnaires prolétariens de l'ancienne génération* ». Conformément à une orientation qui se dégage depuis un an, il s'agit donc non de faire le procès posthume de Mao, mais d'en réduire la stature historique en le situant parmi les autres grands révolutionnaires. Des opinions divergentes existent à ce sujet au sein du P.C., et de longues discussions ont eu lieu dans les cercles dirigeants. A en croire le communiqué, le discours du maréchal devrait mettre un terme au débat et favoriser une unité de pensée sur des épisodes historiques encore sujets à controverse.

La plupart des promotions décidées par le comité central relèvent de ce genre de préoccupations. Parmi les douze personnes qui entrent dans le Parlement du parti, une majorité sont largement septuagénaires. Tous ont été accusés de crimes divers à l'époque de la révolution culturelle, sinon plus tôt, et ont été réhabilités. Tous avaient déjà siégé au comité central dans le passé, parfois dès le septième congrès (1945), et ils ne font qu'y retrouver les places qu'ils avaient perdues il y a une dizaine d'années.

Ces nominations — comme celles de l'ancien maire de Pékin, M. Peng Zhen, et du premier secrétaire du Sichuan, M. Zhao Ziyang, au bureau politique — marquent cependant un renforcement des tendances de « droite » dans les organes *dirigeants*. Elles affaiblissent les positions d'hommes comme le vice-président Wang Dongxing, *qui fut l'un des* proches collaborateurs de Mao Tse-toung, réduits à ne plus re*présenter qu'un courant* désormais très minoritaire. On peut se demander combien de temps se prolongera cette situation et si un élagage des organes dirigeants n'est pas en préparation. Les effectifs du bureau politique atteignent le chiffre de trente personnes, ce qui paraît lourd pour un organisme censé représenter l'exécutif du parti.

La *promotion* de M. Zhao Ziyang, nommé membre suppléant du bureau politique par le onzième congrès, en 1977, et désormais membre à part entière, retient l'attention. Agé de soixante ans, M. Zhao Ziyang est l'un des benjamins de la direction, et il a fait, depuis deux ans, de sa province du Sichuan, le laboratoire d'essai pour les *expériences politiques et économiques* les plus audacieuses. Son ascension rapide le désigne comme candidat à des responsabilités plus élevées et correspond au souci exprimé par M. Deng *Xiaoping — dont il est proche —* d'assurer la relève des dirigeants âgés actuellement aux commandes.

Le comité central a, d'autre part, approuvé le texte définitif d'un document sur l'agriculture, dont les grandes orientations avaient déjà été définies à titre expérimental par le troisième plénum, au mois de décembre 1978.

Des projets économiques

Avant la dernière session plénière du comité central, quelques indications sur les projets économiques du pays avaient été données au cours de conférences de presse, notamment tenues par M. Gu Mu, vice-premier ministre, et M. Zhang Pinghua, vice-ministre responsable de la commission d'État pour l'agriculture. La Chine estime pouvoir atteindre l'objectif d'une production de 400 millions de tonnes de céréales, fixé pour 1985 lors de la première session de la cinquième Assemblée nationale. En revanche, l'objectif de 60 millions de tonnes d'acier devra être réduit.

S'agissant de l'agriculture, M. Zhang Pinghua a déclaré que la récolte 1979 s'annonçait bonne, mais que le rationnement des produits alimentaires devrait être maintenu pour un avenir encore indéterminé afin de garantir la couverture des besoins de base de la population.

M. Gu Mu a insisté pour sa part sur le fait que le « *réajustement* » ne devait pas entraîner un ralentissement dans le développement du commerce extérieur. Pour les sept premiers mois de l'année, les exportations et les importations sont respectivement en hausse de 40 % et de 70 % par rapport à la même période de 1978 — ce qui fait apparaître un déficit commercial de plus de 1 400 millions de dollars. Pour financer ses achats d'équipements, la Chine fait appel aux crédits étrangers (y compris aux prêts gouvernementaux avec les États-Unis et le Japon), et une trentaine de projets d'entreprises mixtes (avec la *participation de capitaux* extérieurs) ont fait l'objet de discussions. L'adhésion de la Chine aux organisations monétaires internationales est envisagée, mais une décision définitive n'a pas encore été prise à ce sujet.

La Chine, toutefois, compte surtout sur ses propres ressources pour équilibrer ses échanges et rembourser les prêts qu'elle souscrit. A terme, explique M. Gu Mu, elle pourra vendre d'importantes quantités de charbon et de métaux non ferreux, dont elle est riche. En attendant que ces produits soient extraits du sol et conduits jusqu'à la côte, le pétrole et les objets manufacturés doivent constituer la base des exportations.

ALAIN JACOB.

● *Manifestation réprimée à Pékin.* — La police a brutalement dispersé samedi 29 septembre, à Pékin, un rassemblement de « *plaignants* » qui, à la veille de la célébration du trentième anniversaire de la République populaire, voulurent entrer, drapeau rouge en tête, dans Zhongnanhai, la résidence des hauts dirigeants et siège du comité central du parti. Toujours samedi, un autre groupe, composé de vingt-trois peintres anticonformistes, s'est opposé pacifiquement, pour le deuxième jour consécutif, aux forces de police, qui les ont empêchés d'exposer quelque cent cinquante peintures et dessins sur un mur du Musée des beaux-arts, au centre de Pékin. La police les avait *dispersés* la veille, *mais* les jeunes artistes avaient mis leurs œuvres à l'abri à l'intérieur du *musée, ce qui illustre la* protection dont ils jouissent de la part de certains responsables de la culture. — (*A.F.P.*)

LA FAMINE AU CAMBODGE

Phnom-Penh lève les restrictions apportées à la distribution de l'aide internationale

Revenant apparemment sur une décision annoncée par son agence de presse, selon laquelle toute aide internationale devait être acheminée sous le contrôle de Phnom-Penh, le gouvernement cambodgien a fait savoir, vendredi 28 septembre, à l'UNICEF et à la Croix-Rouge, qu'il autorisait la distribution de cette aide sans restriction. D'autre part, M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, a affirmé, vendredi, au cours d'une conférence de presse, à New-York, qu'il n'y avait pas de « famine généralisée » au Cambodge, mais seulement des « poches de famine » à proximité de la frontière thaïlandaise.

De notre correspondante

Genève. — Le communiqué de Phnom-Penh, selon lequel « *l'aide aux deux côtés est une manœuvre perfide des impérialistes et de la réaction internationale (...) destinée à légitimer le ravitaillement des débris des forces des Khmers rouges* » (*le Monde* du 28 septembre), a été accueilli avec calme, tant au siège du Comité international de la Croix-Rouge qu'à celui de l'UNICEF. Genève, qui n'avait jamais reçu le moindre avertissement en ce sens de la part de Phnom-Penh, a décidé d'ignorer l'existence de ce communiqué. Le C.I.C.R. et l'*UNICEF* ont fait clairement savoir qu'ils entendaient poursuivre, au rythme prévu, dans l'esprit de l'accord conclu le 26 septembre la mise en œuvre de l'importante « *opération survie* » du Cambodge, sans tenir compte de ce qui était considéré par les milieux diplomatiques comme un simple accès de mauvaise humeur de la part du gouvernement de M. Heng Samrin.

Les deux institutions ont confirmé qu'elles continueraient à aider la population des deux camps et qu'il ne saurait être question d'établir la moindre distinction entre les *différentes* victimes de la tragédie.

Cette attitude s'est révélée payante. En effet, dans l'après-midi du vendredi 28 septembre, le ministère des affaires étrangères cambodgien *notifiait officiellement* son acceptation de l'aide internationale.

On *apprenait* le *même jour* qu'un bureau de l'UNICEF avait été ouvert à Phnom-Penh et *qu'une dizaine* de personnes (et non seulement trois, comme on le craignait) avaient été autorisées à se rendre sur le terrain. D'autre part, les deux nouveaux délégués du C.I.C.R., qui s'étaient vu refuser durant des semaines l'entrée au Cambodge, ont obtenu le feu vert pour se rendre dans la capitale.

ISABELLE VICHNIAC.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article d'Isabelle Vichniac sur l'aide de l'UNICEF au Cambodge tel qu'il a été publié dans nos premières éditions datées du 28 septembre. Au lieu de : « *Aucune aide d'urgence ne pourra être dispensée aux dizaines de milliers de Khmers se trouvant le long de la frontière thaïlandaise* », il fallait lire : « *une aide d'urgence* ».

EUROPE

Espagne

M. Felipe Gonzalez semble assuré de reprendre la direction du parti socialiste ouvrier

De notre correspondant

Madrid. — Il n'y a pas eu d'éclats de voix lors de la première journée du congrès extraordinaire du parti socialiste ouvrier. Les délégués de la seconde formation politique d'Espagne ont commencé le vendredi 28 septembre à limer les divergences apparues lors des assises de mai et qui avaient abouti à une crise interne assez grave pour laisser le P.S.O.E. sans direction pendant quatre mois. Le mélange de fièvre étudiante et de chahut lycéen qui avait caractérisé les débats antérieurs ne s'est pas reproduit. Tout à concouru à faire baisser la température.

D'abord le cadre : la salle de conférences d'un palace madrilène a succédé au double vaisseau *du palais* des congrès plus propice aux houles oratoires. Ensuite le nombre réduit de délégués : un peu plus de quatre cents, soit presque trois fois moins qu'en mai et seulement une soixantaine ayant le droit de vote. Beaucoup de jeunes, mais seulement une dizaine de femmes, ce qui en dit long sur les efforts que le parti doit faire pour atteindre les secteurs oubliés de la société espagnole. La devise choisie pour cette réunion extraordinaire traduit assez bien son style : « *En forgeant le socialisme.* » On ne saurait être plus discret.

Entre le marxisme dogmatique et la social-démocratie, entre la « lutte des classes » débouchant sur la négation de la démocratie parlementaire et le parlementarisme conduisant à l'oubli des réalités sociales, le P.S.O.E. cherche sa voie. Il entend apparemment éviter l'un et l'autre écueil. La formule simpliste lancée vendredi par un orateur *(« Ni à gauche ni à droite, mais en avant »)* résume bien sa préoccupation dominante. Les délégués de Madrid parlent d'un parti d'« *inspiration marxiste* », ceux de Barcelone du « *patrimoine* » hérité de Marx, et les plus tièdes font une révérence à la « *méthode d'analyse* » laissée par le fondateur du socialisme scientifique. En même temps, pour échapper au péché de sectarisme, chacun affirme que *le socialisme doit s'enrichir d'« autres apports »*. Même souci à l'heure de dire si le P.S.O.E. doit être un parti de classe (le parti des travailleurs) ou une formation ouverte sur le reste de la société ; un parti de cadres ou un parti de masse. Les deux, répondent la plupart des congressistes, avec des nuances d'une délégation à une autre.

Un mot est tombé comme une menace : celui de « *guymollettisme* » (les Espagnols joignent en effet nom et prénom). Autrement dit : le virage à droite sous couvert des éternels principes. L'autre tentation que le P.S.O.E. entend fuir, c'est celle de la « communication » qui consisterait à vouloir forger un « *contre-modèle d'Etat* ». Certain délégué a même évoqué le « *complexe d'Œdipe* » que les socialistes pourraient avoir à l'égard des compagnons de M. Carrillo.

De cette volonté de convergence doit surgir un texte qui définira les principes idéologiques, la stratégie et le modèle d'organisation du P.S.O.E. Mais le congrès doit surtout servir à dégager une nouvelle équipe dirigeante. Mis en minorité en mai par ses contestataires, M. Felipe Gonzalez va-t-il prendre sa revanche ? Vendredi, chacun faisait ses pointages. Le secteur « modéré », partisan de l'ancien premier secrétaire, compterait sur 60 à 70 % des délégués. Le secteur « critique » (marxiste orthodoxe) et ceux qui se situent à mi-chemin, se partageraient le reste.

On a eu une indication dès vendredi de la victoire que M. Felipe Gonzalez a toutes les chances d'emporter : ses fidèles ont été *élus sans problème au bureau du* congrès. Son plus proche collaborateur, M. Alfonso Guerra, ancien secrétaire à l'organisation, est le porte-parole de la fédération andalouse, qui détient à elle seule le quart des mandats. Les ovations qui ont suivi l'intervention de ce dernier ne laissent guère de doute sur l'issue du combat.

Les « critiques » redoutent que les « félipistes » n'aient pas le triomphe modeste et que la nouvelle commission exécutive ne soit surtout composée d'« inconditionnels ». Leur chef de file, M. Luis Gomez-Llorente, se présentera contre M. Felipe Gonzalez au cas où le compromis serait impossible. *Tout le monde écarte* le risque d'une scission. « *Nous serons la minorité de gauche,* disent les « critiques », *comme le CERES au sein du parti socialiste français.* »

CHARLES VANHECKE.

Grande-Bretagne

MALGRÉ PROTESTATIONS ET PRESSIONS

Le gouvernement n'a pas voulu interdire la venue d'une équipe sud-africaine de rugby

De notre correspondant

Londres. — Passant outre aux protestations des syndicats, du parti travailliste et de diverses organisations politiques et religieuses, et au risque de complications sérieuses avec les pays africains, qui pourraient compromettre la participation de la Grande-Bretagne aux Jeux olympiques de Moscou, Mme Thatcher a refusé d'empêcher la tournée des rugbymen sud-africains de l'équipe des Barbarians, attendus lundi 1er octobre à Londres.

Le point de vue officiel est que, à la différence des gouvernements français et irlandais, le gouvernement britannique n'a pas le pouvoir légal d'interdire l'entrée des joueurs sud-africains. En fait, le premier ministre, malgré les conseils du Foreign Office, n'a pas voulu invoquer une loi qui aurait permis de refuser l'admission en Grande-Bretagne de personnes dont la présence serait « *contraire à l'ordre public* ».

A quelques jours du congrès conservateur de Blackpool, où l'attitude du gouvernement à l'égard de la Rhodésie sera attaquée par une fraction importante du parti, Mme Thatcher ne pouvait paraître reculer sous la pression de protestataires, qui, à *son avis, ne constituent* qu'une minorité bruyante, mais peu représentative, de l'opinion publique.

Le cabinet, d'abord divisé, semble s'être rallié au point de vue du premier ministre, estimant que le gouvernement ne pouvait exercer sa responsabilité du maintien de l'ordre sous la menace de groupes d'extrême gauche,

En revanche, les conséquences possibles de la décision sur les relations avec les pays africains ont été, dit-on, soigneusement étudiées. Apparemment, les dirigeants ne croient pas que les autorités sportives africaines iront jusqu'au bout de leurs efforts pour exclure la Grande-Bretagne des Jeux olympiques. La réaction relativement modérée de Moscou semble exclure des difficultés majeures au comité olympique, mais on admet que la tournée de la sélection britannique des Lions en Union sud-africaine, prévue pour mai, accroîtrait les risques de complications avec cet organisme.

En attendant, le gouvernement a adressé aux pays du Commonwealth une note faisant état des démarches entreprises — en vain — par le ministre des sports pour faire revenir sur leur invitation les dirigeants de clubs britanniques. Il espère que les manifestations annoncées par M. Hain, qui coordonne l'activité des groupes anti-apartheid, seront de faible envergure. Néanmoins, un fort dispositif policier, dont le coût, évalué à 50 000 livres (1), sera supporté par les fédérations de rugby britanniques, a été prévu, avec pour premier objectif d'éviter les affrontements entre les manifestants et le service d'ordre des clubs organisateurs.

HENRI PIERRE.

(1) La livre britannique vaut un peu moins de 9 francs français.

Portugal

APRÈS LA MORT DE DEUX OUVRIERS AGRICOLES

La situation est très tendue dans l'Alentejo

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Les deux ouvriers agricoles tués par balle lors des incidents de jeudi avec la police dans l'Alentejo (zone *d'intervention* de la réforme agraire, au sud du Portugal) ont été enterrés samedi 29 septembre au cimetière du petit village de Santiago-Escoural, près de Montemor-o-Novo.

Vendredi, des milliers de personnes ont défilé devant les cercueils, recouverts du drapeau du P.C. et déposés dans un théâtre de Montemor-o-Novo. La situation est très tendue dans la région. Plusieurs manifestations contre l'action des forces de l'ordre ont eu lieu dans différentes villes de l'Alentejo et d'autres points du pays.

Le premier ministre, Mme Maria de Lurdes Pintassilgo, qui a retardé son départ pour New-York, *où elle doit prendre la parole* devant l'Assemblée générale des Nations unies, a présidé un conseil des ministres extraordinaire sur la situation dans l'Alentejo. Le gouvernement a demandé au conseil supérieur de la magistrature de désigner un magistrat pour enquêter sur les événements de Montemor-o-Novo.

Les incidents de jeudi sont les plus graves enregistrés dans l'Alentejo depuis le début de la remise de terres aux anciens propriétaires, en 1976, pendant le premier gouvernement socialiste de M. Soares. Ils ont éclaté alors que des membres de la garde nationale républicaine (G.N.R.) protégeaient la restitution à son ancien propriétaire d'une réserve de terres dévolue à l'unité collective de production Bento-Gonçalves.

Ces deux morts, les premiers dans l'Alentejo depuis la révolution du 25 avril 1974, peuvent faire de la réforme agraire le principal thème de la campagne pour les élections législatives du 2 décembre.

M. Cunhal, secrétaire général du P.C., qui a demandé à être reçu par le premier ministre, a déclaré que son parti était « *très préoccupé* » par la situation en Alentejo. Le parti socialiste a lancé un appel au calme et a mis les travailleurs de l'Alentejo en garde contre les « *provocations des forces extrémistes* ».

La loi socialiste sur les bases de la réforme approuvée, en 1976, par le Parlement prévoit la restitution, *sous* certaines conditions, de terres à leurs anciens propriétaires. Au *lendemain* de son investiture, début août, Mme Pintassilgo avait ordonné la *suspension* des restitutions de terres et un réexamen du problème.

Tchécoslovaquie

● *Les dix avocats français* des onze membres du « Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies » arrêtées le 29 mai à Prague et inculpés de subversion ont adressé, ce samedi 29 septembre, un télégramme aux autorités tchécoslovaques pour demander la mise en liberté de leurs clients. C'est en effet ce jour que s'achève la deuxième période de détention provisoire prévue par le code.

Turquie

L'extrême-droite revendique l'assassinat d'un directeur départemental de la police

De notre correspondant

Ankara. — La ville d'Adana, où *on déplore plus de trente assassinats* politiques depuis le début de septembre, constitue le terrain de prédilection des terroristes. M. Yurdakul, *directeur départemental* de la sécurité, y a été tué, vendredi 28 septembre, dans sa voiture par trois jeunes inconnus qui ont réussi à s'enfuir en tuant au passage un commerçant de quatre-vingts ans, assis devant sa boutique. Le conducteur de la voiture a été grièvement blessé, ainsi qu'un parent du chef de la police, dont les jours ne sont pas en danger.

C'est la première fois qu'un tel attentat atteint une personnalité officielle d'un rang aussi *élevé*.

Agé de trente-sept ans, M. Yurdakul, en poste à Adana depuis six mois, avait reçu plusieurs fois des *menaces* venant de militants d'extrême droite, qui lui reprochaient de trop s'intéresser à leurs activités. Le quotidien *Chumeuriyet* de samedi indique qu'il a reçu, tard dans la nuit de vendredi, un appel téléphonique de la brigade de vengeance turquiste (TIT), une organisation terroriste nationaliste *d'extrême droite* revendiquant l'assassinat.

Les ministres de l'intérieur et de la justice, MM. Gunes et Can, se *sont aussitôt rendus à Adana* pour superviser l'enquête. Quatre cents policiers ont arrêté le travail vendredi aux cris de « *A bas les fascistes !* » et déploré le manque de coordination entre les autorités *civiles et celles de l'état de siège* en vigueur dans le département d'Adana.

D'autre part, le maire (républicain) — le parti du premier ministre — d'Urla dans le Sud-Est anatolien a, lui aussi, été grièvement *blessé* vendredi par des terroristes qui l'attendaient devant son domicile. Sa femme et son garde du corps ont également été blessés. Une bombe a enfin explosé dans la nuit de jeudi à vendredi devant le domicile du maire (républicain) de Bitlis, un autre département du Sud-Est, ne faisant que des dégâts *matériels*.

En choisissant comme cibles des personnalités officielles ou des élus, les terroristes, fidèles à leur *stratégie, lancent un défi à l'autorité de* l'Etat et sèment la panique dans l'opinion, avant les élections sénatoriales partielles du 14 octobre. L'assassinat du maire de Malatya, tué par un colis *piégé*, avait ainsi provoqué une véritable émeute dans cette ville et des affrontements sanglants *entre les membres* de sectes religieuses opposées (*le Monde* du 19 avril 1978).

M. Eyuboglu, vice-premier ministre, affirme que « *les complots de ceux qui visent à empêcher les citoyens d'aller aux urnes seront déjoués* ». Mais, malgré le ton rassurant des *dirigeants, la tension monte dans* le pays.

ARTUN UNSAL.

DIPLOMATIE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Le délégué du Nicaragua attaque violemment les Etats-Unis

De notre correspondante

New-York. — L'assemblée générale des Nations unies a entendu, vendredi 28 septembre, deux interventions vigoureuses : celle du délégué du Nicaragua, le commandant Daniel Ortega, membre de la junte, et celle du vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Phan Hien.

Le représentant du Nicaragua, M. Ortega, a d'abord évoqué les méfaits du « *somozisme (...) qui a usurpé pendant trente et un ans la représentation du Nicaragua aux Nations unies* ». Il s'est lancé ensuite dans une violente attaque contre les Etats-Unis, les accusant, notamment, de tenter d'empêcher le triomphe de la révolution au Salvador. Le délégué a aussi accusé le sénateur démocrate de Floride, M. Stone, d'être à l'origine d'une « *campagne destinée à justifier les pressions économiques, politiques et même militaires contre le Nicaragua* ». A Porto-Rico, a-t-il dit, les droits de l'homme sont bafoués et des patriotes sont arrêtés pour les mêmes raisons qui incitent les Etats-Unis à refuser de reconnaître les droits du peuple nicaraguayen à l'autodétermination à conserver une base militaire à Cuba.

Evoquant l'affaire cambodgienne, M. Ortega a déclaré : « *Les responsables du génocide ont, avec les représentants de Pol Pot, usurpé une place à l'Assemblée générale des Nations unies : c'est une preuve des attitudes expansionnistes des dirigeants chinois et de leur volonté de constituer un bloc avec les pays réactionnaires.* »

M. Ortega, dont l'intervention a dû enlever une bonne partie de leurs illusions à ceux qui espèrent encore que la révolution nicaraguayenne adoptera une politique modérée, a été salué par l'ovation d'une bonne partie de la salle.

La veille, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, avait fait devant l'association de politique étrangère de New-York, des déclarations conciliantes : « *En dispensant au Nicaragua notre amitié et une assistance économique,* avait-il dit, *nous y améliorons les espoirs de démocratisation. Nous ne pouvons pas garantir que la démocratie y triomphera, mais si nous tournons le dos au pays, nous pouvons être à peu près certains que la démocratie y périra.* »

Le chef de la délégation vietnamienne, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Phan Hien, s'est montré très violent, comme on pouvait s'y attendre, à l'égard de la Chine : « *Les hommes au pouvoir à Pékin,* a-t-il dit, *ont toujours considéré le Sud-Est asiatique comme leur zone d'expansion naturelle : par rapport à la Chine, grande, surpeuplée et dotée d'une « culture supérieure », ce ne sont que de petits pays peu développés, mais très riches en ressources et surtout comportant en leur sein de fortes colonies chinoises et des groupes maoïstes de subversion, deux moyens d'expansion de choix pour Pékin.* »

M. Phan Hien a accusé les Chinois d'avoir voulu prendre les Vietnamiens dans un étau en attaquant leur territoire par le nord, et, par Cambodgiens interposés, par le sud-ouest. Il a accusé les Cambodgiens d'avoir tenté, à la fin de 1978, de prendre Ho-Chi-*Minh-Ville en concentrant* dix-neuf de leurs vingt-trois divisions dans la région frontière du Vietnam, tandis que, deux mois plus tard, « *six cent mille Chinois déferlaient sur la frontière nord* ». Il a accusé Pékin de chercher la guerre en massant douze divisions à la frontière nord, cinq corps d'armée « *dans les régions militaires adjacentes au Vietnam* », et de nouvelles troupes sur l'île de Hai-Nan. Reprenant les termes d'une déclaration faite le 26 septembre par le ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa, le délégué vietnamien a déclaré que « *le conseil populaire du Kampuchéa est prêt à accepter l'aide sans condition politique accordée par tous les pays et toutes les organisations internationales* », à condition que cette aide soit « *livrée directement à lui, seul représentant authentique et légal du peuple kampuchéen* ».

NICOLE BERNHEIM.

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

Les démocrates chrétiens ont délibérément joué le rôle de diviseurs

La deuxième session de l'Assemblée européenne s'est achevée vendredi 28 septembre, à Strasbourg, par l'adoption de plusieurs résolutions. Ces textes condamnent notamment « le régime de dictature politique en Argentine et le massacre des opposants politiques », ainsi que le régime de « dictature totalitaire » en Afghanistan. Une résolution condamne les nouvelles dispositions pénales adoptées en R.D.A. Les parlementaires ont enfin demandé au conseil des ministres de la C.E.E. d'entreprendre une action commune à l'ONU pour mettre un terme au génocide perpétré au Cambodge. A ce sujet, M. Cheysson, commissaire chargé de la coopération et du développement, a anoncé vendredi la mise au point d'un programme d'aide au Cambodge, d'un montant de 23 millions de dollars ; ce programme a été adopté jeudi à Bruxelles, au cours d'une réunion regroupant tous les organismes susceptibles d'appuyer une action humanitaire.

A Moscou, l'agence Tass a dénoncé, d'autre part, les débats qui *viennent d'avoir lieu à Strasbourg sur la politique d'armement*. Ils confirment, dit l'agence soviétique, « le bien-fondé des craintes de l'opinion démocratique de voir attribuer à cette institution des fonctions supranationales ». A Paris, enfin, l'Elysée à rappelé vendredi que les pouvoirs de l'Assemblée européenne étaient fixés par le traité de Rome et que l'Assemblée ne pouvait en aucune manière les accroître. Cette mise au point faisait suite au dépôt d'un projet de résolution démocrate-chrétien réclamant la négociation d'un nouveau traité européen pour augmenter les pouvoirs de l'Assemblée.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'image de l'Assemblée européenne ne *sort* pas grandie des premières joutes politico - institutionnelles auxquelles elle s'est livrée. La session qui vient de s'achever à *Strasbourg* a été marquée à ses débuts par le débat sur la coopération en matière d'armement. A l'origine de l'affaire, la question posée par M. Fergusson au nom des conservateurs et M. von Hassel, au nom des démocrates-chrétiens : « *La Commission a-t-elle l'intention de prendre langue avec l'OTAN ?* »

Réaction immédiate des gaullistes et des communistes, qui, malgré l'appoint des socialistes français, n'ont pu empêcher que la question soit inscrite à l'ordre du jour. Le débat, au bout du compte, fut sans grand relief. L'intervention de M. Marchais a plus irrité qu'elle n'a réellement dérangé. Cependant, les groupes de centre droit qui étaient à l'origine de la polémique adoptèrent un profil bas : leur seule préoccupation, assuraient-ils, est d'ordre industriel. L'affaire s'est terminée en queue de poisson, laissant comme impression dominante *celle du temps perdu*.

Nullement découragés, les démocrates - chrétiens sont revenus à la charge, en fin de session, en invitant le Parlement à engager immédiatement le combat pour obtenir l'accroissement de ses pouvoirs politiques. Leur proposition est mal présentée, mal articulée, mais les intentions des auteurs ne font aucun doute. Le camp fédéraliste considère apparemment que le moment est venu de marquer des points. La démarche peut paraître étonnante, voire naïve, car c'est l'un des rares domaines où il y a de bonnes raisons de penser que la majorité de centre droit qui domine l'Assemblée est loin d'être soudée. Cette initiative, même si elle a peu de chances d'aboutir, ne peut que jeter le trouble dans la plupart des groupes et des pays membres. Il n'est pas certain toutefois que les réactions négatives soient seulement françaises. Cela, au moment où, comme le soulignent les socialistes, il serait plus utile que le Parlement se saisisse avec sérieux des problèmes de fond qui sont ceux de la Communauté : l'emploi, l'énergie, l'aménagement du Marché commun agricole, et tant d'autres. En alimentant la controverse institutionnelle, les démocrates-chrétiens retardent l'avénement d'une coopération communautaire active que l'opinion est pourtant en droit d'attendre d'un Parlement élu, et joue délibérément le rôle de diviseurs. La responsabilité de la polémique stérile qui ne va pas manquer de se développer leur revient de plein droit.

PHILIPPE LEMAITRE.

● LE MINISTRE BIRMAN DES AFFAIRES ETRANGERES a confirmé, vendredi 28 septembre, à New-York, devant l'Assemblée générale des Nations unies, que son pays s'était retiré du Mouvement des pays non alignés. La Birmanie, a-t-il rappelé, avait déjà retiré sa délégation lors du sommet de l'organisation, qui vient de se tenir à La Havane, car elle était « *désillusionnée* » par l'abandon des principes fondateurs du Mouvement. La Birmanie, a indiqué le ministre, avait soumis en vain à la conférence une motion visant à réaffirmer les principes inviolables du Mouvement ainsi qu'à rappeler les fonctions et les pouvoirs de ses principales instances. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

La crise économique menace l'existence du cabinet

(Suite de la première page.)

Réuni le 25 septembre, le comité central de cette formation a adopté à une majorité aussi large qu'imprévue une résolution en faveur d'un remaniement. En clair, le parti « lâchait » son président, M. Ehrlich, et lui demandaient de rendre son portefeuille. Ce « *putsch des libéraux* » s'est produit en l'absence de l'intéressé qui se trouvait en vacances en Suisse.

Pour tenter de désamorcer le mécontentement qui, depuis plusieurs mois, se cristallise sur son nom, M. Ehrlich venait de révéler qu'il avait déjà proposé au premier ministre d'abandonner ses fonctions, mais sans le convaincre.

Toutefois, M. Ehrlich ne se tient pas pour battu. Il reproche aux partis de la coalition et à tous ses collègues du gouvernement d'avoir fait de lui un bouc émissaire. Aussi il demande à rester au gouvernement en sollicitant même un poste de « *super ministre* » chargé de l'ensemble des affaires économiques et sociales. Une telle exigence ne facilitera pas la mise au point du remaniement.

Pour M. Begin, le remplacement de M. Ehrlich sera particulièrement difficile. Il va devoir faire un choix politique et technique : tout en respectant un savant dosage entre les formations de la coalition, il convient de trouver un homme dont la compétence pour ce poste ne puisse être trop contestée.

Il y a urgence. Des mesures graves et toujours différées deviennent chaque jour plus nécessaires. Le gouvernement a perdu sa crédibilité et la cote du Likoud, selon les derniers sondages, n'a jamais été aussi basse. Si une nouvelle consultation devait avoir lieu, il perdrait près de la moitié des voix acquises lors des dernières élections de 1977 et le parti travailliste viendrait largement en tête (*le Monde* daté 23-24 septembre). Toutefois, personne ne croit ici que les changements qui doivent être apportés au sein du cabinet pourront redonner un élan décisif à la majorité.

Le parti travailliste, exprimant une opinion de plus en plus répandue dans les milieux politiques et dans la population, a publié, jeudi, le communiqué suivant : « *La prochaine démission de M. Ehrlich ne résoudra rien. Ce n'est pas en jouant à ce jeu que le gouvernement parviendra à rétablir l'économie du pays. C'est le cabinet tout entier qui a échoué dans sa politique économique et sociale. Il doit démissionner en bloc, et le premier ministre avec lui.* » M. Begin lui-même avait déclaré, le 20 septembre, que le remplacement de de M. Ehrlich « *ne pourrait être la panacée pour les maux dont souffre l'économie du pays* ».

La cohésion du gouvernement est en cause. L'individualisme de chacun de ses membres, déjà notable dans d'autres domaines, se manifeste en matière économique et financière. Au printemps, plusieurs ministres ont bloqué l'application des restrictions budgétaires en se refusant à faire des coupes sombres dans leur budget. En juillet, le cabinet a renoncé à tout un train de mesures, pourtant déjà annoncées, parce qu'elles paraissaient soudain trop impopulaires. Improvisation et imprévision sont les reproches le plus souvent adressés au gouvernement. Plus récemment, le conseil des ministres a retardé *in extremis* une série de décisions devant conduire à une nouvelle réduction du budget de près de 10 milliards de livres (une livre vaut environ 0,14 franc). Explication officielle : les conséquences de ces décisions n'avaient pas encore été « *suffisamment étudiées* ». Ces derniers projets seront sans doute encore différés, sinon annulés, en raison du départ de M. Ehrlich. Mais son successeur ne pourra reculer longtemps devant l'inéluctable : une politique d'austérité qui entraînera notamment un net accroissement du chômage, phénomène particulièrement inquiétant pour Israël, pays d'immigration.

Mais le gouvernement a-t-il le choix de sa politique avec un taux d'inflation qui atteindra près de 100 % à la fin de l'année, un déficit de la balance commerciale accru de 50 %, un endettement de l'Etat s'élevant à 4,5 milliards de dollars et une monnaie qui s'est dévaluée de 3 % en moins d'une semaine par rapport à la devise américaine, elle-même bien malade ? Nombre d'observateurs israéliens estiment que le cabinet, quels que soient les changements que l'on y apporte, n'est plus en mesure de contrôler ses décisions. Dans une récente analyse, le rédacteur en chef du *Jerusalem Post* a même prédit la chute du gouvernement, en ajoutant : « *La seule question qui demeure est de savoir qui donnera le dernier coup de pouce.* »

On parle de plus en plus souvent d'élections anticipées : l'opposition travailliste les réclame, M. Begin ne veut pas en entendre parler, mais certaines formations ou personnalités de la majorité commencent à se résigner à cette idée, voire à s'y préparer.

FRANCIS CORNU.

Iran

• Le directeur de la Société nationale des pétroles est révoqué
• M. Bazargan remanie son gouvernement

L'épreuve de force engagée entre M. Nazih, directeur de la SNIP (Société nationale iranienne des pétroles), et les intégristes musulmans s'est terminée, vendredi 28 septembre, par la révocation de M. Nazih. Cette mesure a été annoncée par M. Minachi, ministre de l'information. Il a précisé que le directeur de la SNIP avait cessé d'exercer toute fonction dès que le procureur général révolutionnaire l'avait appelé à comparaître devant lui, ce samedi, pour répondre d'accusations non précisées. C'est dans une lettre adressée au premier ministre, M. Bazargan, que le procureur général avait fait connaître cette sommation.

Auparavant, l'imam Khomeiny avait déclaré à une délégation d'employés de la SNIP que M. Nazih serait jugé « *comme un citoyen ordinaire* » s'il était reconnu coupable après enquête des agissements « *anti-islamiques et anti-nationaux* » que certains lui reprochaient. Les syndicats de tendance islamique avaient en effet pris parti ces derniers jours contre M. Nazih alors que d'autres avaient publié des communiqués nuancés (*le Monde* du 28 septembre).

D'autre part, M. Bazargan a annoncé que, dans le cadre d'un remaniement ministériel, un poste de « *ministre du pétrole et président de la SNIP* » était créé et confié à M. Ali Akbar Moinfar, précédemment ministre du plan et du budget. La nomination de M. Moinfar a été approuvée par le Conseil de la révolution, mais ne serait toutefois pas encore définitive, a précisé M. Bazargan, sans autre explication. Le ministère du budget et du plan a été confié à M. Ezzatollah Shabi. M. Ali Espahbodi a été nommé ministre du travail.

M. Yadollah Sahabi a été nommé ministre d'Etat chargé de l'éducation et de la recherche, M. Hossein Bani Assadi, ministre d'Etat chargé des affaires administratives, et M. Darius Forouhar, ministre du travail, est devenu ministre sans portefeuille.

M. Mostafa Chamanh, conseiller chargé des affaires de la révolution, a été nommé ministre de la défense nationale en remplacement du général Taghi Riahi, qui a démissionné le 18 septembre. M. Chamanh avait dirigé les récentes opérations contre les rebelles kurdes.

Enfin, M. Radjai, vice-ministre de l'éducation nationale, a été nommé ministre à plein titre. Le précédent responsable du département, M. Gholamhussein Chokau avait donné sa démission le 9 septembre.

L'agitation se poursuit dans plusieurs provinces. Le jeudi 27 septembre, des autonomistes arabophones ont commis un attentat contre une ligne ferroviaire au Khouzistan, la grande province pétrolière du Sud. Dans le Nord, les autonomistes kurdes multiplient les attaques dans diverses régions de l'Azerbaïdjan occidental.

D'autre part, les rapports entre Téhéran et certains pays du Golfe se tendent. Le Koweït vient d'expulser un dignitaire chiite, M. Abbas Mohri, et dix-huit membres de sa famille, qui se sont réfugiés à Téhéran. M. Mohri et son fils avaient été arrêtés au début du mois et accusés d'avoir prononcé des discours appelant les musulmans du Koweït à se révolter contre leurs dirigeants sunnites.

Un autre partisan de l'imam Khomeiny avait été récemment expulsé de l'Etat des Emirats arabes unis, et une mesure analogue avait été prise dans l'Etat de Bahrein, dont la moitié de la population est de confession chiite. L'ayatollah Saddegh Rouhani avait même annoncé à Téhéran récemment qu'il prenait la tête d'un « *mouvement révolutionnaire* » à Bahrein contre le cheikh Khalifa, chef de cet Etat, mais M. Ibrahim Yazdi, ministre iranien des affaires étrangères a affirmé samedi au journal koweïtien *Al Anba* que ces déclarations « *ne reflètent pas le point de vue officiel de l'Iran* » et que l'ayatollah Rouhani « *ne représente que lui-même* ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Syrie

CINQUANTE-DEUX ARRESTATIONS DANS LE CADRE DES « MESURES D'ASSAINISSEMENT DES INSTITUTIONS »

Damas (*A.F.P.*). — Cinquante-deux fonctionnaires et citoyens syriens ont été arrêtés pour « *diverses infractions à la loi* », a indiqué la présidence du conseil vendredi 28 septembre. Douze fonctionnaires ont été arrêtés pour « *corruption* », six autres pour « *avoir dépassé les limites qui étaient fixées à leur mission à l'étranger* ». En outre, onze Syriens ont été écroués pour « *contrebande* » et d'autres pour « *délits divers* ».

Ces arrestations interviennent après la publication, mercredi, d'un communiqué du parti Baas et du Front national progressiste (coalition de partis au pouvoir) réclamant l'application stricte de la loi au sein des institutions de l'Etat et la mise en place de spécialistes compétents à la tête de celles-ci.

Toujours dans le cadre des mesures visant à « assainir » le pays, le président Hafez El Assad a accordé aux seules autorités douanières la compétence d'introduire en Syrie ou de faire sortir du territoire syrien toutes les marchandises.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

APRÈS VINGT-CINQ ANS DE PRÉSIDENCE AUTORITAIRE

M. George Meany abandonne la direction de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O.

De notre correspondant

Washington. — M. George Meany aura tenu son organisation syndicale bien en main jusqu'au bout. Le vieux dirigeant avait si bien préparé sa succession que sa décision de se retirer, annoncée vendredi 28 septembre, n'a surpris personne. On en parlait depuis environ un an, mais surtout depuis le printemps, lorsqu'une arthrite l'avait progressivement éloigné de son bureau de la 16e Rue à Washington. A quatre-vingt-cinq ans, un retour n'était plus possible, et M. Meany n'avait plus qu'à annoncer son départ, ce qu'il a fait de la manière la moins spectaculaire possible. Empêché par un « rhume » de participer à une réunion du conseil exécutif de l'organisation, il a fait savoir, par la voix de son héritier et confident, M. Lane Kirkland, qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat lors de la convention de l'A.F.L.-C.I.O., en novembre.

Après vingt-cinq ans d'une présidence autoritaire, l'A.F.L.-C.I.O. est un tel îlot de stabilité — certains diront de sclérose — que la transition s'annonce comme une formalité sans importance. M. Lane Kirkland, âgé de cinquante-sept ans, secrétaire trésorier depuis dix ans, est quasiment certain de succéder au patriarche en novembre — il a confirmé dès vendredi sa candidature, — et tout le monde s'accorde pour voir en lui, à tort ou à raison, l'homme de la continuité. Sans avoir le style flamboyant et les manières rudes de son prédécesseur, il connaît à fond les rouages de l'énorme machine pour avoir fait toute sa carrière dans la bureaucratie syndicale et avoir été l'assistant de M. Meany pendant près de vingt ans.

Plus instruit mais plus terne que ce dernier, il maintiendra très probablement l'organisation dans la ligne qu'on lui connaît depuis l'origine : « conservatrice », c'est-à-dire violemment anticommuniste et antisoviétique en politique extérieure ; « libérale », c'est-à-dire plutôt « à gauche » à l'intérieur, du moins dans le domaine de la politique économique. Il reste à démontrer, en effet, que l'organisation saura, sous la houlette de M. Kirkland, se mettre au goût du jour en ce qui concerne les droits des minorités, des Noirs et des femmes notamment, anormalement sous-représentés dans ses instances dirigeantes.

Une ère nouvelle

Le nouveau président devra lutter contre la lente érosion du pouvoir des syndicats et la diminution de leurs effectifs, en particulier dans le Sud. Mais la succession sera peut-être aussi l'occasion d'une reprise des discussions avec les importantes branches du mouvement syndical séparées de l'A.F.L.-C.I.O. (mineurs, camionneurs, ouvriers de l'automobile notamment), en grande partie pour protester contre les méthodes autoritaires de M. Meany. Son successeur, connu pour son adresse diplomatique, reprendra sans doute les efforts de réunification.

M. Kirkland a, en tout cas, obtenu un succès qui pourrait être important le jour même où s'ouvrait la vacance du pouvoir à la tête de l'organisation. Un accord conclu vendredi entre le gouvernement et la « direction des syndicats américains » (cette appellation plus large indique que l'A.F.L.-C.I.O. comme le gouvernement escomptent être rejoints par les autres syndicats non affiliés) associe pour la première fois ces derniers à l'élaboration de la politique économique en avançant des objectifs communs dans une série de domaines.

Sans doute ce document est-il surtout un catalogue d'intentions générales parfois contradictoires. Il dénonce l'inflation tout en mettant en garde contre des « *niveaux de chômage supérieurs à la normale* ». Il souhaite à la fois des réductions d'impôt et des créations d'emplois, une augmentation des exportations et la fin des « *subventions non équitables aux importations des autres pays* », etc. En même temps, il annonce une convergence des politiques qui devrait être profitable aux deux parties.

Pour le gouvernement et M. Carter, il n'était pas indifférent que l'A.F.L.-C.I.O. proclame, en ce moment sa volonté de coopérer, après les rapports souvent orageux qui ont marqué les deux dernières années, et alors que le sénateur Kennedy cultive avec succès les faveurs des organisations syndicales. Le fait que les signataires de l'accord de vendredi admettent que la lutte contre l'inflation « *signifie une période d'austérité pour les Américains* » (étant entendu que cette austérité « *doit être équitablement partagée* ») est également nouveau et important. Enfin, les syndicats font un pas en direction du soutien aux « directives » que la Maison Blanche avait établies l'an dernier pour instituer un contrôle volontaire des salaires et des prix.

La lutte contre l'inflation

Ces directives, qui prévoyaient de limiter l'inflation à 7 %, ont été en fait balayées par la hausse des prix depuis janvier, qui a atteint le double de ce chiffre en taux annuel. Les syndicats les ont d'ailleurs superbement ignorées jusqu'à présent : les hausses accordées aux ouvriers de l'automobile par General Motors aux termes d'une convention collective négociée à la mi-septembre ne sont pas connues dans le détail, mais elles ont largement dépassé, en tout état de cause, les 7 % de M. Carter.

En même temps, l'inquiétude déclenchée par l'inflation galopante a sans doute poussé l'A.F.L.-C.I.O. à tenter de coopérer avec le gouvernement pour appliquer les directives. Une autre partie de l'accord conclu vendredi prévoit la participation syndicale à une commission consultative tripartite sur les salaires, composée de représentants du monde des affaires et des consommateurs, nommée par le président et qui se réunira une fois par mois. Cette commission devra soumettre avant le 31 octobre ses recommandations sur la modification des directives de la Maison Blanche dans ce domaine.

Tout dépendra de la manière dont cet accord sera appliqué, car le gouvernement n'est pas tenu de suivre les avis de la commission, et celle-ci pourrait se révéler incapable de surmonter ses divisions. Mais les responsables de la lutte anti-inflation ont accepté d'ajourner jusqu'à la fin d'octobre leur réexamen des normes en matière de salaires, afin de prendre en compte l'avis de la commission, alors qu'ils ont déjà décidé un assouplissement limité de leurs normes en matière de prix. Une commission consultative sur les prix a été aussi constituée, composée seulement de représentants du public choisis par le président.

MICHEL TATU.

[M. Meany est né le 16 août 1894 à New-York dans une famille catholique d'origine irlandaise. Son père était plombier et il fut lui-même apprenti plombier à seize ans, puis compagnon. Au même âge, il s'inscrit à l'American Federation of Labor (A.F.L.). Il devient permanent du Syndicat des plombiers en 1922. En 1934, il est élu président de l'A.F.L. pour l'Etat de New-York. Cinq ans plus tard, le voilà porté à l'unanimité au poste de secrétaire trésorier de la Fédération. Il accède à la présidence de l'A.F.L. en 1953 et réalise en 1955 la fusion de ce syndicat avec le Congress of Industrial Organisations (C.I.O.). Il règne depuis sur la centrale unifiée A.F.L.-C.I.O.]

Panama

OPPOSANTS DE GAUCHE ET DE DROITE DÉNONCENT LES MODALITÉS D'APPLICATION DES TRAITÉS SUR LA ZONE DU CANAL

Dix partis panaméens réunis dans un Front national d'opposition, de centre droit, ont annoncé, vendredi 28 septembre, qu'ils ne participeraient pas, le lundi 1er octobre, aux cérémonies marquant le transfert à leur pays de la souveraineté américaine sur la zone du canal de Panama. Ces partis avaient recueilli environ les deux tiers des suffrages lors des élections législatives, en 1968. Les porte-parole du Front ont indiqué que leur opposition était fondée sur le fait que le général Omar Torrijos, qui avait signé les traités de 1977 avec le président Carter, n'était pas le représentant « démocratiquement élu » des Panaméens. Ils se sont, d'autre part, élevé contre une clause introduite par le Congrès américain donnant aux Etats-Unis, dans certaines circonstances, le droit d'intervenir militairement sans l'assentiment des Panaméens pour protéger le canal.

Des opposants de gauche ont participé, le 27, à une « *marche de la dignité* » dans les rues de la capitale panaméenne, afin de protester contre le maintien, jusqu'en l'an 2000, de bases américaines dans la zone du canal.

Lundi a été décrété jour férié par le gouvernement du président Royo. De nombreuses personnalités d'Amérique latine assisteront aux différentes manifestations. Le vice-président américain, M. Walter Mondale, sera également présent. M. Cyrus Vance a annulé sa participation, en raison de la crise née de la présence de forces soviétiques à Cuba.

M. FIDEL CASTRO DÉMENT LA PRÉSENCE A CUBA DE COMBATTANTS SOVIÉTIQUES

(Suite de la première page.)

De son côté, M. Raul Castro, ministre de la défense et numéro 2 du régime, a assuré que les militaires soviétiques stationnés dans l'île étaient moins nombreux que les Américains installés dans la base de Guantanamo, dans l'est de Cuba (1).

A Washington, cependant, une certaine atmosphère de « dramatisation » est perceptible, bien que la Maison Blanche répète qu'il n'y a « *pas crise, mais problème* ». Le président Carter, indique-t-on, est en train de prendre ses décisions « *calmement, sans précipitation* ». Le chef de l'exécutif s'adressera aux Américains dans la soirée du lundi 1er octobre.

M. Carter a présidé trois réunions du Conseil national de sécurité depuis le 27 septembre. De source proche de cet organisme, on indique que l'entretien de trois heure trente que les deux responsables de la politique étrangère, le Soviétique Gromyko et l'Américain Vance, ont eu le 27 septembre à Washington n'a donné aucun résultat qui puisse satisfaire les Etats-Unis. Même s'il n'existe, admet-on, aucune menace actuelle à la sécurité des Etats-Unis, le *statu quo* est inacceptable.

(1) Il y a environ deux mille cinq cents soldats américains à Guantanamo.

CORRESPONDANCE

A propos de la société Le ciment d'Haïti

M. Bernard Maréchal nous adresse la lettre suivante :

Dans un article consacré à Haïti, page 4 du numéro 10779 de votre journal du mercredi 26 septembre, l'un de vos collaborateurs, sous la signature initialée G.C., mentionne les problèmes qui ont opposé le secrétaire d'Etat du commerce et de l'industrie de ce pays, M. Guy Baudy, et la société de droit haïtien Le Ciment d'Haïti S.A., filiale du groupe français Lambert Frères et Cie, filiale dont j'ai assuré de septembre 1978 à juillet 1979 la direction générale à titre d'administrateur-directeur général, problèmes dont l'une des péripéties a effectivement conduit à mon arrestation le 10 juillet 1979 et à mon expulsion du territoire de la République d'Haïti le 11 juillet 1979.

Je dois tout d'abord, après lecture de cet article, préciser pour l'information générale et l'édification complète de vos lecteurs que le différend en question est en voie de règlement, la signature d'un protocole d'accord étant intervenue entre les parties le 10 août 1979.

Je tiens également à préciser que si, effectivement, j'ai été personnellement victime d'une arrestation par les forces de l'ordre et d'une mesure d'expulsion exercée en vertu de la souveraineté de l'Etat haïtien, je n'ai jamais été confronté à la « violence » ni « malmené », ni encore moins « gardé nu » dans une cellule, contrairement à ce que ledit article laisse entendre. Bien au contraire, pour demeurer parfaitement objectif, j'ajouterai que j'ai été entouré pendant le temps de ma détention, soit environ vingt et une heures, d'un maximum d'égards de la part des autorités haïtiennes.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● SELON LUANDA, soixante personnes ont été tuées, mercredi 26 septembre, dans un raid effectué en Angola par l'aviation sud-africaine contre les villes de Lubango et de Xangongo. L'Afrique du Sud a démenti vendredi avoir lancé cette opération. — *(A.F.P., Reuter.)*

R.F.A.

● L'ASSOCIATION DES MAGISTRATS OUEST-ALLEMANDS (qui regroupe quelque quinze mille juges et procureurs) s'est prononcée, vendredi 28 septembre, au cours de son congrès réuni à Essen (Rhénanie du Nord-Westphalie), contre le renforcement de la législation antiterroriste en vigueur en R.F.A. M. Witte, président de l'association, a cependant indiqué que les magistrats ne souhaitaient pas davantage un allégement de cette législation, mais le maintien du *statu quo*. — *(A.F.P.)*

Sao-Tomé et Principe

● APRES L'ECHEC DE LA TENTATIVE DE COUP D'ETAT contre le régime du président Manuel Pinto da Costa (*le Monde* du 29 septembre), le Portugal a refusé l'asile politique à l'ancien premier ministre de Sao-Tomé, M. Miguel Trovoada. — *(A.F.P.)*

Suisse

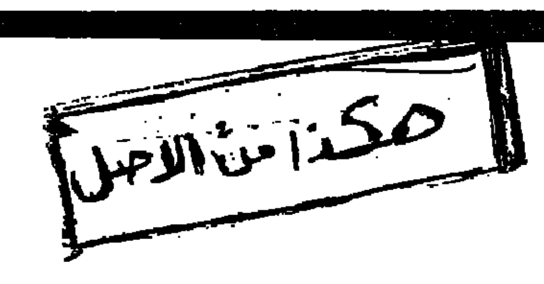
● LE DEUXIEME SECRETAIRE DE L'AMBASSADE TCHECOSLOVAQUE à Berne a regagné son pays à la demande des autorités helvétiques, a-t-on appris vendredi 28 septembre. M. Majdloch avait été déclaré indésirable pour avoir espionné ses compatriotes émigrés en Suisse. Dix mille Tchécoslovaques environ ont obtenu l'asile dans la Confédération depuis 1968. Cette semaine encore, deux sportifs dont l'identité n'a pas été révélée ont demandé l'asile en Suisse à la faveur d'un voyage d'agrément. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

● LE PRETRE ORTHODOXE GLEB YAKOUNINE, animateur du « comité de défense des croyants en U.R.S.S. », a annoncé que le K.G.B. (sécurité d'Etat) avait fait vendredi 28 septembre une perquisition à son domicile à Moscou. On apprend d'autre part de bonne source qu'un autre prêtre orthodoxe « dissident », le Père Dimitri Doudko, a été convoqué récemment par le métropolite Juvenal de l'Eglise orthodoxe russe pour le sommer de mettre fin aux prêches qu'il tient dans une petite église des environs de Moscou, et qui rassemblent un grand nombre de fidèles. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● M. JOSHUA NKOMO, co-président du Front patriotique du Zimbabwe, a accusé vendredi 28 septembre la délégation britannique à la conférence de Londres sur la Rhodésie de vouloir « *entraver le bon déroulement des travaux* ».



Le Monde

politique

LA CLOTURE DES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Les gaullistes n'excluent pas de se « dissocier » du gouvernement

Dans son discours de clôture des journées d'études parlementaires, vendredi soir 28 septembre, à Aix-les-Bains, M. Labbé, président du groupe, s'est surtout efforcé de fournir des justifications politiques et constitutionnelles au nouveau comportement du R.P.R. Au terme de trois jours de réflexion, les députés gaullistes ont tenté de s'accoutumer à la ligne politique nouvelle que le mouvement, et surtout ses chefs, avaient défini lors du comité central du 23 septembre. Bien que ni les « faucons » ni les « colombes » ne se soient exprimés, laissant la parole à ceux qui reflètent plutôt un sentiment moyen, ce sont cependant des propos essentiellement critiques à l'égard du gouvernement qui ont été entendus. Il s'agissait, pour M. Labbé, d'expliquer publiquement comment le R.P.R., tout en refusant de voter éventuellement une motion de censure, entendait pratiquer dans la majorité une contestation interne, sans tomber pour autant dans la tentation de l'opposition ni dans les séductions de l'alignement inconditionnel. M. Labbé s'est donc essayé à établir clairement une

De nos envoyés spéciaux

distinction assez subtile et à dissiper certaines ambiguïtés tenaces.

Il a voulu en quelque sorte renverser la charge de la preuve : ce ne serait plus le R.P.R. qui mettrait la majorité en danger ; ce serait, en revanche, au gouvernement de démontrer lui-même que sa politique ne menace pas la cohésion de la majorité. Le R.P.R. aurait alors pour mission, selon M. Labbé, de rappeler au gouvernement que la majorité qui le soutient n'émane pas d'une décision autoritaire, d'une combinaison d'état-major ou d'une coalition parlementaire, mais de la volonté populaire exprimée lors des élections législatives. Afin de respecter cet engagement pris devant les électeurs, M. Labbé relance la balle dans le camp du gouvernement, mais esquisse aussi certaines menaces puisqu'il affirme que « la confiance ne s'accorde pas une fois pour toutes ». Toutefois, selon lui, le retrait de la confiance ne doit pas se traduire par la censure. En somme, le R.P.R. pourrait par certains de ses votes exprimer sa méfiance ou sa défiance, et dans certains cas, comme l'a dit M. Labbé, se « dissocier » du gouvernement.

Cette attitude se traduira par un comportement de « contestation interne » dans la majortié, qu'illustreront certaines propositions gaullistes. Le R.P.R. met ainsi le pouvoir sous surveillance et brandit une menace qui apparaîtra bien théorique.

Voulant « infléchir » la politique du gouvernement, le R.P.R. la condamne aussi avec une réelle sévérité puisque, selon lui, elle ignorerait les voies de la compréhension et du cœur et qu'elle instaurerait une société d'assistance et de culpabilisation.

M. Labbé n'a toutefois pas dit ce que ferait son parti si M. Barre persistait à ignorer ses revendications et à ne pas entendre son nouveau ton. Mais en soulignant que les gaullistes sont prêts à répondre aux aspirations des Français et veulent incarner l'espoir, M. Labbé a indirectement rappelé qu'ils ne désespèrent toujours pas de constituer un recours.

A. P.

Aix-les-Bains. — La troisième et dernière séance de travail des journées d'études parlementaires des élus gaullistes s'est ouverte vendredi 28 septembre à Aix-les-Bains, par un exposé de M. Julien Schvartz, député de Moselle, consacré aux problèmes énergétiques. Quelle que soit la politique intérieure de l'énergie que le gouvernement est susceptible d'élaborer, indique le rapporteur, « *un effort diplomatique intense est nécessaire. Il faut que la France prenne des initiatives visant à rentabiliser le système monétaire international* ».

Définissant la politique énergétique du gouvernement par la formule « *retard et échec* », il déclare, en ce qui concerne les économies d'énergie, que les discours officiels sont « *fallacieux et choquants* » et se prononce pour une étatisation de la rente de Lacq et des futurs gisements d'hydrocarbures, qui serait une « *mesure salutaire* ».

M. Michel Debré déclare que l'effort demandé aux Français pour économiser l'énergie « *n'est ni éclairé ni explicité. A chaque fois,* souligne-t-il, *on paraît surpris d'une hausse du pétrole comme si c'était un orage imprévisible. En outre, on se gargarise de mots avec la coopération européenne qui n'existe pas. La chasse au gaspi,* observe M. Debré, *est l'exemple même de ce qu'il ne fallait pas faire, car on transforme en gadget un problème extrêmement grave. Il n'est pas question de libéralisme dans cette affaire. Il s'agit d'expliquer, mais aussi de contraindre et de faire des choix dans le domaine budgétaire. Le dirigisme,* ajoute-t-il, *n'empêche pas obligatoirement la nationalisation. Il y a une réflexion à mener.* »

Abordant les problèmes posés par la réforme de la fiscalité directe locale, qui doit être examinée par l'Assemblée nationale dans les premiers jours du mois d'octobre, M. Michel Aurillac, député de l'Indre, déclare que, « *de replâtrage en replâtrage, les mesures d'urgence votées en 1976 et 1977 ont rendu le système fiscal local totalement injuste et inintelligible* ». Il indique que le groupe R.P.R. rejettera la formule, retenue par la commission spéciale de l'Assemblée nationale, d'un impôt départemental complémentaire sur le revenu, à la place de la part fiscale de la taxe d'habitation. Le député de l'Indre ajoute : « *En attendant la mise en vigueur de la nouvelle assiette* (de la taxe professionnelle), *la législation fiscale sera gelée pour 1980, 1981 et, selon toute vraisemblance, 1982.* »

M. André-Georges Voisin, député de l'Indre-et-Loire, rappelle ensuite les travaux de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la fiscalité directe locale dont il est le rapporteur à l'Assemblée nationale. Malgré les modifications apportées au texte initial, il déclare qu'il continue à penser qu'une réforme complète de la fiscalité locale aurait été nécessaire.

Les gaullistes, explique M. Labbé, sont l'objet de procès d'intention. On veut les enfermer dans une sorte de manichéisme *au nom duquel* la *critique* doit s'accompagner de la censure. Il ajoute : « *Nous ne devons jamais oublier que rien ne peut nous dissocier de la majorité telle que le peuple la ressent. En revanche, rien ne nous interdit de nous dissocier du gouvernement si tel était notre devoir, si le gouvernement ne soutenait plus vraiment les choix majoritaires où s'il mettait par son comportement la majorité en danger.* » « *Nous ne sortirons pas de la majorité,* réaffirme M. Labbé, *mais nous ne devons pas oublier que notre comportement positif ou négatif éclaire ou altère l'image de la majorité.* »

Insistant sur la responsabilité de chacun à cet égard, il ajoute : « *Nos faiblesses, nos discordes, nos erreurs ne demeurent pas dans le champ clos des congrès politiques. L'opinion les ressent au même titre que les erreurs ou les faiblesses du gouvernement. Je n'incite pas le R.P.R. à cesser sa critique,* précise le député des Hauts-de-Seine, *je constate seulement que la portée de nos réflexions ne gagne rien dans une expression polémique, qu'elle y perd une grande partie de sa force.* »

Les difficultés du R.P.R. avec le gouvernement, poursuit M. Labbé, ont été longtemps fondées « *sur une sorte de dissociation entre la volonté militante et l'expression parlementaire* ». « *Le R.P.R. doit s'exprimer d'une même voix* », insiste-t-il. « *Quant aux élus,* ajoute-t-il, *rien ni personne ne les autorise à adopter un comportement qui ne tienne pas compte de la portée des propos et des actes et de leurs prolongements, ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent accepter des déviations ou des renoncements.* » « *Personne ne me convaincra de l'impossibilité de défendre les objectifs essentiels du gaullisme dans la majorité, à la condition expresse de ne pas nous confondre* », affirme-t-il enfin.

En conclusion de son intervention, le conseiller politique du mouvement gaulliste déclare : « *C'est pourquoi notre rendez-vous en Savoie doit marquer une plus forte prise de conscience de la primauté des groupes parlementaires qui implique un véritable renouveau de nos méthodes et de notre action.* » — L. Z.

« La confiance ne s'accorde pas une fois pour toutes »

Après avoir assisté à une cérémonie au monument aux morts et s'être rendus à une réception offerte par M. André Grosjean (R.P.R.), maire et conseiller général d'Aix-les-Bains, les élus gaullistes *se sont réunis dans* l'après-midi pour la séance de clôture. M. Michel Barnier, député de Savoie, a prononcé une courte allocution, puis M. Claude Labbé a fait le bilan des journées parlementaires.

Reconnaissant tout d'abord que le R.P.R. a « *émergé* » de « *l'épreuve* » des élections européennes « *dans un état médiocre* » et ajoutant qu'il avait perdu « *cette mauvaise bataille* », le président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale a ensuite axé la quasi-totalité de son propos sur les rapports des gaullistes avec le gouvernement. « *Un contrat aussi évident soit-il, peut toujours être revu, et pas forcément pour un simple codicille,* déclare-t-il. *La censure est une arme constitutionnelle à l'usage de l'opposition. La confiance s'accorde généralement dans le cadre d'une sorte de contrat de majorité. Elle se vit tous les jours et ne s'accorde pas une fois pour toutes.* »

L'énarque et le syndicaliste

(Suite de la première page.)

Ils sont infiniment plus percutants parce qu'ils osent transgresser des tabous, bafouer des *dogmes. Sur un thème-clé pour* les socialistes, la différence est saisissante. Jean-Pierre Chevènement reprend pieusement la formule sacrée concernant l'« hégémonie de la classe ouvrière », qui devrait succéded à l'hégémonie de la bourgeoisie. On pense à une vieille chanson de 1848, composée par des gens qui n'avaient pas encore lu le *Manifeste*, mais qui ressentaient l'esprit du temps : « A genoux devant l'ouvrier ! » Que le terme « hégémonie » soit contradictoire avec les valeurs de la démocratie, qu'il conduise à justifier la dictature d'un parti qui devient « *la volonté de la classe ouvrière* », comme disait Lénine(1), cela n'a pas d'importance. Les principes sont respectés. Marx, Engels, Gramsci, peuvent se réjouir dans leurs tombes.

Edmond Maire n'est pas si fidèle aux enseignements des prophètes. La classe ouvrière, lui, il la connaît depuis toujours. Il partage ses luttes quotidiennes. Il constate que sa canonisation sert à maintenir en place de vieilles idées qui ne correspondent plus à la réalité et qui affaiblissent finalement la capacité des travailleurs à lutter contre l'exploitation. Il ose donc écrire ces propos sacrilèges : « *Toute une imagerie présente dans la tradition du mouvement ouvrier (...) se traduit par une certaine propension verbale à survaloriser l'ouvrier professionnel tout en proposant, comme projet émancipateur, des programmes dont la pente aurait volontiers pour effet de fonctionnariser l'ensemble des travailleurs et de renvoyer toute solution à l'Etat tutélaire.* »

Si le parti socialiste veut sortir du tunnel où il tâtonne depuis mars 1978, c'est ce langage-là qu'il doit tenir. Le contenu du document Chevènement a été bien amélioré ces dernières semaines. La référence à l'hégémonie de la classe ouvrière a disparu. L'orientation nationaliste a été atténuée. On s'est éloigné du « gaullo-marxisme » qui caractérisait le texte primitif. On s'est rapproché des problèmes de la France des années 80. Mais on balance toujours entre le réalisme et l'idéologie.

Tout dépend finalement des objectifs réels du parti socialiste. Veut-il exposer à l'ensemble des citoyens son véritable projet de société, ou seulement dissimuler derrière une logomachie de gauche qui plaît à la plupart de ses militants, un immobilisme qui convient à beaucoup de ses électeurs ? Rompant avec un verbalisme de moins en moins supportable, le style Maire correspond exactement à la première hypothèse. *Le style Chevènement* est mieux adapté à la seconde : celle d'une entreprise tactique tendant à rétablir l'unité du parti sous la houlette du premier secrétaire et l'entente avec les communistes nécessaire à la victoire électorale.

Certes, un projet socialiste ne peut pas se borner à définir un catalogue de mesures concrètes. Il doit les situer dans une perspective de transformation à long terme, afin de « *dépasser la contradiction entre réforme et révolution* », suivant la formule des partisans de Felipe Gonzalez à Séville. Le défaut essentiel du style Chevènement, ce n'est pas d'être idéologique : c'est de se référer à une idéologie dépassée, dont le mérite principal du style Maire est de souligner l'archaïsme. Certes, on ne construit pas une *idéologie* nouvelle en quelques semaines : c'est une œuvre de longue haleine dont la convention nationale de décembre pourra seulement indiquer l'orientation. Elle ne le fera que si elle regarde la réalité en face, celle d'aujourd'hui et du demain *prévisible, au lieu de s'enfermer* dans le tableau brossé voici quelque cent ans par un homme de génie qui prend place aux côtés d'Aristote, de Machiavel, de Montesquieu, de Tocqueville, parmi ceux qui nous aident à comprendre le monde, mais qui n'est ni plus ni moins infaillible qu'eux quand il décrit la société de son époque, laquelle différait profondément de la nôtre.

MAURICE DUVERGER.

(1) Le soulignement est de Lénine.

Le comité directeur du P.S. étudie le projet socialiste

M. Rocard devance nettement M. Mitterrand dans un sondage

Clôturant la journée parlementaire du P.S., M. François Mitterrand a indiqué que les élus ont « montré l'exemple » de ce qu'il faut faire : « traiter des sujets importants, apporter des propositions, contester la politique de la majorité conservatrice ». Le premier secrétaire du P.S. a également précisé que les travaux qui se sont déroulés à Chartres « entrent dans un cadre plus général » au sein duquel se situe la réflexion sur le « projet socialiste ».

Celle-ci, engagée au sein d'une commission « ad hoc », se poursuit samedi 29 et dimanche 30 septembre à Paris, à l'occasion de la réunion du comité directeur. Les débats au sein de cette instance ont pour objet, selon M. Mitterrand, « non pas de mettre un terme à la discussion sur le projet, mais de mettre un terme aux rédactions soumises aux militants ». Le processus doit en effet s'achever avec la réunion, à la mi-décembre, d'une convention nationale chargée de « tirer les leçons » des discussions qui auront eu lieu dans les sections et les fédérations du parti.

Au sein du comité directeur, les travaux devaient être marqués par le dépôt de nombreux amendements au texte rédigé par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études, émanant *non seulement des courants minoritaires* de MM. Rocard et Mauroy, mais aussi des amis de M. Mitterrand.

Même si l'élaboration du « projet socialiste » doit être l'activité dominante des militants dans les prochains mois, la question de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981 est dans tous les esprits. Aussi M. Gaston Defferre s'est-il prononcé, vendredi, au micro de France-Inter, en faveur de la candidature de M. Mitterrand, car celui-ci a l'« étoffe d'un homme d'Etat » et peut l'emporter, « car c'est l'homme de l'union des voix de gauche ». Pourtant, le sondage Louis Harris, publié par « l'Express » daté du 29 septembre, laisse penser que l'image du premier secrétaire dans l'opinion s'est quelque peu dégradée, tandis que près de la moitié des personnes interrogées (46 %) estiment que M. Michel Rocard serait le meilleur candidat socialiste, le quart d'entre elles (25 %) se prononçant en faveur de M. Mitterrand. Pour les électeurs socialistes, ces pourcentages sont respectivement de 52 % et de 33 %.

Le sondage *l'Express* - Louis Harris, effectué entre les 12 et 19 septembre auprès d'un échantillon de mille personnes, représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, place M. Rocard nettement devant M. Mitterrand. Celui-ci est considéré par 55 % des personnes interrogées comme « *un homme du passé* ».

Alors que 25 % des personnes interrogées estiment que le premier secrétaire serait le meilleur candidat socialiste (contre 46 % pour M. Rocard), 52 % de ces mêmes personnes pensent que, s'il se retirait de la vie politique, M. Mitterrand devrait être remplacé par le député des Yvelines. (17 % estiment que ce devrait être M. Mauroy, 5 % M. Chevènement, 1 % M. Fabius, 7 % aucun de ceux-ci.)

La ventilation par sympathie partisane donne un avantage plus net à M. Rocard : parmi les sympathisants communistes, 42 % jugent le député des Yvelines meilleur candidat (contre 28 % pour M. Mitterrand) ; chez les sympathisants du P.S., 52 % se prononcent en faveur de M. Rocard, contre 33 % en faveur de M. Mitterrand, soit pour la gauche 30,5 % pour le premier secrétaire et 47 % pour le député des Yvelines.

L'action de M. Mitterrand est jugée plus sévèrement que favorablement. En ce qui concerne la relance de l'action commune avec le P.C., 41 % des personnes interrogées donnent « *plutôt tort* » au leader socialiste, 32 % « *plutôt raison* », 27 % sont sans opinion. De même, 45 % estiment que, dans l'affaire de Radio-Riposte, le député de la Nièvre « *n'avait pas le droit de ne pas respecter strictement la loi* », 33 % pensent qu'« *il a eu raison de rompre le monopole* ».

Les travaux du comité directeur ont été précédés, samedi matin, par des réunions de courants au cours desquelles l'attitude des uns et des autres a été mise au point. La séance devait être ouverte, samedi après-midi, par le rapport d'activité de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national et numéro deux du parti.

Vendredi soir, les amis de M. Mauroy s'étalent réunis pour décider du dépôt de plusieurs amendements. Cette réunion a permis de confirmer que le courant du maire de Lille est hostile à la première partie du « *Projet socialiste* », intitulée « *Comprendre* », et rédigée par M. Chevènement. En revanche, et sous réserve de l'approbation, par une majorité du comité directeur, de leurs amendements, la troisième partie, intitulée « *Agir* », paraît aux amis de M. Mauroy acceptable. Ils devaient donc s'efforcer de convaincre le comité directeur de la nécessité de ne considérer la première partie que comme un prologue, ou une simple contribution, le contenu du projet étant ramené à l'énoncé de ses objectifs.

De leur côté, les amis de M. Rocard, tout aussi opposés, sinon plus, que ceux de M. Mauroy à la partie idéologique du projet, s'apprêtaient également à livrer une bataille d'amendements (sur la décentralisation, les acquis de mai 1968 et la politique à l'égard de l'U.R.S.S. notamment) en recherchant en quelque sorte la constitution de majorités d'idées.

Cet objectif rejoint celui de certains proches de M. Mitterrand qui, tel M. Paul Quilès, membre du secrétariat national, souhaitaient voir adoptées des propositions autres que celles du texte présenté devant le comité directeur, dans le domaine de l'énergie notamment.

Cette attitude, qui n'entame pas l'alliance entre le CERES et les amis de M. Mitterrand, peut permettre de déplacer l'intérêt des débats vers les questions concrètes, aux dépens des aspects de politique interne du parti.

En tout état de cause, les uns et les autres manifestaient leur souci de favoriser des échanges sereins et d'éviter toute nouvelle crispation. — J.M.C.

A Chartres, les parlementaires demandent au gouvernement d'engager sa responsabilité

Chartres. — Les parlementaires socialistes réunis vendredi 28 septembre à Chartres, à l'occasion de leur journée d'étude, ont décidé de demander au gouvernement d'engager sa responsabilité à l'Assemblée nationale dès la session d'automne, lors d'un débat sur la politique économique et sociale.

M. François Mitterrand a indiqué, à l'issue de cette journée, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement ne pourrait pas refuser un tel débat. Le premier secrétaire a également souligné les contradictions qui existent, selon lui, entre la formule du président de la République, « *pour solde de tout compte* », et l'attitude du premier ministre.

M. Mitterrand a annoncé que le P.S. rendrait publique, prochainement, une affaire de mise en fiches des citoyens par la police.

De son côté, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé que les parlementaires socialistes ont décidé de participer à des émissions de Radio-Riposte, la radio libre du P.S., afin d'une part de protester contre l'inculpation de M. Mitterrand et d'autres leaders socialistes, et d'autre part de prouver « *la mainmise du pouvoir sur l'audio-visuel* ».

Au cours de cette journée, plusieurs rapports ont été présentés, notamment sur la fiscalité locale, l'agriculture et la Sécurité sociale. Les parlementaires socialistes ont également défini l'attitude qu'ils adopteront lors de la session d'automne. Il s'agira pour eux d'assortir chaque critique de propositions concrètes.

Enfin, M. Laurent Fabius, porte-parole du parti, a présenté une communication sur le budget pour 1980, qu'il a qualifié de « *budget de détérioration, de passivité et d'inégalités* ». Au cours du débat budgétaire, les élus socialistes proposeront notamment de modifier les tranches du barème de l'impôt sur le revenu (afin d'alléger la charge des petits contribuables et d'alourdir celle qui pèse sur les hauts revenus), de réformer les droits de succession et de porter au taux zéro la T.V.A. sur la consommation du fuel domestique.

J.-M. C.

ANCIENS COMBATTANTS

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE A AUSCHWITZ

Inauguration de l'exposition permanente de la déportation française

L'exposition permanente de la déportation française à Auschwitz est inaugurée le dimanche 30 septembre par le général Mieczyslaw Grudzien, ministre des combattants de la République populaire de Pologne, et M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Ce lieu de pèlerinage comporte sept salles, et les documents, photos et objets divers évoquent les sujets suivants : *la guerre* et l'occupation, la résistance, la répression en France, l'arrivée à Auschwitz, la vie quotidienne à Auschwitz, la mort quotidienne, Auschwitz dans le système concentrationnaire.

Le nom d'Auschwitz (Oswiecim en polonais) désigne un immense ensemble concentrationnaire de 42 kilomètres carrés de superficie, situé en Haute-Silésie, à une soixantaine de kilomètres de Cracovie et à une trentaine de Katowitz, s'étendant principalement dans une boucle de la Vistule, entre ce fleuve et son affluent, la Sola. Il comprenait plusieurs grands camps. L'ensemble de ces camps a été libéré par l'armée soviétique le 27 janvier 1945. Il n'y avait plus que des malades (environ 2 500) et ceux et celles qui étaient restés pour les soigner, les détenus ayant été évacués vers l'Ouest le 18 janvier.

On estime à plus de 15 000, sur 21 000, le nombre de Tziganes gazés et à 2,5 à 3 millions le nombre de juifs exterminés à leur arrivée à Birkenau, le plus vaste des camps d'Auschwitz.

On évalue le total des Français déportés à Auschwitz à 89 000 environ dont 86 000 à 87 000 juifs — 78,5 %, soit 68 000, de ces juifs venus de France furent sélectionnés dès leur arrivés pour la chambre à gaz où ils devaient disparaître.

● *M. Raymond Barre* recevra pour la première fois, le lundi 1er octobre, le bureau national de l'Union française des associations de combattants qui avait demandé audience au premier premier ministre depuis la fin du mois de juin. La délégation de l'UFAC fera part au premier ministre des inquiétudes qui agitent le monde combattant, avant la discussion du budget 1980.

● *Le colonel d'artillerie Guy Baruscud* est nommé membre de l'état-major particulier du président de la République en remplacement du général de brigade François Gerin-Roze.

Le Monde

société

LA CLOTURE DE LA SEMAINE

« L'informatisation non maîtrisée fait courir le risque de la solitude dans la foule »

déclare M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a pris la parole vendredi après-midi 28 septembre devant le colloque Informatique et Société, s'est attaché d'abord à donner une « explication » de cette rencontre souhaitée par lui. Il a déclaré : « *Ce colloque n'a pas été voulu pour le plaisir de réunir l'une des plus brillantes assemblées intellectuelles du monde. Au contraire, notre pays souhaite que s'instaure un débat libre et pénétrant. La qualité de vos travaux, la profondeur de vos vues, l'attention qui vous a entouré en France et dans le monde montrent que cet objectif a été atteint.* »

Le président de la République a ensuite estimé que « *la portée de cette rencontre entre les techniques puissamment novatrices et notre civilisation présente et future paraît pouvoir être éclairée le long de trois axes de recherche : le mouvement convergent de l'aspiration sociale, de l'économie et de la technologie, vers des valeurs de qualité et non de quantité, annonçant un certain effacement de la matière ; la prédétermination de certains traits d'une nouvelle civilisation ; et la nécessité d'une vigilance individuelle et sociale pour que l'humanité soit assurée de faire bon usage de ces instruments nouveaux.* » Il a alors traité de chacun de ces trois axes.

— Le mouvement convergent de la qualité vers la quantité : la modification des valeurs culturelles se traduit par un mouvement de rejet de la société quantitative, de la société de consommation. « *Mai 1968, en France, le mouvement californien, aux Etats-Unis, en particulier, ont jalonné la naissance et la croissance de nouvelles valeurs culturelles : la qualité de la vie, le respect de l'environnement, l'écologie, le rejet des très grands « outils » ; la création artistique, le sens de la mesure, de la nature et du temps.* » La rareté de l'énergie et des matières premières a conduit à la découverte « *des limites de notre sphère, ce fragile vaisseau spatial* », mais « *le plus extraordinaire* » est que « *les mesures correctrices aient été, dans la plupart des pays, si tardives. Et qu'il ait fallu, pour qu'elles prennent corps, la pression des contraintes extérieures.* »

La révolution technologique touche tous les domaines, mais ses effets sont particulièrement saisissants dans l'informatique, où elle amène peu à peu « *l'effacement progressif du support matériel* » ; « *Le « matériel » s'estompe. Le « logiciel » se déploie.* » L'orateur s'est interrogé : « *Peut-on voir un signe dans cette convergence ? Un mouvement instinctif de l'espèce, devenue plus nombreuse, pour s'opposer à la rareté de l'espace et à l'insuffisance de la ressource ? Ou s'agit-il de démarches faites à tâtons pour réagir dans des domaines séparés aux pressions qu'exercent les nouvelles contraintes ? Prescience ou instinct défensif ?* » Sa réponse a été : « *J'opte pour la prescience.* »

— La prédétermination de certains traits de la civilisation à venir. M. Giscard d'Estaing a évoqué quatre aspects de cette prédétermination : « *L'écriture et le langage, la transformation sociale, la création culturelle et la place de l'intelligence artificielle.* » Comme le jeton de la comptabilité des marchands de la lointaine Antiquité est à l'origine de l'idéogramme numérien, l'écriture actuelle donnera naissance à une nouvelle écriture. Et « *la rencontre du langage de l'informatique et de la langue usuelle sera riche d'enseignements (...). La société « informatisée » verra apparaître une nouvelle écriture et un nouveau langage* ».

La transformation sociale sera induite par le nouveau langage :

« *Un effet majeur de la poussée de l'informatisation sera de lui faire franchir un triple barrage : celui des grandes institutions, traumatisantes. C'est pourquoi je celui des cloisonnements techniques et celui des spécialistes.* »

Le chef de l'Etat a estimé au passage que « *la machine, intelligente ou non, reste subordonnée.* » « *Je crois profondément,* a-t-il dit, *que l'informatique peut aider à une vaste humanisation des machines et non provoquer la robotisation des hommes.* »

La diffusion de la télématique et de l'informatique introduit aussi, selon l'orateur, « *un profond changement dans les conditions de la création culturelle* », notamment par la « *modification des perceptions sensibles* » et « *l'aide à la créativité* » : « *Le mouvement d'informatisation est porteur de ses catégories propres d'espace et de temps. (...) La télématique, prolongeant et approfondissant les effets des médias contemporains, modifie l'espace en abolissant la distance, et (...) l'accès immédiat à une immense mémoire sociale impose une nouvelle conception du temps.*

» La distance « abolie », le temps « disponible » de l'ère de l'informatique, renouvelleront les formes de la création artistique sans en effacer les genres. La créativité artistique elle-même peut être stimulée par l'informatique. » Le président de la République a précisé toutefois qu'il ne croit pas pour autant « *à la naissance* » de « *l'ordinateur poète* »

Enfin, en ce qui concerne l'« *intelligence artificielle* », il a noté : « *C'est une intelligence mais pas notre intelligence. L'informatique ne peut pas être une intelligence qui domine. Mais elle peut être une intelligence qui prépare et qui complète.* »

« Réfléchir aux propositions de M. Edmond Maire »

— La nécessité d'une vigilance individuelle et sociale. Sur ce point le chef de l'Etat a déclaré : « *On pense aussitôt à la menace sur l'emploi, sur la liberté. La manière dont on présente souvent le problème des conséquences de l'informatisation sur l'emploi est inexacte. Comme au temps de l'invention du métier à tisser, on ne cite que les emplois menacés, et non les emplois créés pourtant bien tangibles : ils sont au nombre de vingt-cinq mille par an en France, pour la seule informatique.*

» On souligne les effets négatifs des progrès de productivité réalisés dans la production des biens et des services actuels. Mais on se refuse à voir la naissance de vastes marchés pour des produits nouveaux.

» Mais il est vrai que l'informatisation des entreprises peut conduire, à court terme, à des transformations profondes donc demande au ministre du travail, en liaison avec le ministre de l'industrie, de réfléchir aux propositions qui ont été formulées à ce sujet au cours de ce colloque, notamment par M. Edmond Maire. »

Il a poursuivi : « *Si les faux problèmes ne doivent donc pas nous arrêter, quatre thèmes me paraissent, en revanche, nécessiter une attention particulière : la liberté individuelle ; la décentralisation des pouvoirs et des décisions ; la maîtrise de l'encombrement des informations ; la préservation de la fraternité entre les hommes.* »

Sur le premier point, il a souligné : « *Le stockage et l'accès direct à des informations qui étaient autrefois consignées par écrit, ou conservées dans le secret des mémoires humaines, peuvent soumettre les hommes à des volontés occultes de savoir et de contrôle. C'est la raison pour laquelle une législation protectrice a été votée par le Parlement. Une structure de protection et de surveillance a été mise en place.*

» Il nous faut, en ce domaine crucial, veiller constamment à ce que le législateur ne prenne aucun retard sur l'évolution des techniques. »

Sur le second point (la nécessité de la décentralisation), M. Giscard d'Estaing a remarqué que « *la phase des très grands ordinateurs était bien accordée à un modèle centralisé* » mais que « *les récents développements de la télématique font heureusement s'éloigner ce danger : la diminution des coûts, la réduction des tailles, la multiplication des terminaux à usage individuel, font de l'informatique un instrument d'affranchissement et de décentralisation.* »

A propos des moyens d'éviter saturation et encombrement, l'orateur a relevé que « *l'informatique peut être l'instrument d'une meilleure régulation, et ainsi contribuer à économiser le temps, les nerfs et l'énergie* », mais qu'« *un mauvais usage de l'informatique et de la télématique peut accentuer le désarroi de l'homme contemporain : en plaçant, sous son regard, trop de signes, en faisant miroiter trop de connaissances fugitives* ».

Il a donc estimé qu'un « *grand effort doit être entrepris sans tarder pour que chacun puisse maîtriser l'usage de la machine* ». Il a souligné : « *Dès maintenant, l'école va entreprendre cette grande tâche. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé que le plan d'informatisation mis en œuvre dans notre pays fasse une grande place à la formation des élèves et des étudiants.* »

En ce qui concerne l'objectif de solidarité, le chef de l'Etat a déclaré : « *Poussé à l'extrême, l'usage de la télématique pourrait être la suprême aliénation. L'homme deviendrait un consommateur d'images et de signes, placé devant un écran universel, capable de solliciter tous les savoirs, toutes les mémoires et tous les services.*

» Il n'y aurait plus besoin de se déplacer : l'enseignement, les achats, les consultations médicales, et même l'activité professionnelle, se feraient à domicile. La communication deviendrait abstraite, et la révolution entreprise par la télévision serait ainsi portée à son terme : le monde entier serait proche, mais l'homme n'aurait plus de prochain.

» Tel est le danger ultime : l'informatisation non maîtrisée fait courir le risque de la rupture sociale et de la solitude dans la foule.

» Mais, à l'inverse, outil d'une communication accrue, elle peut être un instrument de solidarité et de fraternité, en multipliant les occasions de rencontres et d'échanges.

» Cloison ou réseau ? La langue informatique appelle le même jugement que la langue d'Esope. »

Les conclusions du président de la République ont été les suivantes :

« *L'informatique est appelée à apporter de profondes transformations dans notre organisation économique et sociale : ce ne doit pas être une révolution qui se subisse, mais une évolution qui se prépare.*

» La France, pays du concept, a une vocation naturelle à développer l'invention, la production et l'usage de l'informatique. C'est une des orientations fondamentales de l'avenir de notre économie.

» La France doit apporter une attention particulière à prévoir, et s'il le faut à limiter, certains des impacts de l'informatique sur la vie intime et profonde de la société. Nos priorités fondamentales de liberté et d'humanisme doivent être ici réaffirmées et respectées.

» Bref, il s'agit d'en faire un instrument, un outil. Non pas la pierre taillée qui prolonge l'effort du bras. Mais le scintillement minuscule des composants qui allège l'effort de l'esprit. Un instrument plus puissant, plus noble, plus efficace qu'aucun de ceux que l'humanité ait connus. Mais qui reste au service de l'homme, et respectueux des choix que celui-ci prononce pour organiser la société où il entend vivre. »

ET LES LIBERTÉS ?

Le spectre d'Asmodée

Le spectre d'Asmodée, ce personnage du « Diable boiteux », qui *soulevait* les toits des maisons pour surprendre les secrets de leurs occupants, *planait*, vendredi 28 septembre, sur la dernière matinée de la semaine Informatique et *Société* et le débat consacré aux libertés. La mise en fiches des citoyens n'est plus une *anticipation* orwelliene, mais une réalité. On ne reviendra pas en arrière, *mais il faut penser* au garde-fou.

Le péril principal n'est pas le fichage lui-même. Il est pratiqué depuis longtemps par les tribunaux dont les sommiers conservent la trace des condamnations ; par les partis politiques qui veulent pouvoir mobiliser ou relancer leurs adhérents ; par les enseignants qui établissent les dossiers scolaires ; ou par les journaux qui possèdent des dizaines de milliers de notices biographiques. L'ennemi principal, qui est déjà en place, c'est l'ordinateur Léviathan. S'il ouvre de formidables perspectives à la science, il peut aussi réduire à néant les libertés individuelles. Qu'on songe à l'immense danger que représenteraient l'interconnexion et la centralisation de tous les fichiers établis par les organismes auxquels nous avons affaire au cours de notre existence, école, armée, hôpital, banque, agence de voyages, etc.

En France, on s'est inquiété de ce danger lorsque a été révélée l'existence d'un projet Safari permettant, à partir d'un « identifiant » unique, d'interconnecter tous les fichiers et répertoires publics (1). Un débat fut ouvert dans l'opinion et au Parlement, qui a abouti au vote de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés.

Le péril n'est pas pour autant écarté. Si le projet Safari a été abandonné, l'identifiant unique existe, qui rend théoriquement possible une interconnexion ; c'est le numéro dit de Sécurité sociale attribué, à sa naissance, à chaque individu. Ce numéro a une histoire qui remonte à l'occupation, date à laquelle il a été créé. Comme aujourd'hui le chiffre 1 signifiait « homme » et le 2, « femme ». Détail moins connu le 3 voulait dire « homme juif » et le 4, « femme juive ».

Une telle *perversion de l'informatique* est — pour l'instant ? — écartée. Mais les fichiers se sont *multipliés :* AUDASS, *pour les assurés sociaux*, et GAMINS pour la médecine infantile, pour ne citer que les plus connus. Quant au ministère *de l'intérieur, il prépare une carte* d'identité infalsifiable, c'est-à-dire codée comme l'est une carte bleue *donnant accès aux billetteries*. Le cas échéant, cette carte pourra être liée à un ordinateur central.

La garde-fou imaginé par *la loi de* 1978 est la commission nationale de l'informatique et des libertés dont le vice-président, M. Jacques Thyraud, sénateur (P.R.) du Loir-et-Cher, animait le débat de vendredi. L'un des rôles de cette commission est de permettre à tout citoyen d'exercer le droit que lui reconnaît la loi de 1978 d'avoir accès aux renseignements personnels figurant sur n'importe quel fichier public ou privé, et d'obtenir, *si besoin est, leur* rectification. Une manière de déceler les interconnexions éventuelles.

Vigilance

D'autres Etats ont adopté ces dernières années une *législation* protégeant le citoyen contre l'utilisation *abusive de l'informatique*, a *expliqué* un magistrat spécialiste de ces problèmes, M. Louis Joinet.

Mais tout danger n'est pas écarté. D'abord parce qu'on imagine mal que ces citoyens « *surfichés* » que *sont* les « exclus » de tous ordres, se prévaudront de la loi et saisiront la commission. Ensuite parce que *le contrôle des fichiers nominaux* n'est pas au point.

Nos contemporains sont mal préparés à tirer parti de l'informatique. Mais aussi à s'en défendre. En France particulièrement, a fait observer *M.* Louis-Edmond Pettiti, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, où le système administratif est dominé *depuis Louis XIV par* le principe du secret. Mais aussi parce que notre société favorise ce que M. Simitis, *commissaire à la protection des* données du Land de Hesse, en Allemagne fédérale, a appelé *l'« abstention sociale »*. Que peut une commission chargée de défendre les citoyens si ceux-ci renoncent à l'alerter sur les débordements de l'informatique ? L'*habeas data*, version actualisée de l'*habeas corpus*, dont la loi de 1978 définit les *contours*, sera un coup d'épée dans l'eau sans leur vigilance quotidienne.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Philippe Boucher, *Safari ou la chasse aux Français*, *le Monde* du 21 mars 1974.

M. M'Bow : un outil royal, mais ce n'est qu'un outil

C'est dans le grand auditorium du Palais des congrès bardé de son écran géant renvoyant l'image des orateurs démesurément grossie jusqu'au fin fond des rangées de fauteuils que s'est achevée la semaine Informatique et Société. Avant le clou de l'après-midi, le discours de M. Giscard d'Estaing, M. Giraud, ministre de l'industrie, avait prononcé quelques mots pour se féliciter du déroulement des travaux. Une des leçons qu'il en tira fut celle-ci : « *Ce n'est pas le conflit entre l'homme et la machine qui est à redouter, mais le conflit entre les hommes qui ont les machines et ceux qui n'en ont pas.* »

Pour M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, qui lui succède à la tribune, le principal risque est « *de ne plus être en mesure d'assimiler les changements scientifiques et techniques* ». L'informatique ouvre à notre intelligence un immense champ de connaissances, de l'infiniment grand à l'infiniment petit, mais le danger sournois est de laisser cette technique remplacer la communication humaine. « *C'est un outil royal, mais ce n'est qu'un outil.* »

M. M'Bow s'inquiète également de la manière dont les pays en développement pourront intégrer *à leur système des valeurs* les dernières innovations techniques afin que celles-ci ne fassent pas éclater l'identité culturelle.

Après le discours de M. Giscard d'Estaing, le professeur américain Daniel Bell, n'ayant pu se déplacer pour raison de santé, apparut sur l'écran pour nous parler de cette révolution que nous vivons parce que nous sommes « au point d'intersection de quatre convergences : sociale, économique, technique et culturelle ». « *Les Etats nationaux*, souligna-t-il, *deviennent trop grands pour les petits problèmes de l'existence et trop petits pour les grands problèmes.* »

Enfin, Ivan Illich, dans cette prose prophétique qu'on lui connaît, nous parla des dangers de certains choix de l'infrastructure *informatique, des effets destructifs* de la « densité du message programmé » qui étouffe la parole humaine, ainsi que des nouvelles inégalités qui pourraient naître du fait que tout le monde ne jouira pas de la même façon des avantages de l'informatique.

L'auteur de la *Némésis médicale* se tailla un joli succès en refusant que l'on projette son image sur le grand écran. « *Cette situation de tête à tête ainsi créée avec le public*, expliqua-t-il, *est choquante. Une telle intimité n'est valable que dans le lit conjugal. Cette technique fait de cette tribune une tribune démagogique.* »

M. André Giraud, qui remercia ensuite les auditeurs de leur assiduité, ne parut pas ému par cette dernière sortie.

Un communiqué de la C.F.D.T. : seuls les actes comptent

A la suite des déclarations du président de la République demandant au gouvernement d'étudier les propositions de la C.F.D.T. puis des accusations de « l'Humanité », la centrale syndicale a publié samedi 29 septembre le communiqué suivant :

« *Lors du colloque Informatique et Société, le secrétaire général de la C.F.D.T. a mis l'accent sur la contradiction entre l'organisation d'une semaine de débats publics entre personnalités et l'absence de toute possibilité d'intervention des travailleurs et de leurs représentants sur les problèmes posés par l'informatique dans les entreprises et les administrations.*

» Edmond Maire indiquait que cette semaine s'apparentait à une opération illusion, si n'étaient pas prises en compte deux exigences syndicales majeures : 1) l'instauration d'un droit d'expression des travailleurs sur leurs conditions de travail et notamment sur les conditions de l'emploi de l'informatique ; 2) l'extension des droits du comité d'entreprise.

» La C.F.D.T. soutient à cet égard les propositions mises au point par son union confédérale des cadres ; elle demande notamment que les comités d'entreprise soient consultés sur les projets d'investissements informatiques et les plans informatiques des entreprises. Pour cela, les comités d'entreprise doivent être informés de l'ensemble des aspects économiques et financiers de ces projets, de leurs conséquences sur les conditions de travail, l'organisation du travail, la modification du système de décision dans l'entreprise, le niveau et la qualité de l'emploi. Les comités d'entreprise doivent pouvoir se faire aider par des techniciens extérieurs en informatique.

» Le président de la République, dans son intervention finale au colloque, a demandé au ministre du travail, en liaison avec le ministre de l'industrie, de réfléchir aux propositions formulées par la C.F.D.T. Ce faisant, M. Giscard d'Estaing contredit la position prise lors du conseil des ministres réuni sous sa présidence, qui avait le même jour rendu public le projet du colloque Informatique et Société et refusé une proposition d'extension des droits des comités d'entreprise en matière d'informatique. Ce revirement spectaculaire a inévitablement engendré des spéculations. Quels que soient les calculs des uns et des autres, pour la C.F.D.T., seuls les actes comptent, c'est-à-dire l'avancée des droits des travailleurs et de leurs représentants en ce qui concerne l'informatique. Si les déclarations présidentielles ont un sens, des dispositions légales sur les comités d'entreprise et contractuelles sur le droit d'expression des travailleurs doivent intervenir sans tarder. »

∴

M. Raymond Barre a déclaré *pour sa part à Lyon que M. Maire* partageait son point de vue dans le domaine de l'informatique en ce sens que « la technique devait contribuer à améliorer l'environnement social et humain et qu'il ne fallait pas tomber dans un *nouveau taylorisme* ».

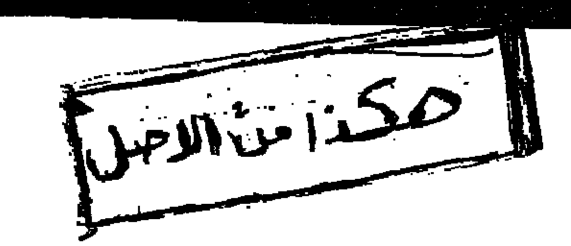
« L'HUMANITÉ » QUALIFIE M. EDMOND MAIRE DE « NOUVEAU MAITRE A PENSER » DE M. GISCARD D'ESTAING

Dans un éditorial publié samedi 29 septembre par *l'Humanité*, *M. Jean-Pierre Gaudard qualifie* M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., de « *nouveau maître à penser* » de M. Giscard d'Estaing. Rappelant que le président de la République a demandé au gouvernement de *réfléchir* aux propositions de M. Edmond Maire, lors du colloque Informatique et Société, l'éditorialiste du journal communiste ajoute que le chef de l'Etat a besoin du dirigeant syndicaliste « *pour appliquer sa politique d'austérité, de chômage, d'abandon national* ». Il écrit : « *Edmond Maire se prête complaisamment à l'opération. En acceptant de participer à ce colloque gouvernemental, qui excluait les préoccupations des travailleurs et des citoyens, il acceptait par avance de préfacer le discours présidentiel et se préparait à être « récupéré » (...) M. Giscard d'Estaing vient de s'offrir, avec le concours d'Edmond Maire, une opération politique destinée à préparer la voie à l'organisation du « consensus social »*.

LA MISSION A L'INFORMATIQUE DISTRIBUE 500 000 F DE PRIX POUR RÉCOMPENSER DES INVENTIONS

Plus de 500 000 francs de prix — *dont cinq premiers prix de 50 000* francs — ont été distribués, jeudi 27 septembre à Paris, par le ministre de l'industrie, M. André Giraud, aux lauréats du concours sur « *l'utilisation des micro-ordinateurs dans la vie quotidienne* ». Lancé voici un an par la mission à l'informatique, ce concours a rencontré un excellent accueil auprès du public, puisque les organisateurs ont reçu trois cent cinquante-sept réponses portant sur des thèmes variés : automatisme, gestion, économie d'énergie, enseignement, mais aussi musique, médecine, aide aux handicapés, architecture, jeux, etc.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription s'est glissée dans l'article consacré à la semaine *Informatique* et société dans nos éditions datées 28 septembre *(page 13). Au cours du* débat, au Palais des Congrès, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a déclaré : « *Nous devons dire « oui » au développement de l'informatisation* dans *l'éducation nationale* » (et non *de* l'éducation nationale).



« INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ »

Exorcismes

(Suite de la première page.)

L'informatique permettra, selon lui, non seulement d'abaisser les coûts de production, mais de révéler de nouveaux besoins. Par exemple, l'augmentation des temps libres suscitera des activités fondées sur le perfectionnement de l'homme.

« Ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent »

La réduction des temps de travail sera-t-elle de nature à compenser les nouvelles contraintes nées de l'informatisation dans l'exercice des professions concernées ? *« Nous ne voulons pas connaître à nouveau, appliqué à l'informatique, le totalitarisme uniforme du taylorisme »*, a déclaré M. Edmond Maire, estimant qu'*« aujourd'hui les procédures de production et de mise en utilisation des technologies informatiques reproduisent et souvent aggravent la division sociale du travail entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent »*.

M. Cooley (syndicaliste britannique) citait deux exemples d'usines très automatisées où des phénomènes de rejet étaient apparus : chez *Fiat*, avec *18 %* d'absentéisme, et à l'usine de Lordstown (General Motors), où l'on surprit quelques travailleurs à saboter les voitures à la fin de la ligne de production. *« Puisque nous ne pouvons améliorer la qualité du produit*, avouèrent-ils, *au moins nous sommes capables de démontrer que nous pouvons le rendre pire. »*

Pour que l'informatique permette un réel progrès, estiment les représentants des travailleurs, il faut que les salariés soient informés, consultés, et qu'ils participent aux négociations sur la manière de faire entrer dans les ateliers les nouvelles technologies. Cette procédure est tout à fait admise dans les pays scandinaves. En France, malgré le flot de belles paroles entendues, rien de tel n'existe. M. Giscard d'Estaing a toutefois entrouvert une porte dans son discours de vendredi en demandant aux ministres de l'industrie et du travail *« de réfléchir aux propositions de M. Edmond Maire »*. Rappelons que ce dernier avait stigmatisé le refus du gouvernement d'envisager une loi obligeant les employeurs à faire connaître aux comités d'entreprise tout projet d'informatisation. Il avait souhaité, en outre, que des confrontations sur ce sujet se déroulent sur les lieux de travail.

On touche là au phénomène du pouvoir et du système. Les débats se poursuivront longtemps encore, plus généralement sur le point de savoir si une société informatisée sera ou non plus centralisée. La tentation d'un Etat du type français est évidemment de se servir de ces nouveaux outils pour constituer aussitôt des monopoles, des réseaux géants dont il aurait l'absolue maîtrise, en expliquant, pour se donner bonne conscience, que seule cette procédure permettra de rattraper le retard pris sur les Américains et les Japonais.

Ce n'est pas, hélas ! parce qu'on est entré dans l'ère de la miniaturisation de l'informatique que la *décentralisation s'ensuivra automatiquement*, comme a l'air de le suggérer M. Giscard d'Estaing. On pourra y parvenir, certes, mais le voudra-t-on ?

Les atteintes aux libertés individuelles, que permettrait cette centralisation abusive, sont maintenant bien connues et, si, précisément, une loi du 6 janvier 1978 a entendu mettre des verrous, c'est bien parce que le pouvoir se sentait vulnérable sur ce terrain. Cela ne suffit pas à expulser d'autres dangers du système collectif et centralisé du savoir.

Risque politique d'abord de cet agent multiplicateur du pouvoir qu'est l'informatique et qui pourra renforcer la bureaucratisation jusqu'à un degré insoupçonné. Cette menace est si présente à l'esprit des citoyens que, lors d'une enquête par sondage — malheureusement non rendue publique — réalisée pour le compte du ministère de l'industrie et pour celui des postes et télécommunications sur le thème *« Jusqu'où les Français veulent-ils informatiser la société ? »*, à une question du type *« Qui doit contrôler, qui doit orienter cette informatisation ? »*, une majorité de citoyens ont répondu : *« Les techniciens et non les hommes politiques »*. La confiance règne, on le voit.

Il existe aussi un danger économique qu'a bien mis en relief M. Jean Vogé, de la direction générale des télécommunications : à mesure que le volume global de l'information disponible et diffusée *s'accroît, il devient de plus en plus* difficile d'en extraire une information *utile*. C'est là, selon lui, une des causes de l'essoufflement de la technologie déjà relevé par d'autres experts (1). Le problème de la sélection et du filtrage devient crucial et seule une réelle décentralisation très poussée et *« quasi cellulaire des nouveaux réseaux télématiques »* permettra *d'y parvenir. La solution est rendue* possible grâce à la micro-électronique, mais elle n'aura tout son effet que si elle s'appuie sur une décentralisation profonde des structures sociales, politiques et économiques.

Même son de cloche chez M. Bruno Lussato, professeur au Conservatoire des arts et métiers, qui insiste sur la confusion trop fréquente — intentionnelle ? — entre déconcentration et décentralisation. La dispersion régio*nale des guichets d'une banque* n'a évidemment aucun effet sur sa décentralisation, les moyens de traitement de l'informatique et le pouvoir de décision restant concentrés à Paris. Or, c'est au contact avec le terrain que les choix intéressant la plupart des citoyens doivent être faits, et locaux disposent des moyens.tené pour cela il faut que les déci*deurs locaux disposent des moyens* nécessaires, c'est-à-dire qu'ils puissent se servir librement de leur information sous la forme la plus « immédiate ». *« Il est nécessaire de réorganiser le système de façon à accroître l'indépendance interne des cellules locales... et à dissimuler l'interdépendance externe. »*

Proche et prochain

C'est de cette façon également qu'on luttera contre le risque grave de dépersonnalisation contenu dans la télématique. Avec une assurance tranquille M. Stoffaes disait, le premier jour du colloque : *« La révolution informatique, en donnant à l'homme des esclaves intellectuels conduira au même phénomène que la première révolution industrielle. Nous avons aujourd'hui des campagnes sans paysans, nous aurons des usines sans travailleurs, des bureaux sans employés, des hôpitaux sans médecins, etc. »*

Charmant spectacle ! Où seront les gens ? Assis un par un devant leurs gadgets électroniques, leur console, leur télévision pour com*muniquer « à travers les machines »* avec leurs semblables : l'épicier du coin, l'employé de banque, l'agent de tourisme, la demoiselle des P.T.T., leur chef de service ? Qui pourrait accepter cette nouvelle version du *Désert des Tartares* suintant le froid, où la maison devient une sorte de fortin sans âme ? Comme le disait fort justement M. Giscard d'Estaing, *« le monde entier serait proche, mais l'homme n'aurait plus de prochain »*. Le président de la République n'a pas, hélas ! expliqué comment on éviterait ce danger.

C'est dès maintenant qu'il faut détecter les méfaits possibles de la « chose » informatique. Tout se rejoint : qu'il s'agisse de l'emploi, des conditions de travail, du *pouvoir*, de la *communication* entre les personnes, le progrès ne sera sensible que s'il est constamment en mesure de donner son avis et d'influencer la décision des dirigeants. Le grand déballage du Palais des congrès était, en ce sens, bienvenu et quelques-unes des analyses de M. Giscard d'Estaing fort utiles à la réflexion.

Prolongeant sa méditation de *Paris-Match* sur la fin de la société de consommation, il s'interrogea notamment sur la nature de la convergence que l'on constate entre la marche des besoins vers le qualitatif et l'apparition d'une rareté de l'énergie et des matières premières. *« L'évolution concentre tous ses progrès vers l'effacement des supports matériels »*, note-t-il, voyant là une sorte de prescience de l'humanité.

On le sentit frétiller d'aise également lorsqu'il disserta sur *« l'intelligence de l'ordinateur »* pour conclure, en passant par le filtre étymologique, qu'il s'agissait *« d'une intelligence, mais pas de notre intelligence »*.

Redescendre sur le terrain des réalités quotidiennes est, en revanche, demander un grand effort au président de la République. Quand il y parvient et émet des propositions pertinentes, on se demande toujours, à la lumière de l'expérience vécue, si le « passage à l'acte » suivra. Quel ordinateur aidera l'Elysée ?

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 29 juin 1979.

RELIGION

LE VOYAGE DU PAPE EN IRLANDE

Sous le signe de Marie « Reine de paix »

(Suite de la première page.)

On sent une émulation chez les populations des *slums* (taudis) pour rivaliser en décorations et en propreté : *les rues ont été balayées* et les maisons repeintes. Chacun a contribué de sa livre ou de ses quelques shillings à cette œuvre de salubrité collective. Même les banques n'ont pas voulu être en reste, et les deux plus importantes de la République ont fait une donation de 10 000 livres chacune pour contribuer au coût de la visite pontificale.

Les pubs sont restés ouverts tard, vendredi soir, parce qu'ils sont fermés ce samedi jusqu'à 17 heures. Pourtant, les autorités ecclésiastiques avaient demandé aux habitants de Dublin de faire un effort d'abstinence pour la circonstance...

Dans les pubs, les conversations allaient bon train. Comme l'écrit *The Irish Times* : on attend des miracles de Jean-Paul II, et notamment qu'il excommunie l'IRA, qu'il conjure les menaces de grèves qui apparaissent, qu'il mette un terme à celle des P.T.T. qui dure depuis de longues semaines, qu'il obtienne *la fin de la partition de l'île et qu'il* instaure un renouveau religieux et intellectuel, qu'il réunisse les chrétiens.

Le capitalisme spirituel

L'euphorie règne. La Guinness et le whisky aidant, bien peu d'Irlandais au sud du pays trouvent à redire d'une visite qualifiée lyriquement de *« la plus importante depuis l'arrivée de saint Patrick »*, évangélisateur et saint patron de l'île.

Quelques fausses notes cependant. Le Sinn Fein, parti des travailleurs, a dénoncé la venue de Jean-Paul II comme *« inopportune »*, tandis qu'un *frère dominicain*, Martin Cogan, a qualifié le voyage de *« cirque pontifical »*. *« Ce n'est pas la faute du pape*, a-t-il expliqué. *Il n'est que la victime du capitalisme spirituel. Le b·t de tout ce remue-ménage n'est que d'affirmer le pouvoir chancelant de la hiérarchie. On comprend leurs soucis, mais il n'y a pas de raison de faire du pape un clown. »*

L'événement de cette première journée devait, sans aucune doute, être le discours que Jean-Paul II devait prononcer dans l'après-midi à Drogheda, la ville la plus proche de la frontière avec l'Irlande du Nord. On s'attendait que le pape aborde le problème, épineux entre tous, du conflit qui ravage l'Ulster, et on espérait qu'il dépasserait les formules habituelles dénonçant la violence *« d'où qu'elle vienne »*.

Jean-Paul II réussira-t-il, au cours de son voyage, à apporter quelque apaisement à cette province déchirée par la guerre civile depuis dix ans, là où tant d'autres ont échoué avant lui ? Pourquoi pas. Les Irlandais ont *toujours cru aux miracles*.

ALAIN WOODROW.

Dans la fraîcheur de l'aube

De notre correspondant

Dublin. — Dès vendredi soir, le sentiment qu'un événement extraordinaire allait se produire était, pourrait-on dire, presque palpable. Il était évident que, dans un pays où neuf personnes sur dix vont à la messe au moins une fois par semaine, l'arrivée, pour la première fois, d'un pape était pour la majorité un très grand jour de leur vie.

La rue principale de O'Connell, tard dans la nuit, avait l'aspect d'une fête foraine. Toute la nuit de vendredi à samedi, Dublin a été en effervescence. Des voitures cheminaient silencieusement vers le centre ville jusqu'à 2 heures du matin, heure limite pour les véhicules privés. Les occupants s'arrêtaient immédiatement pour se grouper devant le grand parc de Phoenix où le pape devait célébrer la messe ou bien se rendaient chez des amis pour boire du thé.

A partir de 4 heures du matin, des groupes de personnes de tous âges, enfants compris, se dirigeaient vers les gares ou les points de rassemblement des bus, comme une cohorte de réfugiés, dans l'obscurité et la fraîcheur de l'aube. Chacun muni de sa chaise pliante, de son sac à provisions pour les longues heures d'attente.

Les autobus à étage de la compagnie nationale des transports se remplissaient dès leur arrivée, repartant aussitôt, bondés, pour le parc où des files de milliers de personnes s'étaient déjà formées dès 5 heures, lors de l'ouverture des grilles. Un seul but pour le monde : être bien placé, près de l'autel, et voir Jean-Paul II de près lorsqu'il s'avancera dans les allées. Deux heures avant la messe, près de 1 million de personnes s'étaient rassemblées, aidées et entourées par des centaines de policiers, de laïcs volontaires de toutes les paroisses de la capitale et de scouts.

A l'aéroport, où, dès l'aube, une immense foule attendait, 12 000 membres de familles du personnel de la compagnie nationale Aer Lingus, 200 photographes et un tiers des 2 000 journalistes venus de l'étranger, les mesures de sécurité étaient *particulièrement sévères. Tout* donnait l'impression d'une vaste manœuvre militaire planifiée dans ses moindres détails.

Après ce spectacle impressionnant, il faudrait être véritablement sceptique pour douter que la République d'Irlande demeure une fille fidèle de l'Eglise de Rome.

JOE MULHOLLAND.

Les ailes du « Saint-Patrick »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *L'Osservatore Romano* du 29 septembre consacre treize pages d'informations et de commentaires au « pèlerinage de paix » du pape. Le lecteur n'y trouvera évidemment pas la moindre réserve sur l'action, passée, présente et à venir, du Saint-Siège. *De Pie X à Jean-Paul II*, c'est le même *« parcours de fraternité universelle »* qui est poursuivi, la même *« espérance libératrice du Christ »* qui est proposée à tous les hommes. Mais ceux-ci s'obstinent à guerroyer malgré les appels de l'Eglise.

Rien ne manque dans ce numéro spécial. Pas même une histoire des Nations unies et une « radiographie » de l'avion pontifical qui occupe à elle seule trois colonnes. Les lecteurs du quotidien du Vatican ne pourront pas dire qu'on leur cache quelque chose. Ils connaissent désormais le poids de ce Boeing-747 de la compagnie irlandaise Aer Lingus, la puissance de chacun des moteurs, la surface des ailes et même la hauteur (7,62 mètres) de la cabine de pilotage. Les curieux apprendront aussi le nom de baptême des cinq compartiments de passagers, la consommation de carburant au décollage et le prix d'achat de l'appareil (12 millions de livres sterling en 1971, mais il faudrait multiplier par deux aujourd'hui).

Le plus beau fleuron de la compagnie irlandaise avait été retiré de la circulation le 25 septembre pour être soumis à un contrôle minutieux, recevoir les armoiries du pape et être aménagé en conséquence. Le salon de l'étage supérieur a été refait : une table pour quatre personnes, un lit avec éclairage spécial pour la lecture, un divan, un paravent, le tout surmonté d'un crucifix en bois.

Selon une « sympathique tradition », tous les avions d'Aer *Lingus portent le nom d'un saint* irlandais. Celui du pape a été baptisé *Saint-Patrick*, comme il se devait. Deux équipes de pilotage s'y succéderont, commandées par les doyens de la compagnie.

L'illustre passager sera-t-il prié, à chaque escale, de vérifier qu'il n'a rien oublié à bord ? Les employés d'Aer Lingus se souviennent encore d'un certain cardinal Roncalli, voyageant de Lourdes à Rome en 1958, qui abandonna son parapluie. Pour le lui rendre, ce fut toute une affaire. A sa descente d'avion, Jean XXIII avait été pape. Il reçut l'équipage en audience officielle au Vatican. — R. S.

UN MESSAGE DE JEAN-PAUL II A M. GISCARD D'ESTAING

Le pape Jean-Paul II a adressé le message suivant au président Valéry Giscard d'Estaing, alors qu'il survolait le territoire français :

« Entreprenant un voyage destiné à rencontrer les populations d'Irlande et des Etats-Unis et à porter en ces pays ainsi qu'à l'organisation des Nations unies une préoccupation particulière de la justice et de la paix, je vous adresse les vœux cordiaux que je forme dans la prière pour tout le peuple français pour son bonheur humain et son progrès spirituel. »

ÉDUCATION

Le conflit de l'école de Rânes
L'INSTITUTRICE (Mme VIOLET) EST REMISE EN CONGÉ DE MALADIE

Mme Andrée Violet, institutrice à Rânes (Orne), s'est vu accorder un nouveau congé de maladie pour trois mois. Ce congé met provisoirement fin au conflit qui oppose cette institutrice titulaire aux parents d'élèves et au conseil municipal de Rânes (*le Monde* du 20 septembre), qui lui reprochent son comportement et ses méthodes.

La section de l'Orne du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) a, pour sa part, publié un communiqué où elle précise notamment : *« Notre collègue, Mme Violet, n'a commis aucune faute d'aucune sorte. Sa compétence est reconnue officiellement par l'administration, ce qui signifie en particulier que tous ses élèves atteignent un niveau correspondant à leurs capacités (...). Lorsque des parents se mêlent de porter jugement sur le travail d'un maître, il est fréquent qu'ils commettent de très grossières erreurs d'appréciation. Ne sont-ils pas parfois manipulés et victimes eux-mêmes d'une cabale aux prétextes inavouables qui n'ont rien à voir avec la pédagogie ?*

» Pour ces raisons, notre organisation s'est toujours opposée aux prétentions louis-philippardes — et bien sûr illégales — de conseils municipaux tendant à gérer les maîtres d'école. De la même façon, nous dénonçons vigoureusement toute prétention identique des comités de parents. Dans ces conditions, il doit être bien compris que Mme Violet, régulièrement nommée à Rânes, y restera aussi longtemps qu'elle le désirera (...). Bien entendu, dès qu'elle sera rétablie, Mme Violet pourra reprendre sa classe à Rânes. »

LE CARDINAL SILVIO ODDI EST NOMMÉ A LA TÊTE DE LA CONGRÉGATION ROMAINE POUR LE CLERGÉ

Cité du Vatican. — Jean-Paul II a nommé le cardinal italien Silvio Oddi comme préfet de la congrégation du clergé, poste vacant depuis la mort du cardinal américain John Wright, le 10 août dernier (*le Monde* daté 12-13 août).

Cardinal depuis dix ans, Mgr Oddi est considéré comme extrêmement conservateur en matière de doctrine. Pendant les sept ans de sa nonciature en Belgique, il était lié aux milieux intégristes et a croisé le fer à plusieurs reprises avec le cardinal Suenens, primat de Belgique, notamment à propos du chanoine Pierre de Locht. — A. W.

[Né à Morfasso en 1910, Mgr Silvio Oddi a été ordonné prêtre en 1933 et évêque en 1953. Après avoir collaboré avec Mgr Roncalli à la nonciature de Paris, sa carrière diplomatique l'a conduit au Moyen-Orient, à Chypre, à Saint-Domingue, au Caire et à Bruxelles. Il fut créé cardinal par Paul VI en 1969.]

MÉDECINE

DIX MILLE MÉDECINS SONT ATTENDUS AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Les Entretiens de Bichat commencent le 30 septembre à Paris, à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière (105, boulevard de l'Hôpital), et dureront jusqu'au 7 octobre.

Pendant une semaine, plus de dix mille praticiens venus de toutes les régions de France et, pour *certains, de pays voisins de langue* française, vont venir se recycler à cette manifestation, la plus importante de la formation médicale continue en France.

Au programme des conférences s'ajouteront vingt-neuf « tables rondes » sur des sujets cliniques et pratiques et quatre débats d'actualité d'une formule originale entre des médecins et des personnalités non médicales consacrés notamment à l'acharnement thérapeutique et au médecin face aux sévices et aux tortures.

Une série de films médicaux sera présentée aux heures des repas et en soirée ; un festival du film médico-chirurgical aura lieu les 6 et 7 octobre.

Cette année encore la *« semaine médicale de Paris »* complétera ce programme. Elle comporte notamment les assises nationales de médecine, les échanges thérapeutiques du Collège de médecine, et les actualités cancérologiques.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Cinq jeunes gens sont poursuivis pour infraction à la loi anticasseurs

Ils avaient brisé des vitrines et allumé des incendies dans la *rue de Passy*

Cinq jeunes gens ont comparu, vendredi 28 septembre, devant la 10e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Paul Andréani, pour avoir, dans la nuit du 7 au 8 août 1979, brisé des vitrines et allumé des incendies dans une quinzaine de magasins de la rue de Passy (16e ardt). Ils risquent une peine allant jusqu'à cinq ans de prison. *Le parquet avait initialement* ouvert une information pour « association de malfaiteurs » et « *incendies volontaires* », *crimes qui rendent* leurs auteurs passibles de la peine de mort devant une cour d'assises. Ces chefs d'inculpation avaient finalement été abandonnés.

Ils s'étaient retrouvés sur le plateau Beaubourg où ils avaient eu cette idée folle : *toucher le capitalisme* et le gouvernement à travers « *l'une des façades de la bourgeoisie* ». Viser cette rue de Passy, *selon* eux chargée de tous les symboles de l'opulence et de l'injustice. Casser selon la méthode des autonomes : *briser* la vitrine avec une barre de fer, puis jeter des cocktails Molotov.

MM. Jean-Pierre Grandjean, un frigoriste âgé de vingt-huit ans, les frères Mathias (dix-neuf ans) et Fabrice (dix-huit ans) Liegeard, Michel Limouzy (dix-neuf ans) et Marc Babuty (dix-huit ans), des lycéens, croyaient avoir trouvé le moyen de « riposter » aux procès des jeunes gens arrêtés lors de la manifestation de la gare Saint-Lazare du 23 mars et celle du 1er mai.

« *Des inconnus* », selon les inculpés, avaient transporté les *cocktails Molotov sur place. Le* groupe — neuf garçons et filles au total — s'était réparti les rôles : les « briseurs » couraient devant, suivis par les « lanceurs » qui s'appliquaient à *faire* exploser leurs bouteilles incendiaires. Cinq s'étaient fait prendre très vite par les policiers.

Devant le tribunal correctionnel, les jeunes gens refont très volontiers le récit de cette action nocturne. Ils reconnaissent les faits, revendiquant même toutes les responsabilités possibles. Ce « procès matériel » ne les intéresse pas : « *Nous voulons expliquer nos motivations* », répète Marc Babuty, un garçon intelligent et sensible, qui met un point d'honneur à refuser le qualificatif de « *leader intellectuel du groupe* ». Enfants de la bourgeoisie, Mathias, Fabrice, Michel et Marc ont « *rejoint l'autonomie* » parce qu'« *aucune autre expression politique ne valait la peine* ». Seul Jean-Pierre, marié et père de trois enfants, n'a pas eu le cheminement habituel des lycéens révoltés à travers les organisations, puis les comités antinucléaires, etc. Jeune ouvrier d'origine très modeste, dépressif depuis un accident du *travail, il a rencontré ses compagnons* au cours de réunions d'autonomes.

Ensemble, ils ont offert au tribunal de très longues explications. *Le président*, M. Andréani, les a écoutés, rappelant plusieurs fois cependant que les jeunes gens n'avaient pas mesuré les risques de leur action nocturne : « *Les pompiers de quatre casernes*, a-t-il expliqué, *ont mis une heure et demie pour éteindre vos débuts d'incendies.* » Puis, s'emportant subitement : « *Savez-vous qui va payer les frais de cette casse? Pas la bourgeoisie que vous vouliez viser. Mais nous tous, les contribuables.* »

Répondant aux réquisitions du substitut, M. Sylvain Amarger — qui réclamait des peines d'emprisonnement ferme de trois mois à *cinq ans, « modulées en fonction de leur intelligence »* — les avocats des inculpés n'ont pas manqué d'exprimer leurs appréhensions, notamment Me Jean-Claude Woog, *pour qui « une justice qui sanctionne l'intelligence en matière politique, c'est très inquiétant »*.

Jugement le 5 octobre.

PHILIPPE BOGGIO.

Faits et jugements

Après l'assassinat de Pierre Goldman

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN VONT LANCER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LES CRIMES POLITIQUES

Au cours d'une conférence de presse réunie, vendredi 28 septembre au siège de la C.F.D.T., la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont resitué le cadre dans lequel elles avaient été amenées la veille (*le Monde* du 29 septembre) à publier une déclaration commune à propos de l'assassinat de Pierre Goldman : c'est dans *un contexte de « répression accrue »* et de « *dégradation des libertés* », qui correspond, selon les termes de M. Gérard Gaume, secrétaire confédéral de la C.G.T., à « *un véritable changement des niveaux* », que peut se comprendre, selon les organisations précitées, la multiplication actuelle des crimes politiques devant *lesquels la police reste inefficace.*

M. Hubert Lesire-Ogrel, secrétaire national de la C.F.D.T., a rappelé que, depuis 1971, soixante-deux Algériens ont été assassinés en France et un seul coupable arrêté.

Les trois organisations syndicales *ne participeront pas au meeting* organisé, mardi 2 octobre, sur l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, préférant entreprendre « *un travail de sensibilisation de l'opinion publique* » à travers, notamment, leurs syndicats respectifs.

Des représentants des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la police ont, d'autre part, fait état de réactions « inquiétantes » chez certaine personnels de police, à la suite de cet assassinat, et de l'existence, au sein de cette administration, de « *groupuscules fascistes* » qui agissent « *avec la quasi-certitude qu'ils ne seront pas punis* ».

● Le Pen Club français « *s'indigne de la montée de la violence dans le monde* » et craint que la France « *ne finisse par subir la contagion de cette violence, comme en témoigne déjà l'assassinat de Pierre Goldman, écrivain de qualité, et les diverses manifestations d'antisémitisme et de xénophobie* ». Le Pen Club rappelle les termes de la « *déclaration des droits de l'écrivain* », qu'il a adoptée en décembre 1977, visant « *non seulement l'action des gouvernements mais celle, aussi, des individus lorsqu'elle revêt, à l'égard de l'écrivain, des siens ou de son œuvre, un caractère répressif ou punitif* ».

● *Les détenus de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré* (Charente-Maritime) ont manifesté, jeudi 27 septembre en fin d'après-midi, refusant de réintégrer les ateliers, puis leur cellule, à l'issue de la promenade. *Deux pelotons de la gendarmerie* mobile sont intervenus. Le calme devait revenir en début de soirée. Les revendications des détenus portaient sur le régime de la libération conditionnelle, des permissions de sortie et des remises de peines.

● *M. François Pain, le cinéaste appréhendé le 26 septembre non loin du Palais de justice de Paris* (*le Monde* du 29 septembre), a été placé sous mandat de dépôt, vendredi 28 septembre, par M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction, qui l'a inculpé d'infraction à l'article 314 du code pénal (loi anticasseur). Il a expliqué qu'il avait participé à la manifestation pacifique en compagnie de camarades de Radio-S.O.S.-Emploi de Longwy, puis qu'il s'était trouvé, *lors de la dislocation*, devant un magasin du quartier de l'Opéra où deux pillards avaient soudain lancé un sac qu'il avait reçu sans le vouloir.

● *La grève du zèle des inspecteurs de police continue.* — Reçus, vendredi 28 septembre, par M. Pierre Somveille, préfet de police, les représentants du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) n'ont, selon leurs dires, « *pas obtenu satisfaction* » dans leur revendication de voir relever le montant des indemnités accordées aux inspecteurs de la police nationale en remboursement d'une partie de leurs frais. En conséquence, le S.N.A.P.C. s'est déclaré décidé « *à poursuivre et à étendre* » le mouvement de grève du zèle entamé au début de la *semaine*.

● *Trois ouvriers de la réparation navale tués à Dunkerque.* — Trois ouvriers de la réparation navale ont succombé à leurs brûlures le vendredi 28 septembre, après une explosion survenue le jeudi 27 *septembre* à bord d'un bateau sur lequel ils travaillaient à Dunkerque. Les ouvriers, deux Dunkerquois, MM. Jean Thaleux, trente-deux ans, et Jacques Verhaeghe, quarante-trois ans, ajusteurs à l'entreprise Flandres Industrie, et un soudeur de nationalité portugaise, M. Antonio Correia, employé à la *société* Beliard *de* Dunkerque, travaillaient dans la cale du minéralier indien *Walchand*, en réparation à Dunkerque, quand une explosion s'y produisit, vers 17 h. 45, *les brûlant très grièvement.*

A l'annonce du décès des trois ouvriers, un mouvement de grève de vingt-quatre heures a été lancé *vendredi matin* par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

MOTOCYCLISME

Plusieurs milliers de manifestants se rassemblent à Paris à la veille de la Journée nationale de la moto

La Journée nationale de la moto, *manifestation de masse des motards* contre le projet gouvernemental d'ins*taurer une vignette* sur les cylindrées égales ou supérieures à 500 cm3, organisée ce samedi 29 septembre, a été précédée, à Paris notamment, dans la soirée du 28 septembre, d'une « répétition générale ».

Venus à l'appel de l'Association pour *la défense des intérêts des motards, ou*, plus simplement, fidèles, comme chaque vendredi soir, au grand rendez-vous hebdomadaire de la place de la Bastille, plusieurs milliers de motards — très probablement de trois mille à quatre mille — s'étaient rassemblés dans la soirée du 28. *Les machines, les blousons, les casques, les carénages arborant des affichettes où l'on pouvait lire force slogans* — du simple « Non à la vignette ! » au « Vignette = racket ! » en passant par « La vignette ? Quéquette ! » — illustrés ou non de motards décochant un bras d'honneur, et au projet et à ses auteurs. Le cor*tège devait quitter* la Bastille vers 21 h. 45, par le boulevard Beaumarchais, qu'il se mit en devoir d'occuper sur toute sa largeur, toutes sirènes hurlantes et klaxons bloqués.

Place de la République, les boulevards, l'Opéra, la place Vendôme, la rue de *Rivoli... De temps à autre, le flot est* stoppé net. Moteurs coupés, les manifestants, qui ne se départiront jamais (tout comme le nombreux public massé sur les trottoirs et les automobilistes irrémédiablement paralysés à leur volant) d'une franche bonne humeur, *tombent le casque et grillent* une *cigarette. Et* on repart. Champs-Elysées, place de l'Etoile, avenue *Marceau, place de l'Alma, cours la Reine.* Sur le pont de la Concorde, nouvelle *halte, face* à l'Assemblée nationale. Coups de kicks, démarreurs, poussette pour les *récalcitrants, fumées, fumerons, trompes*, quolibets...

Ira-t-on, comme prévu initialement, pétarader un brin sous les fenêtres de Matignon ? Non, des éclaireurs en reviennent, pour annoncer que tout le périmètre Grenelle-Varenne est strictement bouclé par les forces de police. Qu'à cela ne tienne ! Boulevard Saint-Germain, *place Saint-Michel, Hôtel de Ville. Histoire* de finir en beauté, les motos de tête s'engagent à contre-sens dans la rue de Rivoli et regagnent la Bastille.

Pas un incident, pas un accident à déplorer jusque-là.

Malheureusement, un peu après minuit, — après donc que la manifestation se fut dispersée, — un télescopage entre deux *motards, sur le boulevard Henri-IV, se* soldera par la mort de l'un d'entre eux, J.-F. Brisson, dix-neuf ans. — J.-M. D.-S.

Les élus communistes contestent la conception et le financement du futur circuit de Tremblay-lès-Gonesse

Une délégation des élus communistes du conseil régional d'Ile-de-France, conduite par M. Paul Laurent, député de Paris, s'est rendue, dans l'après-midi du 28 septembre, à Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), où elle a été accueillie par *MM. Georges Prudhomme*, conseiller général, maire de Tremblay-lès-Gonesse, et Jean-Pierre Périllaud, président de la commission départementale, tous deux *membres* du groupe communiste du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Les élus voulaient constater l'état d'avancement des travaux du futur circuit moto*cycliste et faire* le point sur la gestion de ce circuit.

Les élus ont pu constater que les travaux, bien qu'avancés, ne permettront pas aux motocyclistes d'utiliser la piste dès le début du mois d'octobre comme l'avait annoncé le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

« *Si ce circuit était effectivement ouvert dans quelques jours*, a déclaré M. Paul Laurent, *nous aurions la stricte répétition de Rungis. Car, dans cet état, il ne présente aucune condition de sécurité : si la piste elle-même est prête à recevoir son revêtement, l'éclairage, les balises et les systèmes de sécurité prévus sont totalement absents.* »

Le responsable du chantier et le directeur des travaux de la Délégation départementale à l'équipement (D.D.E.), présents lors de la visite, ont fait observer que *les* intempéries avaient retardé les travaux. Cependant, le plus gros de l'ouvrage — mouvement de terrain, voirie, buttes et murets circulaires de protection des spectateurs — est *achevé*. Quant aux installations de l'éclairage et des systèmes de sécurité, a-t-il été précisé, elles peuvent être réalisées en moins d'un mois.

M. Laurent a *émis de nombreuses* réserves sur le financement des travaux. Les crédits engagés jusqu'à présent s'élèvent à 6 millions de francs, mais cette somme concerne uniquement la première tranche. Qui financera la suite du programme dont le montant a été évalué aussi à 6 *millions* de francs ? « *Les sources de financement pour cette seconde tranche restent très floues*, a-t-il ajouté. *Le gouvernement se garde bien de répondre à la question déjà posée : entend-il favoriser l'entrée de capitaux émanant de grandes marques privées ?* » « *Pour nous*, a poursuivi M. Laurent, *il est hors de question de laisser le champ libre à ceux qui, pour leur profit, voudraient mettre la main sur le circuit.* » Pour éviter une telle éventualité, *M. Paul Laurent* a rappelé la proposition des élus du groupe communiste de la région Ile-de-France consistant à mettre en place un comité de gestion composé *pour* un tiers d'élus, pour un autre des usagers, et pour le dernier tiers de représentants de l'administration.

Il semblerait que cela soit chose faite, l'Association des *motocyclistes* indépendants (AMI), qui deviendra dans quelques jours l'Union nationale des *motocyclistes*, ayant fait savoir, le 27 septembre, qu'elle avait accepté d'assumer la gestion du circuit et désigné, comme président du comité, *M.* Philippe Jambert, journaliste spécialisé.

KIM LAROUSSE.

Un anneau de deux kilomètres

Le circuit — baptisé Carole, en souvenir de la dernière victime du circuit « sauvage » de Rungis, Carole Le Fol, dix-huit ans — occupera à terme une *surface totale de 17 hectares. Il* jouxte, au sud, les terrains de *l'aéroport de Roissy-Charles-de-*Gaulle. Les futurs utilisateurs pourront y accéder par le chemin départemental n° 40. Conçue par deux architectes, François Robert et Jean-Michel Ruois, en collaboration avec le coureur Jean-*Pierre Beltoise* et l'AMI (Association des motocyclistes indé*pendants) pour les conseils tech*niques, la piste en forme d'anneau se développe sur 2 055 mètres, avec trois lignes droites et neuf courbes d'un rayon parfois très serré, « *imposant le ralentissement et nécessitant un pilotage prudent* », expliquent MM. Puzenat et Tavernier, *ingénieurs de la direction* départementale de l'équipement.

Large de 9 mètres dans les lignes droites, la piste atteindra de 12 à 14 *mètres* dans les virages.

Un dédoublement intérieur du circuit a été prévu pour permettre l'enseignement méthodique de la conduite sportive dans de bonnes conditions de sécurité. *Les spectateurs, eux*, prendront place sur des gradins en terre *compactée protégés contre toute* sortie de route. En matière de *sécurité, la piste est bordée d'un mur* de protection (1,20 mètre de hauteur) et de bandes d'arrêt d'urgence dans les lignes droites, tandis que chaque courbe comporte une « échappatoire » avec des revêtements de terre. Des filets successifs de protec*tion éviteront les conséquences habituelles des chutes. Enfin, un* local du SAMU (service d'aide médicale d'urgence) situé à proximité de la piste permettra aux médecins d'intervenir rapidement et dans les meilleures conditions en cas d'accident.

Les visiteurs disposeront d'un parc de stationnement d'une capacité de deux mille motos.

K. L.

ENVIRONNEMENT

Les responsables des parcs naturels d'Europe se défendent de gérer « les gadgets de la société de consommation »

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — La sixième assemblée générale de la Fédération des parcs naturels et nationaux d'Europe s'est terminée, samedi 29 septembre à La Turballe (Loire-Atlantique), en présence de M. Michel d'Ornano, mi*nistre de l'environnement* et du cadre de vie.

Jeudi, les participants *avaient* réélu à l'unanimité à la présidence de la fédération M. Alfred Töpfer (Allemagne fédérale). La veille, la venue de M. Töpfer avait provoqué une manifestation du parti communiste reprochant au président de la Fédération des parcs naturels et nationaux d'Europe son passé à l'époque de l'Allemagne hitlérienne (*le Monde* du 26 septembre). M. Töpfer a démenti ces accusations en *ouvrant* l'assemblée générale, déclarant : « *Ni mes parents ni ma femme ni mes enfants ni moi-même n'ont jamais été membres du parti national socialiste, mes enfants et moi-même ont refusé l'appel du parti nazi pour en être membres.* »

Les travaux de l'assemblée, qui réunissait les représentants de pays de l'Ouest *comme* de l'Est, ont permis de constater la similitude des problèmes qui se posent aux parcs nationaux européens.

Les difficultés à surmonter se *rejoignent* : menaces sur la façon de vivre en milieu rural, dégradations dues aux *visiteurs* (détritus, incendie, vandalisme), danger né des nouvelles routes, de l' « *aforestation insensée* », du drainage des marais, des pesticides, du remembrement, *de* l'agriculture industrialisée. Les solutions ? Plusieurs ont été dégagées. C'est d'abord la prise de conscience politique des pressions qui s'exercent *sur les zones naturelles*; la nécessité de faire un usage sage du sol ; la participation de la population locale ; la mise à la disposition des responsables des parcs naturels de moyens humains et financiers indispensables ainsi que de pouvoirs plus grands.

Cette pénurie de moyens, M. François Giacobbi, vice-président de la Fédération des parcs naturels et nationaux d'Europe et président de la Fédération française, l'a regrettée. Il a déclaré : « *C'est l'austérité pour tous, mais ce ne doit pas être l'austérité dans les parcs naturels, l'argent n'y est pas gaspillé. Les parcs ne sont pas des gadgets d'une société de consommation dépassée, mais des outils de recherche pour une nouvelle société.* » Concrètement, on doit y mener des expériences originales, par exemple sur l'utilisation des « énergies douces ».

MICHEL LE TALLEC.

● *La pollution de la Méditerranée.* — La limitation du rejet de déchets dans les eaux marines et la nécessité urgente de protéger les côtes par une politique cohérente d'aménagement du territoire sont les deux principales recommandations émises au terme de la conférence sur la pollution côtière du bassin méditerranéen.

Cette conférence réunissait à Majorque deux cents experts de dix-neuf pays et des Nations unies. — (*A.F.P.*)

● *Tunnel du Fréjus : ouverture en 1980.* — Le tunnel routier du Fréjus (entre Modane et Bardonnèche) sera ouvert à la circulation en juin 1980, même si l'installation de la ventilation n'est pas tout à fait terminée du côté italien, indique la Société française du tunnel routier du Fréjus.

CORRESPONDANCE

Vignette moto : l'impôt-punition

Un lecteur, qui est haut fonctionnaire, nous écrit :

La *vignette moto ne peut* se défendre que par référence aux objectifs de la vignette, tout court. On taxe les véhicules comme, hier, on taxait les portes *et fenêtres et comme, demain, on* pourrait taxer les brosses à dents ou les chapeaux melons. Elle fait partie de ces diplodocus de la fiscalité, qui n'ont d'intérêt que *par leurs effets pervers : de même* que l'impôt sur les portes et fenêtres nous a donné des maisons aveugles, qu'un impôt sur les brosses à dents nous pousserait à nous laver les *dents* avec *une* brosse à chaussures, une vignette sur les motos de plus de 500 cm3 conduirait les constructeurs japonais à produire des motos de 499 cm3 qui auraient la puissance que développe aujourd'hui une 750 cm3 ou une 1 000 cm3. Résultat : néant. Ou plutôt, si : la réduction de la cylindrée augmenterait la consommation de carburant et le bruit des engins...

Certains, Il est vrai, veulent voir dans la vignette un impôt moderne, une « redevance pour l'environnement », qui inciterait les conducteurs à acheter les véhicules moins polluants, moins encombrants, moins bruyants, moins avides de carburant. Mais, de ce point de vue, la vignette moto n'est pas plus défendable. Les motos consomment moins d'essence et moins d'espace que les voitures. Il faut donc les encourager, et non les pénaliser. Et, s'il est vrai qu'elles sont plus bruyantes, ce n'est, le plus souvent, pas le fait des machines elles-mêmes, mais la faute de leur conducteur qui s'est amusé à modifier le dispositif d'échappement. Le bruit des motos n'est pas un problème fiscal, c'est un problème de police.

Alors, pourquoi la vignette moto ? On se risquera à avancer une explication bien peu rationnelle : avez-vous remarqué ce regard, fait de regrets et d'envie, que ces messieurs trop raisonnables jettent sur la moto qui passe, puissante et étincelante ? « *Comment, jeune homme, oses-tu exhiber cet engin dont je rêve, moi, père de famille, dans ma cinq chevaux - cinq portes ? Vrai, je ne pourrai jamais me l'offrir, mais toi, tu paieras désormais plus cher cette offense à l'ordre social !* »

AUTOMOBILE

PRÉSENTATION D'UN PROTOTYPE DE VOITURE ÉLECTRIQUE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Un prototype de voiture électrique a été présenté vendredi à la presse par un groupe d'ingénieurs d'Essen.

Sa batterie est en natrium et en soufre, ce qui lui permet de développer une puissance deux fois supérieure à celle de la batterie en zinc et en nickel qui équipe le prototype de véhicule électrique récemment mis au point aux Etats-Unis (*le Monde* du 26 septembre).

Equipé de la nouvelle batterie dans son coffre, une Golf de Volkswagen peut accomplir 150 kilomètres d'une traite avec quatre personnes à bord et des bagages, la vitesse de pointe atteignant 90 kilomètres à l'heure.

La batterie doit être rechargée à une simple prise de courant tous les 150 kilomètres. Le prix de revient est de 6 marks (14 francs) aux 100 kilomètres, *contre 10,50* marks aux 100 kilomètres pour la voiture à propulsion conventionnelle.

Selon ses promoteurs, qui ont travaillé neuf ans à la mise au point du prototype pour le compte de la Société pour la circulation routière électrique, une telle voiture pourrait être produite dès maintenant à raison de quelques milliers d'unités par an et conviendrait parfaitement au trafic urbain.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Lluis Llach et la Catalogne

En Espagne, dans les années 60, une forme de chanson a porté soudain un cri de révolte et un cri d'espoir. A Barcelone, un jeune homme petit et trapu, qui se fait appeler Raimon, renonce à parler du Siècle d'or espagnol à l'université et devant les étudiants, l'air de rien, avec un blouson et une guitare, chante des mots fraternels, lance la colère de ceux qui ont soif de liberté et de justice. A la suite de Raimon, d'autres voix, et d'abord celle de Lluis Llach — qui sort lui aussi de l'université — chantent à ciel ouvert et dans une langue maltraitée, la langue proscrite de la Catalogne.

La chanson catalane n'est pas alors la première en Espagne à prendre la forme de la chronique, du témoignage : il y a parfois le flamenco quand il raconte la peine de l'homme qui a émigré pour gagner sa vie. Mais ce qui vient de Barcelone et des centres culturels des petits villages de Catalogne, devenus lieux de résistance et de défense d'une culture, exprime avec force une recherche d'identité ; le besoin de se défaire d'un « lieu pourri » qui a trop longtemps rivé un peuple à ses chaînes, le désir d'inventer l'aurore, le trouver de nouveaux chemins.

Les chanteurs s'identifient à leur communauté. Et celle-ci à ses chanteurs. Cela ne va pas sans difficultés, chaque chanson devant être soumise à la censure, chaque projet de récital devant recevoir l'approbation de l'autorité régionale. Revanche de l'artiste : la présence de la censure oblige Lluis Llach et ses confrères à travailler l'expression, à recourir à l'ellipse, à rendre le langage plus subtil.

Le général Franco mort, Lluis Llach et les autres chanteurs catalans vont d'abord être utilisés comme une sorte de porte-drapeau à Barcelone et dans les villages, au cours de manifestations mélangeant le récital et le meeting politique et où l'on est ensemble pour nouer un dialogue.

Après l'effervescence d'une aventure collective qui se faisait au jour le jour et pendant laquelle, selon l'expression de Lluis Llach, « les chanteurs avaient presque été amenés à oublier qu'ils aimaient chanter », *la vie a repris aujourd'hui un cours normal, avec des arrêts pour retrouver le souffle. Pour le public, aller écouter un chanteur catalan comme Lluis Llach n'a plus le même sens qu'auparavant. Comme nous disait récemment le chanteur,* « on vient écouter un auteur-compositeur qui est devenu simplement un homme de spectacle, qui a finalement été honnête vis-à-vis de lui-même puisqu'il continue à chanter en catalan et qui construit aujourd'hui sa propre aventure individuelle ».

Ce dernier aspect n'est pas souligné dans le livre consacré par Jacques Erwan et Marc Legras à Lluis Llach et au phénomène d'une chanson qui a eu une force énorme auprès du public catalan. Mais bien qu'il soit rédigé dans le style un peu chaotique du chanteur quand il parle à ses interlocuteurs, l'ouvrage est en soi un document sur une forme de chanson et sur une communauté. — C. F.

★ *Lluis Llach, Catalogne vivre.* 224 pages, édit. J.-C. Lattès.

Calendrier du rock.

« Mama » Bea Tekielski le 29 septembre, à Fontenay-sous-Bois (salle du gymnase) ; le 2 octobre, à Saint-Claude (Palais des sports) ; le 3, à Besançon (Théâtre municipal) ; le 4, à Troyes (salle des fêtes de Sainte-Savine) ; Lou Reed, le 5 octobre, à Montpellier (Palais des sports) ; le 6, à La Roche-sur-Foron (Palais de la foire) ; le 8, à Poitiers (les Arènes) ; Boston, le 8 octobre à Paris (pavillon de Paris) ; Reggae Party, *le 1er octobre, au Palace, avec Linton Kwesi Johnson et le film* Rockers.

FORMES

POUR LE PLAISIR

L'amour de la peinture se rit des théories, des systèmes, du découpage des œuvres en tranches de tendances. Aussi faut-il prendre au sérieux ce confrère à qui deux galeries (1) ont offert leurs murs en ce début de saison, afin d'y accrocher non pas son musée imaginaire, mais le musée dont il eût aimé être le voleur, comme l'Arsène Lupin de Magritte enjambant les toits de Paris — un cambrioleur qui n'aurait pas raflé tous les tableaux dont il rêve, ce serait trop beau. Bien heureux d'en avoir recueilli une bonne moisson. Michel Lancelot, qui est notamment producteur à la télévision d'une quarantaine de films sur « *Les peintres de notre temps* », s'est fait plaisir. C'est tout ce qu'il voulait, et il l'a eu. Tant mieux pour nous s'il nous associe à son plaisir et chacun, peu ou prou, y trouve son compte.

Un Chirico de 1916, c'est plutôt rare, un Charchoune de la même année itou et nul ne s'en plaindra, pas plus que d'un dessin de Balthus (*Sitting nude*). Et dans la foulée, prélevés parmi les noms les plus connus, ils sont trop : Francis Bacon, Bryen, Max Ernst, Hayter, Hérold, Kijno, Wifredo Lam, Malevitch, Masson, Matta, Music, Tanguy, Velichkovic, Wols... on n'est pas à la moitié du compte. Un tel éclectisme, qui dénonce une boulimie de beauté, écarte toute arrière-pensée didactique, tout parti pris plus ou moins méthodique. Il ne s'agit-là que d'une anthologie temporaire, qui ne cherche à faire le point sur rien du tout, qui éclaire le visiteur sur les goûts d'un écrivain, d'un journaliste qui prend (et garde) son bien partout où il le vole.

Mon plaisir, c'est pour moi aussi une règle de conduite, la seule, et Anne-Marie Pécheur ne m'en voudra pas, je l'espère, si au lieu d'analyser les raisons, qu'elle donne, d'un cheminement qu'elle tient à ponctuer (c'est le mot), de retrouver dans sa peinture ses intentions de « laisser parler le temps », je me contente d'exprimer la satisfaction sensorielle qu'elle me procure (2). Peut-être les motivations profondes de ses œuvres ont-elles été mises au jour après coup et l'intérêt qu'elles présentent s'en accroît d'autant, mais le travail même de la jeune artiste, ses toiles, ses papiers, ses calques perforés à l'emporte-pièce à intervalles réguliers, strictement calculés (sorte de quadrillage ajouré), la séparation de la composition en deux ou trois, trois de préférence, aires horizontales, ses taches de couleurs posées à l'envers du support (à l'endroit aussi), provoquant des « espaces éclatés », méritent qu'on s'y arrête. La fascination exercée par les accords chromatiques des plages parallèles, étagées, la diversité de ces vastes tentures, et des plus petites, toutes absolument différentes, qu'il est impossible de qualifier de décoratives, car la plupart remuent en nous quelque chose de plus, devraient suffire à notre bonheur. Depuis l'exposition chez Stevenson Palluel, en mai 1978, cette peinture a bougé. Rapidement.

De son côté, Ferit Iscan nous convie à une assez spectaculaire métamorphose (3). Les paysages naguère amoureusement reconquis, les collines nettes ou embrumées, les rivières à truites du Quercy, et *sa* Dordogne d'abord, la préférée, les voici condensés sur un galet, un galet peint sur toile bien entendu et plus grand que nature où rivières, forêts et champs sont l'aise — il y a longtemps qu'Iscan les collectionne, les galets, il aime leur forme parfaite sculptée et polie par *les eaux de ruissellement. Le Végétal minéral,* titre d'une de ses huiles, sirait à toute la cuvée. Parfois la vision s'élargit à pierre fendre, *la montagne génitrice* ouvre les jambes et perd ses eaux, l'élément naturel du peintre.

Ce bain de verdure, d'eau vive et d'espace, s'exprime également par les temperas, le relief étant fourni par les froissures du papier ou d'autres astuces. Ces considérations matérielles ne sauraient traduire le charme intense et mélancolique qui émane de paysages d'une même famille et pourtant tous différents. Iscan n'a jamais fini de nous étonner.

J.-M. D.

(1) Galeries Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud et de Seine, 18, rue de Seine.
(2) Le Dessin, 27, rue Guénégaud.
(3) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.

ARTS

De A à L... tout sur la peinture

(Suite de la première page.)

Pour notre part, nous ne nous en plaignons pas trop : comme tout le monde, nous déplorerons l'absence de tel peintre (jamais le même). Dans l'ensemble, pourtant, les prises de position (par le biais) sont positives.

Avec des réflexions plus directes, lorsque d'aventure il est parlé d'« *inflation du réalisme* » ou, que, à propos du Salvador Dali de la dernière période, on peut lire : « *Vie et œuvre se confondent alors dans une imposture générale qui pourrait bien être aussi une œuvre d'art digne de forcer, sinon l'approbation, du moins une attention moins sceptique.* »

Ce n'est là qu'une partie du *Petit Larousse de la peinture.* Il traite également, et de façon détaillée, des moyens de la création, des techniques, de celles des arts parallèles assimilés à la peinture : estampe, décor, tapisserie, vitrail, collage. De longs articles sont consacrés au dessin animé, à la bande dessinée, au film d'art, ou plutôt sur l'art, à la caricature, à l'affiche, etc.

En troisième lieu, on a tenu à ne pas laisser dans l'ombre tout ce qui participe à la connaissance de la création : historiens, critiques, musées, galeries, marchands, collectionneurs, revues. Ce qui permet, comme dans les autres études d'ensemble de « sauver » quantité de noms qui n'ont pu avoir l'honneur d'une notice particulière.

Enfin, on a tenu compte de l'histoire *du goût et de ses variations* jusqu'à ce jour où, de l'avis de M. Laclotte, semble s'établir un rééquilibre des valeurs, depuis la « réhabilitation » de l'art officiel du siècle dernier — qui n'est pas toujours innocente et a *obéi à des impératifs commerciaux,* — au point où nous en sommes de la connaissance du dix-neuvième siècle. Sans en exagérer la portée. Une telle réévaluation ne remet pas en cause la révolution picturale des « refusés » ni ses aboutissants. Gérôme contre Cézanne ? La vingtaine de lignes octroyée au premier ne pèse pas lourd en regard du véritable chapitre dont bénéficie le second. Les dosages sont fort loin d'être toujours arbitraires.

La chose ne devait pas être facile pour un « petit » Larousse qui se veut exhaustif. Et qui l'est incontestablement si l'on considère, par exemple, l'importance des articles traitant de l'histoire de la peinture dans tous les pays, et pas seulement en France ou en Italie ou en Hollande. A cet égard, le dictionnaire est véritablement international, sans trace de chauvinisme : déjà le choix des collaborateurs européens ou d'autres continents ne se limite pas à l'Hexagone. Les écoles, les mouvements, les groupes, les tendances font l'objet de synthèses au même titre que les grands courants de civilisation.

En outre, l'illustration n'a pas été négligée. Près de 900 documents en couleurs — une œuvre par *peintre, et, quoique de dimensions* réduites, invariablement reproduite dans sa totalité — couvrent 352 pages hors texte.

Outil de travail utile, aisé à consulter et à parcourir, en dépit *des corps des caractères, le Petit Larousse de la peinture* ne s'adresse-t-il qu'à une catégorie d'amateurs d'art de plus en plus nombreux à en juger par les foules qui se pressent aux expositions ? On est persuadé que les professionnels, et même les spécialistes, en tireront profit, surtout lorsque le second tome — de M à Z — sera sorti avec son index de 6 000 noms et son abondante bibliographie.

Et puis, dans un contexte historique, il marquera une date dans les progrès des connaissances de la peinture comme dans l'évolution, et les retours en arrière, d'un art mouvant par excellence et saisi *dans tous ses états.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

■ Le guitariste irlandais Jimmy McCullogh a été trouvé mort, le 27 septembre, dans son appartement londonien. Il était âgé de vingt-six ans. Le décès serait dû à des causes naturelles. Jimmy McCullogh avait été membre des Wings, le groupe de Paul McCartney, jusqu'en 1978.

■ Une plainte a été déposée le 27 septembre à Los Angeles, pour le compte des Beatles, contre les producteurs de « Beatle-mania », comédie musicale américaine, présentée à New-York, qui retrace la carrière du groupe sans le nommer. Une plainte a également été déposée contre une société qui projetait d'en faire un film et la chaîne de télévision N.B.C., qui pensait en faire une série.

LA DÉCENTRALISATION EN PÉRIL ?

L'ATAC menacée de scission

MM. Antoine Vitez et Louis Cousseau, recpectivement président et directeur de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle, organisme subventionné par l'Etat, qui regroupe les établissements et les troupes également subventionnés), ont été reçus par M. René Gachet, chef de la mission de développement culturel au ministère de la culture et de la communication, qui leur a fait part de l'intention du ministère de prendre directement en charge la mission d'assistance technique, et de laisser aux adhérents de l'association (dont la subvention serait évidemment « adaptée ») la liberté de s'exprimer dans leur revue, *ATAC Informations,* sur les problèmes posés par la création.

« *Personne ne peut nier,* dit M. Gachet, *que l'association est en crise. Nous voudrions récupérer le service de formation des animateurs et redonner vie au bureau d'auteurs. D'autre part, nous pensons éditer une revue prioritairement destinée aux collectivités locales et leur apportant des informations strictement pratiques : fiches techniques sur les spectacles proposés par la décentralisation, et leur coût, sens et fonction des structures mobiles, etc.*

» *Le budget du ministère n'est pas suffisant pour créer de nouveaux équipements tout en développant ceux qui existent déjà. Il est donc nécessaire d'offrir le maximum de services, par exemple ceux d'un acousticien qui serait en mesure d'améliorer aux moindres frais nombre de salles.*

» *Il n'est pas dans le projet du ministre de léser en rien la création. Nous pensons au contraire que les maisons de la culture devraient être dirigées par des hommes de théâtre, mais aussi par des musiciens, ou des plasticiens : il s'agit, en some, de dégager les adhérents de l'ATAC d'une mission d'assistance technique qu'ils ont tendance à négliger. Ce sont là des propositions qui restent à discuter, chiffres en main.* »

Les négociations risquent d'être difficiles. Le conseil d'administration de l'ATAC a publié un communiqué par lequel il oppose à cette « *menace* » une « *protestation sans équivoque* ». « *Il n'est pas dans notre intention,* explique-t-il, *de collaborer à ce qui nous est présenté comme transformation et n'est autre chose qu'un démantèlement. Si l'on veut déposséder la profession de son droit de regard et de contrôle sur ses propres affaires, on le fera au moins sans son accord et on ne pourra l'empêcher d'apprécier comme il faut l'idée politique gisant là-dessous, à savoir que nous ne serions pas capables de nous administrer nous-mêmes et qu'il nous faudrait des tuteurs, sages garants des fonds publics et juges de ce qu'il convient d'attribuer à nos folies. Nous rejetons cette idée comme insultante...*

» *Telle qu'elle est, l'ATAC est l'héritière d'un mouvement audacieux : la décentralisation... Son existence est un symbole, la faire disparaître serait aussi un symbole. Nous savons que notre profession n'acceptera pas sans mot dire un projet inutile et pervers. Il s'agit là d'une entreprise de destruction des acquis culturels. Si l'on n'y veille, elle n'épargnera rien. Aussi nous adressons-nous à l'opinion publique tout entière pour la faire juge de cette mauvaise action.* »

M. Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, écrit pour sa part dans *l'Humanité* du samedi 29 septembre : « *La mesure annoncée par M. Lecat constitue la matérialisation de la menace qu'il proférait il y a peu : « La décentralisation est dépassée. » Il abolit d'un trait de plume un organisme où les créateurs se rencontraient depuis février 1966. (...) Ce régime n'envisage décidément la culture et la création que sous la forme du diktat et du bordereau.* »

Un centre pour les artistes noirs

Futur ghetto ou lieu vivant ?

Il y aura désormais un « centre » pour les musiciens, peintres, comédiens et artistes noirs à Paris. Le Théâtre noir, dirigé depuis 1975 par Benjamin-Jules Rosette, metteur en scène et comédien antillais, inaugure, le 6 octobre prochain, un vaste complexe intitulé « ensemble culturel du Théâtre noir ».

Installé dans une ancienne usine de machines-outils, dans le vingtième arrondissement à Paris, il a pour but de permettre aux artistes noirs (Antillais, Africains, Américains, Brésiliens) de travailler dans de meilleures conditions, d'organiser des manifestations et des rencontres, de se retrouver, bref de contrôler un peu mieux leurs propres affaires. Un projet ambitieux, déjà controversé, le premier du genre.

Une petite rue pavée, tranquille, avec quelques restaurants. 23, rue des Cendriers au fond d'un passage. Une sorte d'ancien atelier sur deux étages, qui donne sur une cour intérieure. C'est grand, plus de 1 000 mètres carrés, avec une salle de ciné-club et de concert (environ deux cents places), une petite bibliothèque, des ateliers (un de marionnettes pour enfants, un pour les cours de danse et de musique (1), qui pourra servir aussi de salle d'expositions), d'autres salles, des bureaux, une cave... Un futur « ghetto » comme l'a écrit *le Figaro-Magazine,* et comme certains semblent le craindre, ou au contraire un centre ouvert et fécond, le lieu vivant, qui va permettre d'animer le mouvement de recherche, de rencontres, amorcé depuis quelques temps ? « *Tout ça est venu de la rage et de la colère de ne pas voir avancer les choses,* dit Benjamin-Jules Rosette, *nous voulons montrer que les Antilles, l'Afrique ont une culture très riche, le démontrer, mais dans la mesure où nous subissons un déracinement — dangereux — il nous fallait un lieu, un centre d'accueil.* »

L'idée d'organiser un tel centre était inimaginable il y a seulement deux ans. Les musiciens, les comédiens, plusieurs centaines, travaillaient dispersés, sans se connaître. Les médias comme le monde du *show-business* leur étaient fermés, les maisons de disques ne se risquaient pas à les produire. Les choses ont commencé à changer il y a six mois ou un an. Des individus ici et là ont eu la volonté de faire découvrir la grande musique noire. La Chapelle des Lombards, le « 28, rue Dunois », Campagne Première, ont été parmi les rares endroits qui ont permis une première approche des cultures africaines et antillaise. L'ADEAC (l'Association pour le développement des échanges artistiques et culturels, organisme qui dépend de la coopération) a fait un travail d'imprésario important. En organisant, l'hiver dernier avec le Théâtre Oblique, un mois de théâtre et de musique (strictement africains), il a prouvé que ce n'était pas le public qui manquait, mais les lieux.

On dira peut-être dans quelques *années que « l'ensemble culturel du Théâtre noir »* aura joué un rôle identique à celui quont joué les « lofts » aux Etats-Unis pour les musiciens de free-jazz. Il est encore trop tôt pour l'affirmer. Ce qui est sûr, c'est que beaucoup d'artistes noirs attendaient une initiative de ce genre. Benjamin-Jules Rosette *s'est* engagé personnellement (financièrement) très loin dans cette aventure. Par espoir et par passion. Parce qu'il est Antillais. Parce qu'un rêve mérite, selon lui, qu'on prenne tous les risques. En attendant de recevoir les subventions promises par le ministère de la culture et de la communication et par le ministère des affaires étrangères (il a sollicité aussi une aide de la Ville de Paris, des DOM TOM et de la coopération), c'est le Théâtre noir qui supporte les frais très lourds entraînés par la location et le fonctionnement de ce centre où l'on pourra *bientôt* entendre Voltage 8, Francis Bebey, Marcel Magnat, Josy Mass, Louis Xavier, Lamine Konte..., quelques-uns de ces trois cents musiciens qui vivent à Paris, qui jouent du gro'ka, de la salsa, du free-jazz, qui chantent des chants vaudous et des chants bambaras.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Ensemble culturel du Théâtre noir, 23, rue des Cendriers, Paris 20e, tél. : 797-85-14.

(1) Cours de danse : afro-jazz (Anne-Marie), danse africaine (Cissé, Mata Pierre), danse antillaise (Mlle Vetier), danse moderne (Mlle Briant Montplaisir). Cours de musique : flûte (Oryema), guitare (N'Vortoukoulou, Jose di Toux), percussions (Grocravia, Kenmegue Lazare, Samba Henri, Samyl).





SPECTACLES

Samedi 29 septembre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra (073-57-50) : Faust (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences (dim., 14 h. 30) ; la Puce à l'oreille *(dim., 20 h. 30)*.
TEP (797-96-06) : Films (sam., 20 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : Concerts Scriabine (sam., 18 h. 30) ; Romantisme et Exotisme (dim., 18 h. 30).

Les salles municipales

Carré Silvia-Monfort (277-50-87) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Alvin Ailey American Dance Theater (sam. et dim., 14 h. 30 ; sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30) : Que n'eau, que n'eau (sam., 22 h. ; dim., 19 h.).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : A nous de jouer (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : les Chantiers de la gloire (sam., 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Tête d'or (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Amours de poisson (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) : Œdipe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Déménagement (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41), Boeing - Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 et 15 h. 10).
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03) : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22) : les Précieuses ridicules (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h.).
Fontaine (874-82-34) : Troïlus et Cressida (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 18 h. 30) ; Jean Dasté à Paris (sam., 20 h. 30) ; Théâtre rouge : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose (sam., 18 h. 30) ; Marie de l'Incarnation (sam., 20 h. 30) ; Jef (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h.).
Montparnasse (320-89-90) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique (355-02-94) : la Débâcle de Ferdinand (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Plaine (842-32-25) : la Porte close (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Plaisance (320-00-06) : l'Isoloir (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : la Mère confidente (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : B. Garcin (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Dom Perlimpin (sam., 20 h. 30) ; Arlequin Superstar (sam., 22 h. 15).
Théâtre Présent (203-02-55) : les Morosophes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : S. Joly (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Avocat du diable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre 347 (874-98-34) : Journal d'une femme en prison (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : les Europophages (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : G. Chelon (sam., 20 h. 45).
Casino de Paris (874-26-22) : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Cirque Rech (224-00-12) (sam. et dim., 15 h.).
Daunou (261-69-14) : Pierre Péchin *(sam., 21 h. ; dim., 15 h. et* 18 h. 30).
Espace Cardin (266-17-30) : Vivian Reed (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Rupay, musique des Andes (sam., 20 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Olympia (742-25-49) : Alice Dona, Jairo (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30).
Palais des congrès (718-27-78) : Robert Charlebois (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais des sports (828-40-90) : le Cirque de Moscou sur glace (sam., 14 h. 15, 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Théâtre du Lucernaire (544-57-34) : Arlette Mirapeu (sam., 20 h. 30).

La danse

Galerie A. Oudin : Jerman Silva Cie (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Alain Markusfeld, piano et guitare (sam., 22 h. 30).
Palais des arts : Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano (Barraqué) (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Aire libre (322-70-78) : Musique du Kurdistan (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : M. Portal (sam., 20 h. 30) ; Azuquiata y su Melao « Pura Salsa » (sam., 22 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : M. Lafferrière (sam., 21 h. 30).
Campagne - Première (322-75-93) : Dave Burrel (sam. et dim., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Essential Logic (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Ambre (sam., 22 h.).
Le 28 - Rue - Dunois (584-72-00) : D. Cobbi (sam., 23 h.).
Riverbop (325-93-71) : Teca et Ricardo (sam. et dim., 22 h.).

Festival de France

Théâtre des Champs - Elysées (359-72-42) : Mikhail Baryschnikov et les danseurs étoiles du New York City Ballet (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Festival d'automne

(296-12-27).

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79 ; Jackson Pollock sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 45).
Chapelle de la Sorbonne : Ecritures musicales (sam. et dim., de 12 h. à 18 h.).

THEATRE

Théâtre de la Porte - Saint-Martin (cycle Molière) : le Tartuffe (dim., 14 h. 30) ; le Misanthrope (sam., 20 h. 30) ; l'Ecole des femmes (sam., 14 h. 30).

MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne : Meredith Monk Ensemble (sam., 20 h. 30).

Dans la région parisienne

Choisy-le-Roi, parc de la Mairie : Quatuor Bernède (Haydn, Fauré, Beethoven) (dim., 16 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : P. Chatel (sam., 20 h. 30).
Fontainebleau, château : M. Chapuis (Roberday, Couperin, Grigny, Marchand) (sam., 21 h.).
Montfort-l'Amaury, église Saint-Pierre : Quatuor Loewenguth (Haydn, Martinon, Schubert) (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-91-64) : les Ecrits de Laure (sam. et dim., 20 h. 30).
Neauphle-le-Château, église Saint-Nicolas : Quatuor Bardon (Haydn, Milhaud, Mozart, Dvorak) (sam., 21 h.).
Royaumont, abbaye : A. Dumay, J.-P. Collard (Beethoven, Franck, Schubert) (sam., 20 h. 45).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : *Delirium Cage et Traction* (sam., 20 h. 30).
Sceaux (660-07-79), orangerie du château, onzième Festival : les Petits Chanteurs à la croix de bois (sam., 17 h. 30) ; Trio Fontanarosa (Haydn, Beethoven, Brahms) (dim., 17 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : le Préféré (sam., 21 h.).
Vitry, église Saint-Germain : Quatuor Parrenin (Haydn, Dutilleux, Beethoven) (dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

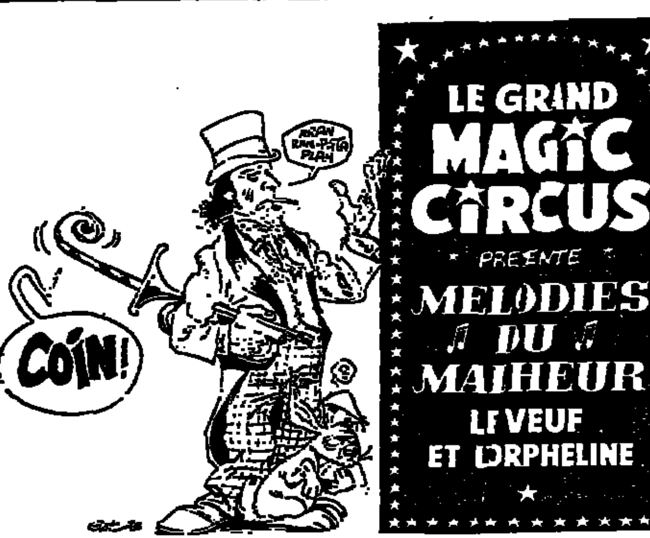
Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 18 h. Magnificent Doll, de F. Borzage ; 20 h. : Au hasard Balthazar, de R. Bresson ; 22 h. : la Cinquième Victime, de F. Lang. — Dim., 15 h. : la Beauté du diable, de R. Clair ; 18 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 20 h. : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri ; 22 h. : Violence et Passion, de L. Visconti.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : la Blonde et le Shérif, de R. Walsh ; 17 h. : Sing, Boy, Sing, de H. Ephron ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : Un dimanche en enfer, de J. Leth ; 21 h. : Crime passionnel, d'O. Preminger. — Dim., 15 h. : la Dernière Caravane, de D. Daves ; 17 h. : Don't Knock the Twist, d'O. Rudolph ; 19 h. 30, Quatre-vingts ans de cinéma danois : A bas les armes, de Holger Madsen ; 21 h. : The Way to the Old, de R. D. Webb.

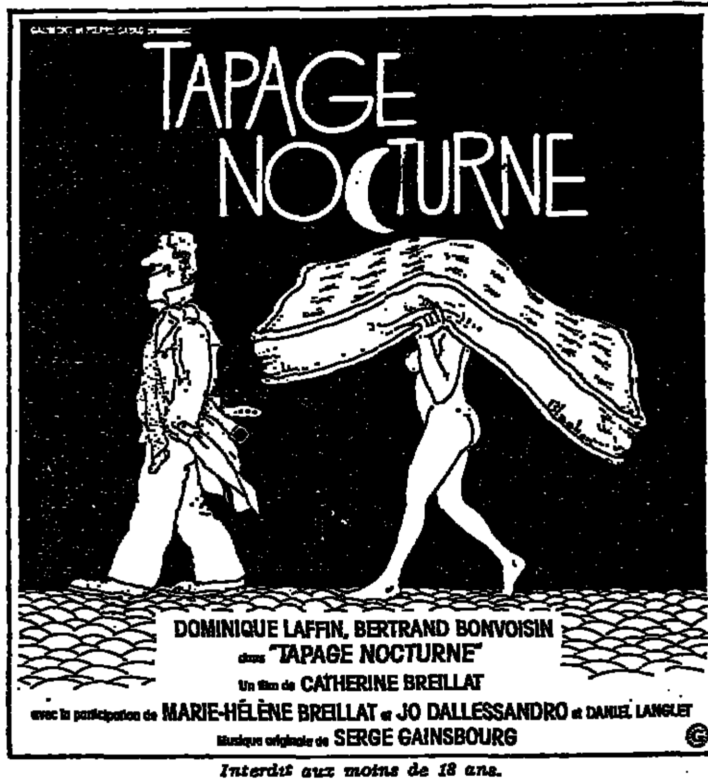
Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, *14e (322-19-23)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (Amér., v.o.) : Palais des Arts, 3e *(272-62-98)*.
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, *15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525 - 27 - 06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES *DEMOISELLES DE WILKO* (Pol., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (Amér., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
FOLIES FOLIES (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, *8e (733-71-11)* ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marignan, 8e (359-92-82).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544 - 14 - 27) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, *14e (320-89-52)*.
SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul' Mich', 5e (354-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76 ; Paramount-Marivaux, 2e (742 - 83 - 10) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-*Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e* (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Cambronne, *15e (734-42-96) ; Moulin-Rouge, 18e* (606-63-26).
ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

APOCALYPSE NOW, film américain de Francis Ford Coppola (*). — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MOUTON NOIR, film français de Jean-Pierre Moscardo. — Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER, film français de Max Pécas. — Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TAPAGE NOCTURNE, film français de Catherine Breillat (**). — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE, film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S., film suisse de Richard Dindo. — V.O. : Le Seine, 5e (325-95-99).
GUERRE ET PASSION, film anglais *de Peter Hyams, v.o. : Studio Mé*dicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PREMIER SECRET, film hollandais de Nouchka Van Brakel, v.o. : Forum-Cinémas, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) : v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
HEXAGONAL ROCKERS, film français de Gilbert Namiand ; Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES DOSSIERS ROUGES DE LA MONDAINE (*), film français de Lucien Ercol : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).





Interdit aux moins de 18 ans.



A « APOSTROPHES »

Un coup de micro dans l'eau

Pas fiers, les champions de la nouvelle droite, pas téméraires. Vendredi soir, à « Apostrophes », Alain de Benoist s'est fait tout petit devant un adversaire, pourtant à moitié conquis, Alain Touraine, très en verve, il faut bien le dire. Et Henry de Lesquen, son complice du Club de l'horloge, s'est complètement déballonné lui aussi, rendant les armes de la biologie, ces fameuses armes qui ont déclenché, au début des années 60 aux Etats-Unis, des indignations et des algarades comparables à celles qu'on a vu s'étaler ici dans la presse de l'été.

Je me souviens d'un colloque où *Margaret Mead* s'est courageusement battue, petite chèvre obstinée, seule contre tous les loups de la socio-biologie, science qui *faisait fureur* à l'époque et dont Robert Ardrey avait très largement vulgarisé les thèses. *Elles allaient dans* le sens des observations de Konrad Lorenz et découlaient des conclusions de Raymond Dart, qui voyait *dans l'homme un fils de* Caïn; lui-même descendant d'un grand anthropoïde prédateur que seuls son agressivité, son instinct *de tueur* avaient autorisé à se détacher de l'arbre commun. A partir de là, tout allait de soi : le comportement humain ramené à celui des primates observés sur le terrain ; la remise en question du rôle de l'environnement socio-culturel ; les différences de capacité intellectuelle entre les êtres et entre les races. Le tout illustré, à mes yeux, par un très beau plan du film de Kubrick, *2001, Odyssée de l'espace*, un grand singe dressé vers le ciel en brandissant un os en forme de massue.

Au moment même où se taisaient, enfin calmés, ce bruit et cette fureur outre-Atlantique, certains de nos intellectuels allaient les réveiller ici en reprenant les mêmes thèses et en les drapant à la française dans les oripeaux des religions indo-européennes et d'une « philosophie » qui fait des inégalités individuelles, et donc sociales, le seul rempart contre l'égalitarisme totalitaire marxiste.

A la télé, le débat a tourné court. Au lieu de nous expliquer calmement les travaux des anthropologues et des biologistes anglo-saxons, dont le grand public ne sait à peu près rien, les tenants de la nouvelle droite se sont réfugiés dans les protestations creuses et les escapades honteuses. Alain de Benoist s'est littéralement verrouillé derrière un chapitre de son dernier livre, *les Idées à l'endroit*, intitulé « Contre le racisme ». Il estimait avoir le droit — et c'est vrai, il l'a — de nier au monothéisme juif, cher à Bernard-Henry Lévy, des vertus de tolérance, dont la lecture de la Bible donne peu d'exemples. Sans être pour cela accusé d'antisémitisme. Ou, pour répondre à la *Réponse à la nouvelle droite*, de Georges Hourdin, d'antichristianisme et d'anti-tiers-mondisme. Bref, il s'est comporté en penseur uniquement préoccupé de facteurs culturels, sans aucun intérêt pour la politique politicienne.

Quand le maître de jeu lui a demandé, avec une molle et indulgente curiosité, de s'expliquer sur le document pourtant accablant publié par *l'Express* du 29 septembre, comparant un éditorial de sa revue *la Nouvelle Ecole* — les deux textes se recoupent presque mot à mot — à la charte rédigée à Uppsala après la dernière guerre par un groupe de scientifiques nazis, il a parlé, désinvolte, de coupures et de censure. Pivot n'a pas cru devoir insister. Dommage. Encore un coup de micro dans l'eau boueuse et clapotante de la petite mare parisienne.

CLAUDE SARRAUTE.

Le satellite luxembourgeois de télévision directe diffuserait un programme unique en trois langues

Deux groupes d'experts se sont réunis, lundi 24 septembre à Bonn, et mercredi 26 à Paris, pour mettre au point le dossier « satellite de télévision directe », sujet qui devrait être abordé au cours du sommet franco-allemand qui s'ouvre lundi 1er octobre. Si, comme il est vraisemblable, l'accord de coopération est scellé, *le Luxembourg — qui nourrit des ambitions dans ce domaine —* verra s'éloigner l'espoir d'utiliser un des canaux d'un satellite purement français. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion a décidé, en conséquence, de faire étudier une solution de rechange.

Dix mois après le départ de M. Christian Chavanon de R.T.L., le poste d'administrateur-délégué est toujours vacant. Les élections européennes (et luxembourgeoises) passées, on pouvait supposer que le différend sur le choix du successeur surgi entre l'Elysée et le Grand-Duché allait se régler rapidement. Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, *réuni le 14 septembre*, n'a même pas abordé le sujet. Cependant, lors d'une récente conférence de presse, M. Gust Graas, directeur général de la C.L.T. (R.T.L.), a déclaré que, si la nomination à ce poste *« devait intervenir bientôt »*, aucune nouvelle proposition de nom n'a été avancée pour le moment. Ce qui voudrait dire qu'aucun candidat officiel autre que M. Philippe Grumbach — récusé il y a *quatre mois par M. de Rothschild*, — ne s'est fait connaître, mais que la nomination pourrait intervenir éventuellement entre deux réunions du conseil d'administration.

Deux autres noms, cependant, apparaissent sur la liste des candidats possibles : celui de M. Arnold de Contades, ancien dirigeant du groupe *Paris-Match*, petit-fils de M. Jean Prouvost (lui-même ancien administrateur-délégué de R.T.L.), et celui de M. Victor Chapot, conseiller du président de la République.

M. Gust Graas, en revanche, a manifesté plus clairement les intentions de la C.L.T. sur les projets de satellite de télévision directe. Considérant qu'il est *« peu probable que le satellite français héberge une autre fréquence que les fréquences françaises »* — ce qu'espérait R.T.L. au début de 1979 (*le Monde* daté 4-5 mars), — le directeur général de la C.L.T. affirme maintenant qu'il est *« beaucoup plus probable que, si R.T.L. emploie ce genre de système, un satellite luxembourgeois avec des fréquences luxembourgeoises, sera mis en orbite »*.

Le projet est à ce point sérieux que les responsables de la C.L.T. ont confié à trois constructeurs spécialisés — dont British Aerospace — le soin de faire une étude complète et d'en établir le coût avant la fin de l'année 1979. Le gouvernement du Grand-Duché ayant promis à la C.L.T. la cession de cinq fréquences, le satellite luxembourgeois — qui pourrait être capté depuis le nord de l'Allemagne (région de Hambourg) jusqu'à la hauteur de Lyon vers le sud (mais qui ne « couvrirait » pas la Grande-Bretagne), — aurait une ambition européenne axée essentiellement sur le Benelux. Son programme, unique, bénéficierait d'une diffusion en trois langues selon les zones : française, allemande et néerlandaise.

CLAUDE DURIEUX.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Magazine auto-moto.
18 h Les inconnus de 19 h 45.
19 h 15 Voyage du pape en Irlande.
En direct de Dublin.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés.
Johnny Hallyday. Dans le cadre de la revue *navale de Cannes*.
21 h 45 Feuilleton : Los Angeles années 30.
22 h 35 Télé-foot 1.
23 h 40 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Ile aux trente cercueils.
Un feuilleton en six épisodes d'après l'œuvre de M. Leblanc. Adapt. : R. Scipion. Réal. : M. Cravenne, avec C. Jade, Y. Beneyton, G. Marchal, J.-P. Zehnecker, J. Bollery (quatrième épisode).
21 h 35 Variétés : paroles et musique.
22 h 35 Documentaire : l'Héroïne du Triangle d'or.
Scénario et enquête de C. Lamour et M. Lamberti. Réalisation M. Lamour (deuxième épisode).
23 h 20 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la Fronde : la cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Hommage à Mary Marquet : en somme, je n'ai que soixante-seize ans.
22 h Journal.
22 h 20 Court métrage : l'Intrus.
Un film de P. Schulman, avec P. Castelli, M. Cazala, G. Croce et C. Laurent.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Poupée », de J. Kessel, lu par P. Brasseur.
20 h., « Simultané Morgesen » ou le théâtre du vide, de M. Schilovitz, avec R. Dubillard, C. Richard, J. Mauvais, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : « Ode à Napoléon » (Schoenberg).
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Récital d'orgue Nicholas Danby, à la Besnardière : œuvres de Pachelbel, Byrd, *Tomkins, Howells, Mendelssohn*, Bridge, Ireland, Franck, Bach.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les chants de la terre : la Corée ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 *TF 1 - TF 1.*
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Voyage du pape.
En direct d'Irlande.
15 h Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
16 h 15 Sports première.
18 h Série : la Chute des aigles.
18 h 55 Voyage du pape.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Crabe-Tambour.
Film français de P. Schoendoerffer (1977), avec J. Rochefort, C. Rich, J. Perrin, J. Dufilho, O. Versois, A. Clément.
22 h 30 Ballet : les Eléments.
Ballet interprété par the England Bach Festival sur une symphonie chorégraphique de Jean Fery Rebel.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

11 h 15 Concert.
Symphonie classique, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre *Philharmonique*, direction E. Krivine ; et l'ouverture du *Corsaire* de Berlioz, par l'Orchestre national de France, direction C. Dutoit.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées (l'examen).
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : passe-passe.
16 h 35 Feuilleton : Un ours pas comme les autres.
17 h 40 Cirques du monde : Cirque aux Pays-Bas.
18 h 40 Stade 2.
19 h 40 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Retour du Saint (le cauchemar).
21 h 35 Magazine : Voir.
Au sommaire : Régime glaciaire, cimetière sous-marin : vues d'un pont : cours martial ; les jeux du cirque ; les demoiselles de l'été ; flèche ; la Framboisière ; casse-pierres ; la rignada.
22 h 25 Zig-zag : Ne suivez pas le guide.
Le magazine artistique de Teri When Damish Réal. Claude Massot.
A propos de l'Année internationale de l'enfance et à la veille de l'Année du patrimoine, le magazine Zig-Zag s'est interrogé sur la relation qui existait entre l'art et le jeune public.

CHAINE III : FR 3

10 h 30 Mosaïque.
Reportage sur des pêcheurs immigrés
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
Concerto n° 9 pour piano et orchestre et *Symphonie n° 28 en ut majeur* de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. et soliste : Ph. Entremont.
17 h 30 Alice Sapritch lit Jean Orieux.
18 h 30 L'invité *de FR 3* : l'abbaye du Thoronet.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
Polynésie française, l'île de Ranguiroa. Problèmes de la pêche et du tourisme.
20 h Grande parade du jazz.
Une émission de Jean-Christophe Averty consacrée à Jonah Jonas.
20 h 30 Rue des Archives : petit manuel d'histoire de France.
Une émission de l'INA. Réal. P. Ruiz (2e partie).
23 h Journal.
vision, s'attachant à juxtaposer les diverses interprétations d'un même personnage ou d'un même événement.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma : Jean Gabin.
22 h Ciné-Regards : le Festival de Venise, le Pré, des frères Taviani, et la Luna, de Bertolucci.
22 h 30 Cinéma de nuit (cycle treize inédits) : Rogopag.
Films à sketches dont il faut surtout retenir la participation de Pasolini dans une histoire originale, satirique, mordante, émouvante sur les faux-semblants d'un certain cinéma.

FRANCE-CULTURE

21 h. 5, Le cinéma des cinéastes.
21 h. 35, Albatros.
22 h. 35, Musique de chambre : Brahms, Schuster, Stutschewsky, Honegger.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Musiques chorales : « Musique sacrée à la cour d'Angleterre sous les rois Tudor » (Fayrfax, Cornysh, Taverner).
19 h. 35, Jazz vivant : B. Connors, G. Burton, B. Phillips au Festival de Lyon.
20 h. 30, Concert : « Solomon », oratorio de Haendel, à la Grange de la Besnardière, par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs de la B.B.C., avec M. Kalmar, E. Harry, A.R. Johnson, B. Luxon, dir. John Poole.
23 h., Ouvert la nuit.

● *Radio-Riposte-34* a repris ses émissions le 28 septembre malgré l'inculpation des six militants du P.S. (dont trois députés) qui avaient participé à la première tentative de diffusion, le 30 juillet dernier. Prévue pour durer trois quarts d'heure, l'émission a été brouillée au bout de dix-huit minutes par T.D.F. M. Gérard Delfau, secrétaire national du P.S., premier secrétaire de la fédération de l'Hérault, a indiqué que Radio-Riposte-34 émettrait tous les vendredis pour *« la défense des libertés et le refus de la résignation »*.

SPORTS

AUTOMOBILISME

L'Autrichien Niki Lauda renonce à la compétition

De notre envoyé spécial

Montréal. — L'Autrichien Niki Lauda, premier pilote de l'écurie Brabham, champion du monde en 1975 et 1977, a mis fin à sa carrière, le vendredi 28 septembre, à Montréal. Après avoir participé à la séance d'essais libres, il a regagné l'Autriche, en déclarant qu'il abandonnait la compétition.

Agé de trente ans, Niki Lauda a conduit en formule 1 pour March, B.R.M., Ferrari et Brabham. Il a obtenu dix-sept victoires avec Ferrari et Brabham. Son goût pour la course semblait avoir beaucoup diminué à la suite de son très grave accident d'août 1976, survenu en République fédérale allemande sur le circuit du Nurburgring. Il avait cependant réussi à redevenir champion du monde l'année suivante, avant de se brouiller avec Ferrari d'une manière spectaculaire. Depuis deux ans, sa collaboration avec Brabham l'avait déçu. Avec le Britannique James Hunt, il est le deuxième ex-champion du monde à prendre sa retraite en 1979 pour des raisons à peu près identiques.

Niki Lauda n'a pas participé, vendredi 28 septembre, à la première séance d'essais chronométrés du Grand Prix du Canada. Dans un premier temps, son absence a donné lieu à des explications confuses. Officiellement malade, le pilote autrichien avait regagné son hôtel pour prendre du repos. Il semblait sûr que Lauda, remis sur pied, prendrait part à la dernière épreuve de l'année, le 7 octobre aux Etats-Unis. Mais juste avant son départ du circuit, Lauda avait déclaré à un de ses proches : « *Je ne monterai jamais plus dans une voiture de course.* » Sans perdre de temps, il prenait la route de l'aéroport pour regagner l'Europe à bord de son avion personnel. Juste avant de décoller, il a confirmé qu'il avait décidé de renoncer à la compétition.

Sur la pointe des pieds

Pourquoi avoir si mal fait les choses et pourquoi quitter ainsi le sport automobile sur la pointe des pieds à la veille d'un grand prix ? Même si Lauda a manqué sa sortie, tout indique que c'est après avoir longtemps pesé le pour et le contre. Les bruits qui ont circulé à Montréal juste après son départ, concernant une brouille avec Brabham et Ecclestone, laissant par la même occasion la porte ouverte à la possibilité de conduire en 1980 pour un autre constructeur, trouvent peu de crédit.

Vendredi 28 septembre, au cours de la séance d'essais libres du Grand Prix du Canada, il avait navigué parmi les plus lents, alors que son jeune coéquipier, le Brésilien Nelson Piquet, démontrait que les nouvelles Brabham Cosworth (1) étaient vraiment compétitives. Il semble bien que Lauda ait voulu vérifier une dernière fois sur le terrain qu'il en avait réellement « ras le bol » avant de tirer sa révérence. On savait depuis longtemps qu'il s'intéressait désormais à l'aviation d'affaires. Il a, d'ailleurs, créé une compagnie d'aviation privée. C'est aux commandes de son propre avion qu'il se rendait le plus souvent sur les lieux d'épreuves.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Equipée depuis deux ans de moteurs Alfa Romeo, l'écurie Brabham a engagé pour la première fois à Montréal une nouvelle voiture B.T. 49 propulsée par des moteurs Cosworth.

VOILE

LA MINI-TRANSAT
Une course anglaise pour les Français

Partant ce samedi 29 septembre de Penzance, à la pointe de la Cornouailles, une trentaine de voiliers de 6,50 mètres de long, en majorité français, vont participer à la Mini-Transat en solitaire, course de 4 200 milles. Ils devront gagner tout d'abord l'île de Ténériffe (Canaries), d'où le départ de la deuxième étape sera donné, le 17 octobre, à destination d'Antigua (Antilles anglaises), où les concurrents pourraient arriver vers le 20 novembre.

La Mini-Transat est une course anglaise organisée entre deux ports britanniques par l'Anglais Bob Salmon. Les règlements français ne lui sont pas applicables, sinon les navigateurs français ne pourraient pas y participer. Pour traverser l'Atlantique, ils sont tenus d'utiliser un bateau de première catégorie ; or, les voiliers de 6,50 mètres comme le Muscadet ou le Mousquetaire sont classés en troisième catégorie, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas naviguer à plus de 100 milles d'un abri. Dans ces conditions, compte tenu du désaccord des affaires maritimes, certaines compagnies n'acceptent pas d'assurer les concurrents. Une fois encore, on retrouve de part et d'autre de la Manche des vues divergentes. En Grande-Bretagne, liberté et responsabilité individuelle ; en France, classement des bateaux en cinq catégories de navigation (bientôt six) déterminées surtout en fonction de la longueur de la coque par la commission nationale de sécurité de la marine marchande.

Quoi qu'il en soit, la question essentielle est la suivante : est-il dangereux de traverser l'océan avec d'aussi petits bateaux ? Certes, la dernière Mini-Transat, disputée en 1977, a été marquée par deux disparitions, mais tous les navigateurs savent qu'un petit voilier bien construit et bien mené — ces deux conditions sont indispensables — peut aller n'importe où, tout en demeurant relativement facile à maîtriser. Des Muscadets construits en série depuis 1963 (plus de sept cents ont été mis à flot) ont franchi l'Atlantique à de multiples reprises.

La Mini-Transat présente de toute façon trois caractéristiques qui ne peuvent laisser indifférent. Premièrement, elle échappe aux démonstrations et aux surenchères commerciales, car elle n'est pas assez spectaculaire pour attirer des patronages ostentatoires. Toutefois, l'organisateur n'exclut pas à l'avenir une évolution qui, à cet égard, rapprocherait cette compétition de tant d'autres.

Deuxièmement, la dimension des voiliers engagés et le fait qu'ils soient souvent construits en série les rendent accessibles. Ils sont généralement proposés aux environs de 50 000 F. Il est possible de participer à la Mini-Transat avec un budget un peu supérieur à cette somme.

Enfin, troisièmement, des bateaux inédits et très intéressants figurent au départ de l'épreuve. Ce sont en particulier le prototype T-7 de Dufour, conçu par Jean-Louis Noir et confié à Daniel Gilard, vainqueur de la première Mini-Transat. La coque, qui comporte une dérive pivotante escamotable, échoue aisément sur tous les fonds grâce à sa cuirasse inférieure en tôle inoxydable. Ses superstructures sont à géométrie variable. D'autre part, deux exemplaires du Gros Plant appelé à remplacer le Muscadet sont menés par son créateur, le grand architecte rochelais Philippe Harlé, et par Jean-Luc Van Den Heede, professeur à Lorient, classé quatrième dans la Mini-Transat de 1978. Quatre femmes, dont une Française, participent aussi à la course.

YVES ANDRÉ.

FOOTBALL

En championnat de France

SAINT-ÉTIENNE SEUL EN TÊTE

En battant le Paris Saint-Germain 2 à 0 (buts de Lopez et Janvion), Saint-Etienne a pris à l'occasion de la dixième journée du championnat de France de football une solide avance sur ses principaux rivaux et reste désormais la seule équipe invaincue. En effet, Monaco s'est incliné à Lille (1 à 3) et Nantes à Nîmes (1 à 2). Les Nantais se trouvent donc doublés au classement par les Strasbourgeois, qui ont battu, mais difficilement, les Brestois.

*Saint-Etienne b. Paris-St-Ger. 2-0
*Lille b. Monaco 3-1
*Nîmes b. Nantes 2-1
*Strasbourg b. Brest 2-1
Sochaux b. *Angers 3-1
*Nancy et Lens 1-1
*Valenciennes et Laval 1-1
Marseille b. *Nice 3-0
Metz b. *Bastia 1-0
*Bordeaux b. Lyon 3-0

Classement : 1. Saint-Etienne, 18 points ; 2. Monaco, 15 ; 3. Lille, Strasbourg, Nîmes, 14 ; 6. Nantes, Sochaux, 13 ; 8. Angers, Nancy, 11 ; 10. Valenciennes, 10 ; 11. Metz, 9 ; 12. Bordeaux, Laval, Paris-S.-G., 8 ; 15. Nice, Lens, 7 ; 17. Marseille, Lyon, Bastia, 6 ; 20. Brest, 2.

CARNET

Naissances

— M. Bruno LACOURTABLAISE et Mme, née Marie-Pierre Guerry, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Benoît,

Lyon, le 27 septembre 1979.

Décès

— Mme Christine Barouch, son épouse,
Mme Alice Boulakia et ses enfants,
M. et Mme Alfred Barouch et leurs enfants,
M. et Mme Albert Barouch,
M. Emile Barouch,
M. et Mme Raoul Barouch et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Barouche et leurs enfants,
Mme Ghislaine Barollot et ses enfants,
Les familles Barouch, Boulakia, parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle de leur bien-aimé

docteur Jules BAROUCH,

décédé le 28 septembre 1979.
Les obsèques auront lieu le mardi 2 octobre au nouveau cimetière de Boulogne, où l'on se réunira à 14 h. 30.
La famille s'excuse de ne pouvoir recevoir.
3 bis, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

— Le préfet et Mme Jacques Bruneau,
Leurs enfants et petits-enfants,
Le colonel de l'armée de l'air Daniel Citereau et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean BRUNEAU,

ancien directeur de l'Institut Pasteur d'Athènes,
survenu le 22 septembre, dans sa soixante-quinzième année, à Pontlevoy (Loir-et-Cher).
Que ceux qui l'ont connu à Hanoï, Nha-Trang, Casablanca et Athènes aient une pensée pour lui et pour sa femme

Annie

tuée à Nha-Trang, en 1945.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Pontlevoy.
2, avenue Octave-Gréard,
75007 Paris.
27, rue Latour-Maubourg,
75007 Paris.

— Mme Decamp-Ragot, sa sœur,
Ses cousins,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DECAMP,

survenu le 27 septembre 1979, dans sa soixantième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, quai d'Orléans,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Suzanne Pia,
M. et Mme Philippe Dominique et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pascal PIA,

survenu le 27 septembre, dans sa soixante-seizième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Nanteuil-le-Haudoin (Oise), le mardi 2 octobre, à 12 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde du 29 septembre.*)

Remerciements

— M. et Mme Georges Berard-Quelin, ses enfants,
Mme Nicole Coulet-Quelin,
Marianne et Laurent Berard-Quelin, ses petits-enfants,
Christine, Valérie et Cécile Coulet, ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Joseph QUELIN,

et dans l'impossibilité d'y répondre remercient de tout cœur tous ceux qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

— Mme veuve Gilbert Kahn,
Le docteur et Mme Raymond Jarreau,
Isabelle et Vincent Jarreau,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie dont ils ont été entourés, lors du décès de

M. Roland MARTEL,

adressent à leur famille et à tous leurs amis, leurs plus sincères remerciements.

Commémorations

— Le comité de coordination de la Fédération et de l'Union des sociétés juives de France organise au cimetière de Bagneux-Parisien, le dimanche 30 septembre, à 9 h. 30, devant le Monument du combattant juif, une cérémonie du souvenir des morts et « pour exprimer notre volonté ardente de combattre l'antisémitisme et pour la paix en Israël et dans le monde entier ».

Communications diverses

— La Société d'entraide de la Légion d'honneur (section de Loir-et-Cher) organise le vendredi 19 octobre, à 21 heures, au Palais des fêtes de Vendôme, la « Nuit de la Légion d'honneur », sous la présidence effective du général de Boissieu, grand chancelier de la Légion d'honneur.

Visites et conférences

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, devant le 145, boulevard Saint-Germain, Mme Camus : « Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés ».

13 h., place de la Concorde, côté grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Rampillon, Saint-Loup-de-Naud et la collégiale de Champeaux ».

15 h., métro Etienne-Marcel, Mme Allaz : « Des Halles à Beaubourg ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully, XVIIe siècle ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Abbesses : Vieux village de Montmartre : jardins et passages ignorés » (Visages de Paris).

15 h., 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus » (Approche de l'art).

15 h., métro Saint-Augustin : « La chapelle expiatoire » (L'art pour tous).

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, Mme Barbier : « Le Marais, ses rues pittoresques, vieux hôtels ».

10 h. 30, métro Monge, M. Jaslet : « Mouffetard et ses secrets ».

15 h., 20, rue de Tournon, M. Ragueneau : « Le Sénat, de la salle des séances à la salle du livre d'or ».

15 h., devant l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant, M. Jaslet : « Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Ferrand : « Souvenirs de la maison des Carmes ».

15 h., métro Cité, Mme Haullet : « De l'île de la Cité au quartier Latin : amours maudites et sorcellerie ».

15 h., Saint-Chapelle, M. Boulo : « Sainte-Chapelle : architecture et vitraux du XIIe siècle » (Histoire et Archéologie).

15 h., 23, quai Conti, M. de La Roche : « L'Académie française sous la Coupole ».

16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier : « Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux ».

15 h., métro Saint-Placide, M. Leclerc : « Coins inconnus du vieux Montparnasse » (Paris inconnu).

15 h., grille, sur la place : « Le Conseil d'Etat au Palais-Royal ».

15 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La connaissance est structurée dans la conscience » (Association de méditation transcendantale).

14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna, salle des Ingénieurs A. et M., M. Stevens : « Film : « l'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde).

LUNDI 1er OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'entrée principale, M. Ragueneau : « La basilique de Saint-Denis » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., entrée de la basilique, Mme Vermeersch : « Saint-Denis, nécropole royale ».

15 h., 92, rue Saint-Denis, Mme Zujovic : « Saint-Leu - Saint-Gilles et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile, M. Teurnier : « Hôtels de l'Ile Saint-Louis ».

15 h. 15, portail ouest : « Notre-Dame et ses alentours » (Tourisme culturel).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.SEPT.1979 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 30-9-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 septembre à 0 heure et le dimanche 30 septembre à 24 heures :

Précédé d'un affaiblissement du champ de pressions sur l'Europe occidentale, un front froid, venant de l'Atlantique, atteindra les îles Britanniques et le nord-ouest de la France.

Dimanche 30 septembre, après des brouillards matinaux assez nombreux, et parfois très denses dans les vallées de l'intérieur, le temps sera souvent ensoleillé l'après-midi sur la plus grande partie de notre pays. Toutefois, sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel deviendra plus nuageux, avec des pluies passagères ou des averses généralement faibles, tandis que les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au sud, puis au sud-ouest.

D'autre part, de la Corse au sud des Alpes, des nuages se développeront et donneront quelques ondées orageuses locales dans un flux de secteur est, qui deviendra assez fort sur le littoral.

Les températures subiront peu de changement ; elles seront en légère baisse dans l'Ouest et le Midi, en légère hausse ailleurs.

Le samedi 29 septembre, à 7 heures, la presion atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,6 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 septembe; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 25 et 14 ; Bordeaux, 24 et 9 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 9 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 16 et 5 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille, 24 et 11 ; Nancy, 19 et 10 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 25 et 10 ; Perpignan, 21 et 11 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 25 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 2 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 15 et 4 ; Bonn, 16 et 4 ; Bruxelles, 15 et 3 ; Le Caire, 37 (max.) ; Iles Canaries, 24 et 21 ; Copenhague, 15 et 3 ; Genève, 19 et 8 ; Lisbonne, 26 et 13 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 27 et 10 ; Moscou, 15 et 4 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 25 et 10 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 13 et 6 degrés.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant application de l'article 9 de la loi du 17 juillet 1978 en ce qui concerne la liberté d'accès aux documents administratifs ;

● Fixant les conditions d'application de la loi du 13 juillet 1979 relative aux fonds communs de placement ;

● Portant création de l'Agence pour le développement des applications de l'informatique (ADAI) ;

● Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur et du régime international ;

● Portant fixation du taux des surtaxes aériennes ;

● Portant modification de dispositions du code des postes et télécommunications relatives à l'affranchissement et à la distribution des objets de correspondance ;

● Portant nominations et promotions dans l'armée active.

P.T.T.

Le 1er et le 15 octobre

LES TARIFS POSTAUX SERONT RELEVÉS DE 8,7 % EN MOYENNE

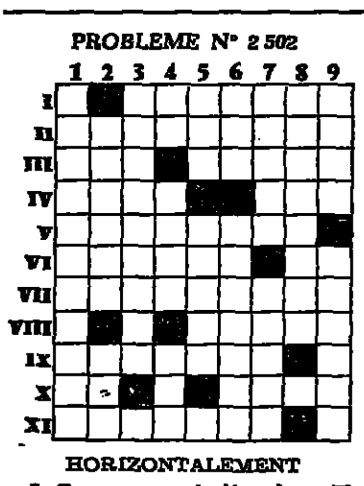
Comme nous le laissions prévoir dans le Monde du 28 septembre, les prix des timbres vont être relevés le 1er octobre de 10 centimes. L'ensemble des autres tarifs des services postaux et financiers des régimes intérieurs et internationaux des P.T.T. seront augmentés le 15 octobre.

Le 1er octobre, les tarifs des lettres et des plis non urgents de régime intérieur d'un poids inférieur ou égal à 20 grammes passent respectivement de 1,20 F à 1,30 F et de 1 F à 1,10 F (soit une hausse de 8,3 % pour la lettre et de 10 % pour le pli non urgent).

« *Ce relèvement moyen des taxes postales et financières d'environ 8,7 %*, indiquent les P.T.T., *est sensiblement inférieur à l'évolution du coût de la vie.* »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 502



HORIZONTALEMENT

I. Grasse, pour le lézard. — II. Qui ne tardera pas à passer. — III. Va toujours avec mesure ; Pour élever la charpente. — IV. Endroit où l'on peut taper ; Te rends. — V. Qui exigent donc un règlement. — VI. Combattit les gnostiques ; Qui n'avait donc pas été bien caché. — VII. Sont parfois des grosses blondes. — VIII. Se lit souvent entre les lignes. — IX. Est souvent un propriétaire. — X. Mal reçu (épelé) ; Port sur la Baltique. — XI. Sur lesquels on a donc passé l'éponge.

VERTICALEMENT

1. Fait difficilement des relations. — 2. Est amenée par des facteurs ; Se défendit bien. — 3. Bien attrapée. — 4. N'est neuf que le premier jour ; Qui peut donc se faire doubler ; Est toujours utilisé avec l'eau. — 5. Fait l'objet de nombreuses répétitions ; Moins solide quand elle est en fonte. — 6. Marque l'égalité ; Peut être combiné à l'or. — 7. Qui aurait besoin d'apprendre à nager ; Animaux. — 8. Dont on a fait des montagnes. — 9. D'un auxiliaire ; Ne laisseras pas dormir.

Solution du problème n° 2 501

Horizontalement

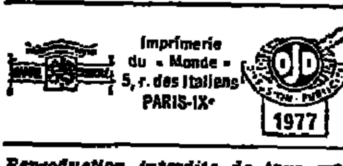
I. Poissonnières. — II. Empoisonnement. — III. Lee ; No ; Nid ; Or. — IV. Orcagna ; Nu ; Mi. — V. Arasé ; Trilobé. — VI. Or ; El ; Riec ; R.R. — VII. Natte ; Illicites. — VIII. It ; Col ; Nées. — IX. Civet ; Otite. — X. Hé ; Réal ; Gommeux. — XI. Ache ; Religion. — XII. Tea ; UE ; Bédriac. — XIII. Essentiel ; Erg. — XIV. Trieste ; Im. — XV. Usés ; Se ; Sensées.

Verticalement

1. Peloton ; Château. — 2. Omer ; Rapiécés. — 3. Ipéca ; Hasté. — 4. S.O. ; Arêtière ; Ers. — 5. Singalette ; Uni. — 6. Osons ; Arêtes. — 7. N.S. ; Aéricole ; Ise. — 8. Non ; Ilot ; Et. — 9. Inintelligibles. — 10. Endurci ; Toge. — 11. Ré ; Cnémide. — 12. Embellie ; Morris. — 13. Se ; Té ; Enigme. — 14. Nombres. — 15. Etriers ; Exactes.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	465 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DE GARGES

Une dénonciation des injustices frappant les travailleurs étrangers

Plusieurs milliers de travailleurs immigrés et de sympathisants devaient participer, samedi après-midi 29 septembre, au rassemblement national organisé rue des Doucettes, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), par le Comité de coordination des foyers en lutte (« le Monde » du 29 septembre). De nouvelles organisations se sont jointes à celles qui, depuis plusieurs jours, ont appuyé cette initiative, depuis l'union départementale C.F.D.T. jusqu'aux paysans du Larzac en passant par diverses sections C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie et des hôpitaux, l'intersyndicale de Longwy, le syndicat du cadre de vie de Sarcelles, le comité universitaire Français-immigrés et diverses associations de travailleurs algériens, marocains, tunisiens et portugais. Thème de cette journée agrémentée d'un programme d'animation artistique : la lutte contre les projets de loi Barre-Bonnet-Stoléru, contre les expulsions des foyers d'immigrés et les injustices frappant les travailleurs étrangers.

Par ailleurs, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le maire, M. Lucien Lanternier, accompagné du député communiste Jacques Brunhes, a dénoncé la situation « inhumaine » faite aux familles des cités de transit.

A GENNEVILLIERS : « le triangle de l'enfer »

« *Ici*, dit un immigré, *c'est le triangle de l'enfer.* » D'un côté, c'est une voie ferrée. De l'autre, l'autoroute A-86. Sur le troisième côté, c'est le port, avec son charroi quotidien, ses grues et ses camions. Coincée entre ces trois zones de bruit et de danger, la cité de transit de l'association CETRAFA (1), 51, route principale du port à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), abrite quarante et une familles étrangères, avec une centaine d'enfants. Un simple terrain vague hérissé de baraquements contsruits en 1966 avec des matériaux légers qui n'ont pas résisté au temps. La cité, installée là « provisoirement » après la destruction du bidonville de Nanterre, se trouve à l'écart de la ville. Aucun commerce ni service à proximité. Pour gagner les quartiers habités, les enfants traversent l'autoroute... En somme, un véritable ghetto, à propos duquel M. Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers, conseiller général (P.C.) des Hauts-de-Seine, n'hésite pas à parler d'« *apartheid à la mode giscardienne* ».

Car c'est dans ce décor, sous une tente plantée au milieu du bidonville, que le maire, accompagné notamment de M. Jacques Brunhes, député (P.C.) des Hauts-de-Seine, conseiller régional d'Ile-de-France, donne une conférence de presse — à peine audible, en raison du vacarme des véhicules sur l'autoroute — pour dénoncer une « *situation qui ne peut plus durer* ».

Depuis plus de quinze ans, la municipalité se bat pour obtenir la disparition de cette cité et le relogement de ses habitants (*le Monde* daté 4-5 avril). Lors d'un récent débat télévisé, a rappelé M. Lanternier, M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, avait promis d'intervenir auprès de M. Fourcade, maire de Saint-Cloud, pour obtenir une meilleure répartition des structures d'accueil, afin que les habitants de cette cité de transit, ainsi que ceux d'une cité voisine, soient relogés decemment. Mais le maire de Saint-Cloud a refusé, arguant que les H.L.M. de sa ville comptent environ 10 % de locataires étrangers.

« *A ce jour*, constate M. Lanternier, *rien n'a donc été fait et nous ne pouvons accepter que tant de familles passent un nouvel hiver sous les tôles, avec des moyens de chauffage de fortune, dans un secteur infesté de rats.* » M. Lanternier ajoute : « *Certains décrivent avec complaisance les « goulags » du bout du monde. Mais nous en avons un ici même. Il est scandaleux qu'un pouvoir qui se réclame si volontiers des droits de l'homme, quand il s'agit des autres pays, refuse de voir ce qui se passe sur son propre territoire.* »

Quant à la CETRAFA, organisme parapréfectoral gestionnaire de la cité, elle avait envisagé un moment de faire débloquer, par la préfecture des Hauts-de-Seine, un crédit de 680 000 francs pour engager des travaux de rénovation avant l'hiver, mais cette initiative, « *financièrement absurde et humainement scandaleuse* », selon les termes du comité de défense des cités, semble avoir été abandonnée. Les arguments invoqués par les services préfectoraux portent sur la difficulté de trouver des logements adaptés pour les habitants de ces cités qui comptent 50 % de familles lourdes. Le maire répond que Gennevilliers recense 28 % d'immigrés sur une population de 52 000 habitants. La situation est similaire dans la plupart des autres villes du département dirigées par des maires communistes. Mais qu'en est-il à Saint-Cloud, Neuilly, Bourg-la-Reine, Sceaux, Marne-la-Coquette ou Vaucresson ?

Ces temps derniers, les familles ont été convoquées à la préfecture pour y faire connaître leurs situations particulières. Est-ce le prélude à un prochain relogement ? Rien n'est moins certain, la préfecture se déclarant toujours à court de H.L.M. à loyers « *véritablement modérés* ». Et les habitants du « triangle de l'enfer », dont la patience touche à ses limites, voient arriver avec angoisse l'hiver prochain. Un de plus.

JEAN BENOIT.

(1) CETRAFA : Centres de transit familiaux, association dont le siège est situé, 10, rue Bouquet-de-Longchamp, à Paris-16e.

LA GRÈVE CHEZ LANG : vote à bulletin secret lundi 1er octobre

La direction de l'imprimerie Georges Lang, où quelque deux cents rotativistes de l'atelier de la rue Augereau (19e) sont en grève depuis près de deux semaines — empêchant la sortie normale des magazines *Jours de France, Point de vue - Images du monde, Qui ? Police* et *la Vie*, — a décidé de consulter le personnel des ateliers parisiens (sept cent cinquante personnes) sur ses dernières propositions, par un vote à bulletin secret, organisé le lundi 1er octobre :

— Relèvement de 3,50 % au 1er septembre ; augmentation de 0,50 franc de l'heure pour les ouvriers des rotatives de l'héliogravure et de la brochure, applicable aussi au 1er septembre, mais à valoir sur la prochaine hausse conventionnelle prévue en novembre ; retenues pour journées de grève étalées sur plusieurs mois.

De source syndicale, on affirme que ces propositions ont été déjà rejetées par 85 % des grévistes des rotatives (cent quarante présents) au cours d'un vote à main levée. Rappelons que les grévistes réclamaient une augmentation horaire de 1 franc (174 francs par mois) et le remboursement intégral des frais de transport.

La direction de l'imprimerie ayant fait savoir qu'elle déposerait son bilan si *Jours de France* mettait à exécution ses menaces de départ, il semble que les sections syndicales de l'entreprise — essentiellement la *C.G.T.* et la *C.F.D.T.* — aient abouti à des conclusions sensiblement différentes sur l'attitude à adopter et les risques à prendre sur la poursuite de la grève.

En conséquence, il se pourrait que le vote de l'ensemble du personnel, lundi 1er octobre, donne un résultat inverse de celui qui a été enregistré chez les seuls rotativistes et qui ouvre la voie à la reprise du travail.

M. COTTAVE (F.O.) : un front réformiste n'est pas concevable.

« Je n'imagine pas un instant que la création d'un front réformiste soit concevable », a déclaré M. Robert Cottave, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière, le 28 septembre.

Interrogé sur le projet annoncé par M. Menu, président de la C.G.C., tendant vers un tel regroupement, M. Cottave a ajouté qu'il participerait, aux côtés de M. Bergeron, à la réunion prévue le 2 octobre entre F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. *« Je serai hostile à un front réformiste et je suis sûr que mon secrétaire général n'y a jamais songé. Mais*, a-t-il poursuivi, *qu'est-ce que le réformisme ? Tous les syndicats français sont réformistes quand ils travaillent à l'amélioration continuelle du sort des salariés. »*

● *2 octobre : programme réduit à Air France.* — Le programme des vols Air France du mardi 2 octobre a dû être modifié, en raison de l'ordre d'arrêt de travail lancé par certaines organisations syndicales du personnel. Au départ de Paris et de la province, le programme des vols sera réduit. Mais les vols Concorde seront assurés, de même que tous les vols long-courriers dont l'arrivée à Paris était prévue au cours de cette journée.

LES ASSISES DE LA FÉDÉRATION DU CRÉDIT AGRICOLE

M. Barre a tenté de rassurer les dirigeants de la banque verte

De notre envoyé spécial

Lyon. — La Fédération nationale du Crédit agricole a tenu à Lyon, du 26 au 28 septembre, ses assises annuelles. Riches en thèmes divers et le plus souvent prospectifs, elles ont cependant été dominées par une question de conjoncture : l'encadrement du crédit. M. Barre, qui clôturait vendredi ces rencontres, a déclaré à ce sujet : *« Les normes qui seront prochainement assignées à notre établissement comportent un accroissement par rapport à 1979 de l'enveloppe des prêts à l'agriculture, qui permettra de faire face aux besoins. Il se situera à un niveau tel que l'institution pourra répondre à tous les engagements qu'elle a conclus dans le passé, mais aussi prendre des engagements nouveaux. Je suis convaincu que les responsables des caisses sauront faire en sorte qu'une partie importante de ces sommes non affectées aille vers les industries de transformation des produits agricoles. »*

M. Barre a précisé que le Crédit agricole, à l'action duquel il a rendu hommage, ne serait pas défavorisé par rapport aux autres institutions bancaires, *« qui lui font des procès qui ne sont pas justifiés »*.

On croit savoir que l'accroissement de l'ensemble des crédits distribués par le Crédit agricole atteindra en 1979 plus de 16 %, soit un taux supérieur à celui des autres établissements concurrents.

La déclaration de M. Barre, qui se voulait rassurante, n'a pas satisfait entièrement la Fédération du Crédit agricole. Son secrétaire général, M. Costabel, estime que la banque verte sera amenée en 1980 à cesser presque totalement son activité de financement du logement, dans laquelle elle s'était lancée pour répondre au vœu des pouvoirs publics, afin de s'orienter sur le crédit aux entreprises agro-alimentaires.

Déçu par la pauvreté des retombées de la réforme de novembre dernier, puisqu'il n'y aura eu pratiquement aucune opération nouvelle de soutien à cette branche industrielle en 1979, M. Fiquet, le président de la Fédération du Crédit agricole, a déclaré à l'adresse du premier ministre que *« le gouvernement ne semblait pas avoir une politique très claire en matière agro-alimentaire »*. Selon le premier ministre, *« le Crédit agricole se rendra compte plus tard que cette réforme de novembre 1978 aura été l'un des facteurs les plus importants de son développement »*. Il a, de plus, réaffirmé l'action vigoureuse du gouvernement pour développer les industries de transformation et les exportations notoirement insuffisantes. Il a précisé toutefois que cette action se heurtait à des difficultés et qu'il était préférable de prendre son temps pour rendre les industries agro-alimentaires compétitives.

La politique agricole commune

On sait aussi ce que pense maintenant M. Barre de la petite guerre entre l'industrie privée et le régime coopératif : il s'agit d'*« une querelle de principes qui n'a aucun intérêt »*. Le Crédit agricole est invité à *« faire profiter de son dynamisme l'ensemble des entreprises, sans que cela porte, bien sûr, atteinte aux liens étroits qui l'unissent à la coopération »*. Le ministre a encore dit sur ce point : *« Aucun concours ne doit manquer, encore faut-il qu'il soit efficace. »* Cette petite phrase a laissé perplexes les dirigeants de la F.N.C.A., qui ne savent trop dire à qui elle s'adresse.

Une autre petite phrase laisse prévoir des débats tendus au sein de la majorité lors de l'examen du projet de loi d'orientation agricole, prévu pour la seconde quinzaine de novembre. A propos du volet foncier de cette loi, et notamment des facilités à donner pour l'installation des jeunes agriculteurs. *« Je sais*, a dit le premier ministre, *que nous nous heurterons à diverses manifestations de conservatisme, mais je suis convaincu qu'il faut faire sauter le goulet d'étranglement juridique. »* M. Barre a également rappelé solennellement, à l'adresse de ceux qui seraient tentés de remettre en cause la politique agricole commune, la position du gouvernement français : *« Nous avons accepté la limitation des droits de douane et des contingents industriels à la condition que notre agriculture dispose d'une juste contrepartie. Nous n'avons pas l'intention de changer de position aujourd'hui. La politique agricole commune est un élément essentiel de l'économie de la France dans la Communauté européenne. »*

Enfin, M. Barre a tracé le portrait de l'agriculture des vingt prochaines années qui verront une seconde révolution agricole d'une ampleur comparable à la première. Avocat d'une agriculture de conquête des marchés étrangers, dont l'évolution sera marquée par les vastes perspectives de la biochimie et qui aura un rôle déterminant dans l'action menée pour assurer l'approvisionnement de la France en énergie, M. Barre a annoncé l'étude d'un *« programme vert pour l'énergie »* auquel le Crédit agricole est invité à participer.

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

McCANN ERICKSON INSTALLE UE AGENCE DE PUBLICITÉ EN CHINE

La Chine s'ouvre à la publicité commerciale, et, pour ce faire ses responsables ont choisi des orfèvres en la matière : l'agence américaine McCann Erickson, qui est déjà présente dans cinquante-neuf pays au travers de quatre-vingt-onze agences filiales, détient désormais la majorité de McCann Erickson Jardine (China), son partenaire étant la société Jardine Matheson and Co, « firme commerciale de Hongkong et Pékin », spécialisée depuis cent cinquante-ans dans les échanges entre la Chine et le reste du monde. Cette création de filiale se double d'un accord d'information réciproque et d'aide technique avec l'agence officielle chinoise, The Shanghai Advertising Corporation. Cette opération, dit le communiqué diffusé par la firme américaine, *« a pour objectif de faire de la publicité un facteur essentiel du programme de développement économique inauguré par la République populaire »*.

Il s'agit, poursuit ce communiqué, non seulement de renseigner les industriels occidentaux, mais de *« les aider à prendre place sur les immenses et prometteurs marchés de la Chine populaire »*.

McCann Erickson est le plus important fleuron du groupe Interpublic, société holding qui rassemble essentiellement quatre grandes chaînes d'agences de publicité, ce qui la met au premier rang mondial de la spécialité, avant le groupe japonais Dentsu et la chaîne américaine J. Walter Thompson. A elle seule, la chaîne McCann Erickson a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires mondial de 1,4 milliard de dollars.

● *Alsthom Atlantique a conclu avec la Chine un contrat de 500 millions de francs* environ pour la construction à Yuan-Baoshan d'une centrale thermique de 600 mégawatts. Le contrat devrait être signé prochainement, peut-être à l'occasion de la visite en France du président Hua Guofeng. Un marché d'un montant analogue a été conclu avec le groupe allemand Stein Muller, qui fournira les chaudières. Le contrat conclu par Alsthom-Atlantique est l'affaire la plus importante réalisée en Chine par une société française depuis 1973. — *(Corresp. part.)*

CONJONCTURE

Le gouvernement entend contenir la progression de la masse monétaire à 11 % en 1980

Les nouvelles normes de crédit, applicables aux établissements bancaires, seront publiées au *Journal officiel* du 30 septembre. Il s'agit de contenir la progression de la masse monétaire globale pour l'année prochaine à 11 % : pourcentage, fait-on remarquer rue de Rivoli, inférieur à la progression attendue de la production intérieure brute en valeur. La politique monétaire continuera donc d'être restrictive.

Les nouvelles normes seront, comme ce fut déjà le cas pour cette année, fixées pour le premier semestre seulement, celles applicables pour le second devant être déterminées un peu avant la fin du mois de juin.

La sévérité accrue du dispositif se traduira surtout par une diminution de la marge d'accroissement allouée aux trois catégories d'établissements bancaires désignées par la réglementation. *Depuis deux ans, sont réintégrés* dans la masse des crédits soumis à encadrement pour le calcul de leur progression, un certain pourcentage de crédits désencadrés, à savoir pour l'essentiel, les crédits à l'exportation et au logement. Le coefficient de réintégration avait été fixé en 1977 à 15 % puis à 20 % en 1978. Ce coefficient pouvait être porté avec effet immédiat à 30 % jusqu'à la fin de l'année. A partir du 1er janvier 1980, il serait porté aux alentours de 35 %.

Aucun changement donc à attendre des techniques utilisées par le gouvernement dans sa politique monétaire. L'hiver dernier, M. Monory avait envisagé la suppression de l'encadrement du crédit qui, tout au moins sur le plan des principes, semble contraire à la politique de libération du gouvernement puisqu'il s'agit, en définitive, de mesures de contingentement avec toutes les rigidités qu'une telle méthode de contrôle implique. Mais le premier ministre en a décidé autrement. Plus que jamais l'encadrement est une des pièces qu'il estime nécessaires de sa politique. Rappelons que les crédits seront encadrés en France en 1980, pour la huitième année consécutive.

● *Cuivre : pas d'accord sur la stabilisation des prix.* — Les principaux pays producteurs et consommateurs de cuivre réunis cinq jours au sein de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) se sont séparés le 28 septembre sans être parvenus à se mettre d'accord sur les moyens de stabiliser les prix et d'équilibrer les marchés du métal. Les quarante pays ont cependant décidé de se réunir à nouveau, sans préciser de date.

ÉNERGIE

NOUVELLE TENSION SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER

Alors que le chancelier Schmidt, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire britannique *The Economist*, répète que *« le monde ne sera pas capable de digérer une nouvelle explosion des prix pétroliers »* et évoque *« la grave menace pour le fonctionnement de l'économie mondiale »* que fait peser l'OPEP, l'émir de Dubai tente, semble-t-il d'obtenir un relèvement des prix de son pétrole.

Il a fait arrêter temporairement les livraisons de pétrole de son pays, dont la production quotidienne est de 360 000 barils par jour (1). Il avait déjà agi de la sorte, il y a quelques mois, pour obtenir qu'une partie de la production — 100 000 barils par jour — soit réglée au prix du marché libre. Les observateurs londoniens soupçonnent donc l'émir de Dubai de vouloir rééditer cette opération. Selon le quotidien du Koweït *Al Siyassan* plusieurs pays du Golfe pourraient d'ailleurs relever leurs prix de 2 dollars par baril à compter du 1er octobre.

A Londres, on précise aussi que la Libye et l'Algérie ont fait savoir à leurs clients qu'ils ne relèveraient pas leurs prix au dernier trimestre, à moins que le Nigéria — producteur d'un brut de même qualité — ne renchérisse effectivement son pétrole. On prête depuis plusieurs jours au Nigéria l'intention de relever son prix de 3 dollars par baril, sauf pour les contrats d'Etat à Etat.

Ces contrats sont d'ailleurs de plus en plus recherchés par les pays consommateurs. L'Italie, par exemple, entend augmenter ses importations de pétrole des Emirats arabes unis par un accord direct entre les deux gouvernements, a-t-on indiqué le 28 septembre après les entretiens que le ministre du pétrole des Emirats, M. Al Oteiba, a eu à Rome avec le ministre italien de l'industrie, M. Bisaglia. — *(A.F.P.)*

(1) 1 baril = 0,14 tonne métrique.

UN COMPROMIS EST INTERVENU ENTRE BONN ET LES LANDER SUR LE STOCKAGE DES COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES IRRADIÉS

Bonn *(A.F.P.)*. — M. Schmidt et les ministres-présidents des Länder de la République fédérale d'Allemagne se sont mis d'accord dans la soirée du 28 septembre à Bonn sur un plan de travail devant permettre de régler la question épineuse du stockage et du retraitement du combustible irradié dans les centrales atomiques ouest-allemandes.

Après cette réunion, le ministre-président de Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht (C.D.U.), a affirmé que plus rien ne s'opposait désormais, sur le plan juridique, à la construction de nouvelles centrales nucléaires en R.F.A.

Deux centres de stockage provisoire des déchets irradiés seront aménagés, l'un sur le site de Gorleben en Basse-Saxe, l'autre en Rhénanie-Westphalie à Ahaus ; mais certains Länder conserveront pendant un certain temps les éléments irradiés à proximité des centrales. Le stockage définitif pourrait se faire dans les les mines de sel de Gorleben si le site est bien approprié. En revanche, aucune décision n'a été prise sur l'emplacement d'un futur centre de retraitement de combustibles irradiés. M. Albrecht a cependant qualifié ce résultat de *« remarquable »*, notamment en ce qu' *« il empêche que ce sujet ne devienne une controverse électorale »*.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cour d'Appel de Paris, 20e Chambre, 7 juin 1979

Entre BOURJOT Marcel, prévenu (Me LEONIS), CHAUVET Pierre, prévenu (Me VERBYST), la Société AIR LIQUIDE, civilement responsable (Me LACORNE), le M.P.

Dame DIDTSCH, partie civile (Me DUCROS), Veuve MARTIN, partie civile (Me F.E JACOB)

MM. MARTIN et DIDTSCH sont décédés le 29 août 1975, en suite d'un accident consécutif à la vidange d'un réservoir qui venait d'être construit dans l'unité 4 de la Division Fabrique de la Société AIR LIQUIDE.

Par ordonnance du 28 avril 1976, MM. BOURJOT et CHAUVET ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir causé involontairement la mort de MM. DIDTSCH et Raymond MARTIN, et en outre, en ce qui concerne M. BOURJOT, pour infraction à l'article L 233-2 du Code du Travail.

Il est constant que l'azote était couramment utilisé dans l'Unité 4 pour chasser les dernières traces d'eau et pour sécher les récipients après l'épreuve hydraulique, et aussi pour réaliser une atmosphère inerte lors de la livraison de matériel, pour empêcher les corrosions, comme l'ont relevé les experts, et comme l'ont indiqué les enquêteurs qui relatent dans leur rapport de l'enquête préliminaire qu'ils avaient appris de M. DIDRY que l'azote était utilisé fréquemment dans l'atelier, que cette indication a été confirmée par M GELIE qui a déclaré que la vidange sous pression d'azote se faisait couramment, qu'enfin M. BOURJOT a reconnu lui-même que dans tous les ateliers du D.C.V.M. on utilisait l'azote ;

Que s'agissant comme il vient d'être dit d'un gaz incompatible avec la vie lorsqu'il est pur, ses effets foudroyants et les précautions à prendre auraient dû être portés à la connaissance des ouvriers pouvant être amenés à l'utiliser à quelque fin que ce soit ;

Or, considérant que rien à cet égard n'a été fait ni par M. BOURJOT ni par M. CHAUVET, chef de l'unité ;

Considérant qu'il suit de ces éléments que M. BOURJOT et M. CHAUVET ont commis une imprudence ou une négligence en omettant de prendre les mesures qui s'imposaient comme relevant de leurs propres obligations en matière de sécurité ; que d'autre part, quelles que soient les fautes qu'aient pu commettre les victimes, leurs fautes ont elles-mêmes été rendues possibles par la négligence des prévenus et l'inobservation des dispositions prévues par le texte susvisé du Code du Travail ; que cette négligence, cette abstention coupable, constitutive du délit d'homicide involontaire est en relation de causalité avec le décès de MM. MARTIN et DIDTSCH ;

Considérant, en conséquence, que c'est à bon droit que le Tribunal a retenu MM. BOURJOT et CHAUVET dans les liens de la prévention, a déclaré leur employeur, la Société AIR LIQUIDE, civilement responsable, et déclaré recevable la constitution de partie civile de Mmes MARTIN et DIDTSCH.

PAR CES MOTIFS

LA COUR au fond,

Confirme le jugement en ce qu'il a déclaré MM. BOURJOT Marcel et CHAUVET Pierre, coupables d'homicides involontaires, et d'autre part, M. BOURJOT Marcel, coupable d'infraction à l'article L 233-2 du Code du Travail ;

En réparation, et émandant le jugement,

Condamne M. BOURJOT à cinq mille francs d'amende pour les délits d'homicides involontaires et d'infraction à l'article L 233-2 du Code du Travail, et M. CHAUVET Pierre à trois mille francs d'amende pour le délit d'homicides involontaires ;

Le confirme également, en ce qu'il a déclaré la Société AIR LIQUIDE civilement responsable de MM. BOURJOT Marcel et CHAUVET Pierre, ses préposés, et déclaré recevable la constitution de partie civile de Mmes MARTIN Marie et DIDTSCH Jacqueline.

P.C.C. par extraits : F. JACOB, avoc.

MONNAIES

Dans quel système monétaire vivons-nous ?

II. — ET SI L'HISTOIRE SE RÉPÉTAIT...

C'est par des emprunts sur le marché international des capitaux que sont aujourd'hui financés les déficits de la balance des paiements, ce qui a été rendu possible par l'essor extraordinaire des opérations en « eurodevises », dont les « eurodollars » restent, *et de loin*, la principale composante. Mais la croissance de ce marché, qui s'explique par une sorte de « privatisation » des mécanismes du « gold exchange standard », est par nature inflationniste, même si — ce qui est probablement le cas — la gestion des euro-*banques* (banques qui reçoivent des dépôts et accordent des crédits dans une monnaie autre *que celle du pays* où elles sont situées) est en général prudente. (« Le Monde » du 29 septembre.)

par PAUL FABRA

Pour satisfaire à une tradition vieille de trente-six ans, le Fonds monétaire, dans ses statistiques mensuelles, continue à publier le décompte des *« réserves internationales de change »*, qui résulte de l'addition des réserves appartenant à chaque pays membre, auxquelles s'ajoutent ses facultés de tirage sur le F.M.I., et les propres réserves du Fonds qu'on a encore décidé, à l'assemblée générale précédente, tenue à Washington en septembre 1978, d'augmenter de 50 % par appel à de nouvelles contributions (quotas) des pays membres. Les chiffres atteignent des montants fantastiques qui n'ont plus de commune mesure avec ceux d'avant les grands bouleversements qui se sont produits entre 1971 (suppression du lien entre le dollar et l'or) et 1973 (abandon d'un cours fixe pour le dollar sur les marchés des changes et, partant, dislocation du système des taux de change fixes fondé sur les accords de Bretton-Woods [1]).

Au début de cette décennie, les *réserves totales du système étaient* évaluées (or compris) à quelque 77 milliards de dollars. A fin juin de cette année, elles s'élevaient, pour la seule partie d'entre elles composées de devises (c'est-à-dire surtout de dollars) à 260 milliards, à *quoi s'ajoutent* des réserves métalliques potentiellement d'un même montant. Mais comme il est devenu ridicule d'évaluer ces dernières sur la base de l'ancien cours officiel de 42 dollars l'once, et hasardeux de les estimer sur la base d'un prix de marché qui change tous les jours, le F.M.I., comme du temps des changeurs du Moyen Age, en établit désormais leur total en poids.

Admirable Méphisto

Ces statistiques sont impressionnantes, mais il faut savoir qu'elle n'ont plus le sens qu'on pouvait leur attribuer naguère. Implicitement, la notion de « réserve » se réfère à l'idée que chaque pays en particulier, et le système, en général dispose d'un stock déterminé de moyens de paiement. A quoi correspond maintenant cette conception, quand on sait que, l'année dernière, tous les groupes de pays, y compris ceux qui ont enregistré de lourds déficits, ont vu encore, à quelques exceptions près, augmenter leurs avoirs de change, parce que le montant de leurs emprunts a excédé leurs besoins de financement immédiats ? La contrainte exercée par le montant à un moment donné des réserves s'est beaucoup estompée, car les choses ont tendance à se passer comme si c'était désormais la relation inverse qui jouait : au lieu de voir les déficits limités par *la faculté de les financer*, c'est le volume des crédits qui a tendance à s'adapter quasi automatiquement au montant des déficits à combler.

Pour décrire de façon plaisante ce renversement de situation, on *raconte à Wall Street qu'aux* deux questions importantes posées par tout prêteur avant de satisfaire une demande de crédit : premièrement, à quoi sont destinés ces fonds ? et, deuxièmement, au moyen de quelles ressources le débiteur s'acquittera-t-il à l'échéance ? la réponse à la première est : pour rembourser un ancien crédit venu à expiration. Et à la seconde : par un nouveau prêt ! Il ne s'agit que d'une boutade, mais si elle a été retenue et souvent citée, c'est parce que, à sa manière, elle traduit une part de la réalité.

On a l'habitude de situer en mars 1973 le grand tournant du système monétaire international. C'est à ce moment-là que remonte la généralisation des changes flottants. Une autre date est aussi importante : le 31 *janvier 1974*, jour où le gouvernement de Washington levait toutes les restrictions sur les prêts des banques américaines à l'étranger. Cette décision, préparée depuis plusieurs mois, intervenait quelques *semaines* après le *quadruplement* par l'OPEP du prix du pétrole. Elle allait donner une impulsion supplémentaire au développement des crédits internationaux.

Un peu naïvement, les spécialistes *s'étaient* demandé à l'époque si cette mesure n'aurait pas plus *ou moins* rapidement pour effet de tarir l'activité des eurobanques, car pourquoi emprunter des dollars à Londres si on peut le faire à New-York (et que, comme cela devenait aussi le cas, les banques américaines cessaient d'être handicapées vis-à-vis des eurobanques par des plafonds de taux d'intérêt, pour attirer à elles des dépôts) ? Le fait est qu'on s'est adressé désormais à la fois à New-York et à Londres, à Zurich, à Paris, etc., sans compter l'essor qu'ont connu depuis lors les centres off shore des Caraïbes et des Bermudes. L'explication est que l'existence des eurobanques permet, si l'on peut dire, au système *bancaire américain* de fructifier, en ce sens que des dollars déposés aux Etats-Unis peuvent être prêtés par des banques situées à Londres (ou à Paris ou aux Bahamas...) sans que, pour autant, soient diminuées le moins du monde les ressources des banques américaines auprès desquelles sont constitués ces dépôts (voir notre article précédent). Tour à maints égards admirable du Méphisto de l'inflation, dont des pays en mal de déficit ont eu à se féliciter.

Le diable ne s'est pas arrêté là. Il a déjoué le calcul qu'avaient fait les pays les plus sérieux en mars 1973, tels la République fédérale d'Allemagne, la Suisse ou le Japon. Pour eux, l'avantage à attendre d'un dollar flottant qu'on cesserait de soutenir était de couper net une des sources principales de l'inflation (quand la Bundesbank achète des dollars pour l'empêcher de baisser, elle émet des deutschemarks pour un montant équivalent). Il en fut bien ainsi au cours de certaines périodes, mais l'inévitable résultat a été alors la hausse du deutschemark, du franc suisse, du yen, laquelle n'a pas été sans conséquence sur l'économie allemande, helvétique, japonaise, etc. (2). C'est ainsi qu'on a vu, dans un passé récent, les pays à monnaie forte tomber dans le marasme d'où ils ne sont sortis — provisoirement — qu'après avoir recommencé (au dernier *trimestre de 1977*) à *soutenir* le dollar — ou à en freiner la chute — politique qui n'est pas sans rapport avec le renouveau de l'inflation en R.F.A., au Japon, en Suisse. Les nouvelles interventions sur les marchés des changes ont été particulièrement massives : les achats nets de dollars par les banques centrales pendant la période allant de septembre 1977 au 1er novembre 1978 se sont élevés à quelque 70 milliards, soit autant que la totalité des réserves dont disposait le système international en 1969 ! Depuis lors, un mouvement important de reflux a eu lieu, mais, à partir de l'été dernier, la Bundesbank a dû intervenir à nouveau pour freiner la baisse du dollar qui aurait, en se précipitant, entraîné la dislocation du S.M.E. six mois après son lancement. C'est pourquoi *elle* a réclamé et obtenu une réévaluation du deutschemark que son président, M. Otmar Emminger, à la veille de la retraite, ne se cache pas de juger insuffisante.

Dans quel système monétaire vivons-nous ? Par l'abandon du système des taux de changes fixes il y a six ans et demi, les banques centrales d'Europe et du Japon ont changé de système en ce sens *qu'elles se sont déliées* d'une obligation, celle de défendre sur leurs marchés des changes respectifs le cours officiel du dollar. Mais ce changement, il convient de le noter et même de le souligner, ne concernait qu'elles, puisque les autorités monétaires américaines, émettrices de la seule monnaie de réserve, n'intervenaient jamais pour soutenir le cours de leurs monnaies sinon par des opérations dites de *« swap »* (reprises depuis le 1er novembre 1978 sur une *plus grande échelle*) *qui* s'analysent comme un soutien indirect de la Bundesbank ou de la Banque nationale suisse (rachats de dollars sur le marché des changes par les autorités américaines au moyen de deutsche-*marks et de francs suisses* empruntés).

Depuis lors, on a donné le maximum de publicité à l'avènement des taux de change flottant, en qualifiant de réforme la rédaction de nouveaux statuts du F.M.I. soigneusement expurgée de toutes les anciennes règles d'interventions obligatoires pour assurer la stabilité des changes fixes. Mais les interventions en vue de réduire l'instabilité sont plus massives qu'elles ne l'ont jamais été. De même, tout rôle est dénié à l'or, si bien que les pays membres, à l'occasion de chaque nouvelle augmentation des *quotas du* F.M.I., versent désormais le quart de leur contribution non plus en métal précieux, mais en dollars, que beaucoup d'entre eux se procurent en les empruntant auprès des banques privées, procédé bien *propre, on le voit*, à donner à tout le système une assise incontestable.

A rebours des intentions exprimées

Du moins peut-on penser que le régime des changes flottants (qu'on devrait plutôt appeler le *dollar flottant*), introduit après deux dévaluations successives de la monnaie américaine et six *mois avant le quadruplement* du prix du pétrole, a conféré au système une *souplesse qui s'est révélée* par la suite indispensable. C'est un thème qu'on entend souvent répéter, comme si la répudiation des accords de Bretton-Woods *avait résulté d'un* choix délibéré. Malheureusement, ce qui frappe le plus dans l'histoire monétaire des quinze ou seize dernières années, c'est que, entraînée par sa propre logique, elle a pris une direction exacte-*ment opposée* à *celle* qui avait été à la fois prévue et voulue.

Qu'on se rapporte aux intentions exprimées en 1963 par les dix Etats les plus riches du F.M.I. (3), lorsqu'ils commencèrent à négocier une réforme d'un *système qui leur donnait* déjà des inquiétudes, pour des raisons du reste contradictoires : ils redoutaient à la fois et les effets et la disparition éventuelle du déficit chronique de la balance des paiement américaine. A leurs experts, ils conférèrent cette année-là un mandat d'études, qui devait orienter dix ans de négociations marquées en leur début par la « donquichottesque » tentative de rébellion de la France gaulliste.

Ce mandat se présentait sous la forme de deux exclusives et d'un objectif à atteindre. Il était fait défense aux experts, *primo*, d'envisager un relèvement du prix officiel de l'or, et, *secondo*, de proposer l'institution des changes flottants. Ah ! le bel exemple de prospective ! Le prix officiel de l'or a été aboli, mais son prix effectif multiplié par onze. Les changes flottants, on ne se contente plus de les appliquer, faute de mieux. Les nouveaux statuts du F.M.I. les ont promus au rang de régime de droit commun. Quant à la mission proprement dite assignée aux négociateurs, elle était de trouver une solution pour *« répondre aux besoins probables en liquidités dans l'avenir »*. C'est là qu'éclatait l'erreur de jugement la plus grave. Elle consistait à imaginer (ou à feindre d'imaginer) qu'avec un système de *gold exchange standard*, les réserves monétaires se présentent sous la forme d'un « stock » dont on puisse évaluer par avance le *montant « probable »* et *dont* on puisse avoir « trop » ou « pas assez », comme s'il s'agissait d'une quantité physique. Dans un tel système, les créances accumulées sur les Etats-Unis sont considérées comme réserves. Par définition, leur montant est égal, au centime près, au montant de l'endettement du pays déficitaire. Telle est la logique du système, dont nous avons vu plus haut qu'elle a trouvé depuis lors d'autres terrains d'application.

Faut-il rappeler qu'en 1970, année au cours de laquelle furent émis les premiers D.T.S. (droits de tirage spéciaux), le nouvel instrument de réserve destiné à satisfaire aux *« besoins probables de liquidité »*, on était à la veille de la plus formidable explosion de « liquidités » que le monde ait jusqu'alors connue ? Alors qu'au cours de la précédente décennie, les banques centrales achetaient au plus 3 milliards de dollars par an, elles durent en 1971 en acquérir pour plus de 30 milliards pour s'opposer à une irrésistible spéculation à la baisse du dollar. Telle était l'effet d'une soudaine prise de conscience de la « surévaluation » de la monnaie de la plus grande puissance économique du monde.

Rien n'indique qu'aujourd'hui les yeux se soient ouverts sur la nature d'un système incontrôlé parce que incontrôlable. Le prouve l'insouciance avec laquelle on *assiste aujourd'hui à la croissance* des crédits en eurodollars (par quoi sont financés d'innombrables déficits), comme jadis à celle des « balances-dollars » (par quoi était — et est toujours — financé le déficit américain). Toute réforme qui n'aurait pas *pour but* ultime la suppression de cette machine ultraperfectionnée à perpétuer, en l'aggravant, l'inflation dans le monde, n'est pas digne d'intérêt. L'assemblée générale du F.M.I. pourra ronronner tranquillement. La *question ne sera pas* abordée.

FIN

(1) Localité du New-Hampshire (Etats-Unis), où se tint, en juillet 1944, une conférence au cours de laquelle furent jetées les bases du système monétaire de l'après-guerre.

(2) Voir notre article « Le piège déflationniste », dans *le Monde* du 10 août 1978.

(3) Etats-Unis, R.F.A., France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Suède, Autriche, Canada, Japon.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Lourde rechute du dollar — L'or au plus haut

Quelle semaine à nouveau sur les marchés des changes ! Après un début assez calme au lendemain d'une *mini-réévaluation du* deutschemark annoncée par surprise, la tempête se déclenchait jeudi matin sur la rumeur — démentie par la suite — d'un abandon du dollar comme monnaie de règlement pour le pétrole *de l'OPEP. Le DOLLAR retombait* au voisinage de ses plus bas niveaux historiques, tandis que l'or bondissait irrésistiblement sous l'assaut de la spéculation et battait tous ses records à près de 400 dollars l'once, dans une atmos*phère de grande nervosité*, comme dans les meilleurs jours de la crise de l'automne dernier.

La semaine avait pourtant commencé sur une note paisible. Les ministres des finances des *Neuf s'étaient réunis à l'improviste* pendant le week-end pour réaménager les parités au sein du *système monétaire européen*. Ce dernier, on le sait, s'était trouvé soumis à de trop fortes tensions par suite de la baisse du DOLLAR au profit du DM.

Le résultat était qu'à la veille du week-end plusieurs monnaies du système tombaient au voisinage de l'écart maximum avec le DEUTSCHEMARK et que la Banque de France, par exemple, avait dû consacrer vendredi plus de 400 *millions* de Deutschemarks (plus de 200 millions de dollars) à la défense du FRANC. Instruits par l'expérience, les Neuf ont préféré prendre les devants et procéder à un « réajustement » : réévaluation de 2 % pour le *DEUTSCHEMARK, dévaluation* de 3 % pour la COURONNE DANOISE. Pour la France, les nouvelles partités sont les suivantes : taux pivot de l'ECU : 5,85522 francs. DEUTSCHEMARK, taux central : 2 35568 francs (con*tre 2,3095 francs précédemment*) ; taux plafond : 2,40930 francs ; taux plancher : 2,30330 francs. FRANC BELGE, taux central 0,146948 francs ; plafond et plancher : 0,150290 francs et 0,14368 F. FLORIN, taux central : 2,13113 F ; *plafond et plancher : 2,17960 F et* 2,0838 F. LIRE ITALIENNE, taux francs. LIRE ITALIENNE, taux central : 0,005013 francs ; plafond et plancher : 0,005362 francs et 0,0047560 francs. LIVRE IRLANDAISE, taux central : 8,75034 *francs ; plafond et plancher :* 8,9495 francs et 8,5555 francs. COURONNE DANOISE, taux central : 0,794905 francs ; plafond et plancher : 0,8130 francs et 0,7772 francs.

Ce « réajustement » est-il suffisant ? Non, a estimé M. Otmar Emminger, président de la Bundesbank. Ce dernier a confirmé le mardi 25 septembre à Francfort que la R.F.A. souhaitait un taux de réévaluation du D.M. supérieur à 2 %, 3 % par exemple, mais qu'elle s'était heurtée au refus de la France et de l'Italie, peu soucieuses d'aggraver leur inflation en renchérissant davantage le prix des produits importés d'Allemagne de l'Ouest. Le l'avis des milieux financiers internationaux, les mesures prises dimanche dernier à Bruxelles ne donnent d'un répit, les différences de taux d'inflation entre les pays du S.M.E. *devant conduire* à un nouveau réajustement dans le courant de l'année prochaine.

Une telle opération sera d'autant plus nécessaire que le DOLLAR entre à nouveau dans une *zone d'instabilité aiguë. Un exemple éclatant en a été donné cette* semaine. Relativement stable lundi, mardi et mercredi, le DOLLAR chutait très lourdement jeudi, retombant à 1,7430 D.M. à Francfort, très peu au-dessus du plus bas niveau historique *(1,7367 D.M.) touché le 3 octo*bre 1978, à 4,0850 francs à Paris et à 1,55 franc à Bruxelles. C'était à nouveau la crise. Le motif ? A l'occasion d'une réunion officieuse des ministres des finances des pays de l'OPEP à Vienne, des rumeurs avaient filtré sur l'éventualité d'un remplacement du DOLLAR par la LIVRE STERLING, ou toute autre monnaie, pour le règlement du pétrole. Il n'en fallut pas plus pour mettre *le feu aux poudres*. Le lendemain, cette rumeur fut démentie, mais on apprit que le déficit commercial des Etats-Unis avait pratiquement doublé en août. En outre, le président Carter, revenant sur ses déclarations antérieures, lais*sait entendre qu'il n'excluait* pas la possibilité d'un allégement fiscal aux Etats-Unis : cette générosité, assez surprenante au moment où les autorités monétaires américaines « serrent la vis » désespérément pour tenter de freiner une *inflation galopante*, a un parfum furieusement électoral.

Elle n'est certainement pas de nature à rassurer les milieux financiers internationaux sur la détermination de la Maison Blanche dans sa lutte officielle contre l'érosion monétaire. Ajoutons que les banques centrales ont dû intervenir massivement pour soutenir la monnaie américaine : plus de 2 milliards de dollars pour la Bundesbank ces derniers temps, 1 milliard de dollars pour la Banque nationale suisse jeudi, paraît-il, plus de 5 milliards de dollars récemment par ces deux établissements plus le FED, selon M. De Vries, expert de Morgan Guaranty.

M. Matthoefer, ministre des finances d'Allemagne fédérale, a beau affirmer que le dollar est sous-évalué et qu'il faut le soutenir à tout prix, le président Carter se charge lui-même de naufrager sa monnaie. Ajoutons que les banques centrales ne font que racheter les milliards de dollars qu'elles avaient revendus au début de *1979* après les avoir achetés pendant la crise de l'automne 1978.

La LIVRE STERLING a été très vivement recherchée par les Arabes, notamment la Libye, dit-on, toujours sur la rumeur d'un changement de monnaie de règlement pour le DOLLAR. Quant au FRANC FRANÇAIS, les milieux financiers ont pratiquement avalisé les cours pratiqués à la veille du Week-end précédent la réévalution du DM, *ce* dernier se maintenant, à Paris, un peu au-dessous du cours central.

L'or a flambé, une fois de plus, jeudi, puis vendredi : de 370 dollars environ, le cours de l'once de 31,1 grammes a bondi à près *de 400 dollars sur* les indications de New-York, Londres, Zurich et Hongkong. On a relevé de très importants achats du Moyen-Orient, où le métal jaune devient un investissement.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,1980	8,9953	3,4112	3,8300	61,9176	4,2487	1764,44
	—	2,1595	8,9688	3,4120	3,8287	61,4809	4,2660	1742,17
New-York.	2,1980	—	24,4349	64,4329	57,3888	3,5498	51,7330	0,1245
	2,1595	—	24,0778	63,2911	56,4015	3,5124	50,6300	0,1239
Paris.....	8,9953	4,0925	—	363,69	234,86	14,5278	211,71	5,0981
	8,9688	4,1532	—	262,86	234,24	14,5879	210,22	5,1480
Zurich....	3,4112	155,20	37,9230	—	89,0674	5,5094	80,2897	1,9333
	3,4120	158,00	38,0429	—	89,1144	5,5497	79,9797	1,9584
Francfort.	3,8300	174,25	42,5778	112,2744	—	6,1856	90,1448	2,1786
	3,8287	177,30	42,6899	112,2151	—	6,2276	89,7494	2,1977
Bruxelles.	61,9176	28,1700	6,8833	18,1507	16,1664	—	14,5732	3,5091
	61,4809	28,4700	6,8549	18,0189	16,0575	—	14,4115	3,5289
Amsterdam	4,2487	193,30	47,2327	124,5489	110,9325	6,8619	—	2,4079
	4,2660	197,55	47,5657	125,0316	111,4213	6,9388	—	2,4487
Milan.....	1764,44	8,0275	196,1514	517,2358	460,6886	28,4966	415,2871	—
	1742,17	8,0675	194,2478	510,6012	455,0197	28,3368	408,3776	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Forte hausse du cuivre, fermeté du sucre

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre ont enregistré une très forte hausse, qui s'est notamment traduite, à Londres, par une progression de plus de 20 % en une semaine, aux plus hauts niveaux depuis cinq ans. En effet, parallèlement aux remous monétaires et à la baisse du dollar, les fluctuations souvent vives des cours des métaux précieux ont préoccupé nombre d'opérateurs, qui se sont reportés sur les matières premières et le cuivre en particulier. Aux Etats-Unis, les producteurs ont successivement relevé leurs prix à 93 cents la lb (+ 4 cents), puis à 99 cents, et enfin à 1,07 dollar en fin de semaine. Le mouvement de hausse a, d'autre part, été encouragé par une nouvelle diminution des stocks du London Metal Exchange à 156 825 tonnes (— 1 000 tonnes).*

Dans le sillage des nouveaux records des cours de l'or, en fin de semaine, l'argent métal a poursuivi sa progression dans un marché cependant plus irrégulier. Les stocks du Metal Exchange ont diminué de 160.000 onces, pour revenir à 17 420 000 onces.

La baisse inattendue des stocks londoniens à 3 020 tonnes (— 385 tonnes), alliée à la persistance d'une pénurie des disponibilités immédiates, a favorisé les cours de l'étain qui ont sensiblement progressé. Fermeté des cours du plomb, aux plus hauts niveaux depuis deux mois. Un producteur des Etats-Unis a relevé son prix de 5 cents à 63 cents la lb, et à Londres les stocks ont diminué de 775 tonnes, à 36 225 tonnes.

DENRÉES. — *Les cours du sucre, influencés comme la plupart des denrées par la progression des métaux, se sont inscrits en hausse dans un marché soutenu. Selon une firme de courtage londonienne, la production mondiale de sucre de la campagne 1979/80 devrait accuser un déficit de plus de 3 millions de tonnes par rapport à la demande pour revenir à 89,32 millions de tonnes, contre 91,6 millions de tonnes en 1978/79, notamment par suite des intempéries qui ont frappé plusieurs grandes zones de culture. La consommation devrait dans le même temps s'accroître de plus de 2 millions de tonnes pour totaliser 92,34 millions de tonnes.*

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La tension persiste

Aucune accalmie n'est actuellement enregistrée sur le front des monnaies. Au contraire, la tension persiste et l'escalade continue, notamment aux Etats-Unis, où la Citibank a relevé son taux de base Prime rate) de 0,25 %, le portant à 13,50 %, nouveau record historique. Ce relèvement est la conséquence directe du renchérissement continu du loyer de l'argent outre-Atlantique, provoqué par les autorités monétaires pour tenter de freiner l'inflation : cette semaine, elles ont encore élevé leur taux d'intervention de 11,37 % à 11,61 %.

En Suède, la Banque centrale a porté son taux d'escompte de 7 % à 8 %.

En France, quelques remous ont agité le marché, où le loyer de l'argent au jour s'est maintenu à 11 1/2 %, avec une très légère détente sur le terme. Mais rien n'indique que le haut de la courbe soit proche. Au contraire, certains observateurs prévoient une hausse des taux la semaine prochaine, le niveau de 12 % pouvant être atteint dans les deux mois qui viennent.

F. R.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 28 septembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente).

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 1 071 (924), à trois mois, 1 076 (920) ; étain comptant, 7 390 (7 195), à trois mois, 7 150 (7 095) ; plomb, 590 (552) ; zinc, 357 (338) ; argent (en pence par once troy), 734 (696).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 113 (90,20) ; aluminium (lingots), 63 (60,50) ; ferrailles, cours moyen (en dollars par tonne), 90 (88,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) (310).

— *Penang* (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : (1 955).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, 66,50 (64,15).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), 218 (233) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, *White grade C*, 226 (226).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 25,40 (24,40).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 63 (inch.).

— *Penang (en cents des Détroits* par kilo), 287,75 (284).

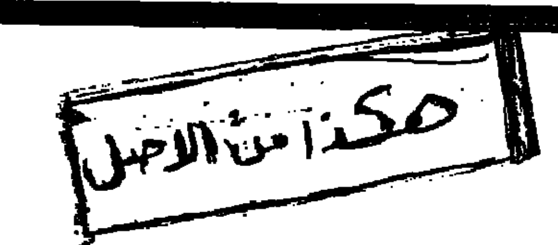
DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 142,10 (136,45) ; mars, 143,75 (138,30) ; sucre, oct., 10,30 (9,84) ; janv., 11,30 (10,35) ; café, déc., 214,75 (216,90) ; mars, 201,70 (201,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, oct., 147 (121,50) ; déc., 131,60 (123,60) ; café, nov., 1 879 (1 912) ; janv., 1 894 (1 923) ; cacao, déc., 1 512 (1 468) ; mars, 1 519 (1 490).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 360 (1 323) ; mars, 1 365 (1 341) ; café, nov. 1 660 (1 710) ; janv. 1 675 (1 730) ; sucre (en francs par tonne), nov., 1 175 (1 180) ; déc., 1 198 (1 169).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc. 455 (445 1/2) ; mars, 468 1/2 (462) ; maïs, déc., 283 1/2 (280 1/2) ; mars, 296 (293 1/2).

Indices. — Mood's : 1 180,20 (1 168,60) ; Reuter : 1 659 (1 617,3).



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

En dépit de la nouvelle flambée de l'or, les emprunts indexés sur le métal n'ont enregistré qu'une progression modeste, se maintenant en dessous des cours maxima atteints précédemment.

	28 sept.	Diff.
4 1/2 1973	1 400	+ 50
7 % 1973	5 830	+105
10,30 % 1973	94,70	+ 0,35
10 % 1976	96,62	— 0,03
P.M.E. 10,6 % 1976	95,82	+ 0,13
P.M.E. 11 % 1977	97,10	— 0,20
8,80 % 1977	111,35	— 0,95
10 % 1978	95,20	+ 0,15
9,80 % 1978	94,30	+ 0,15
9,45 % 1978	92,60	+ 0,20
8,80 % 1978	90,50	— 0,10
9 % 1978	89,75	+ 0,15
10 % 1979	94,70	— 0,11
10,80 % 1979	99,50	— 0,20
C.N.E. 3 %	4 390	— 80

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le bénéfice d'*Unibail*, au 30 juin 1979, s'établit à 21,5 millions de francs, contre 20,2 millions de francs, après 14,3 millions de francs d'amortissements et de provisions, contre 10,75 millions de francs. Les résultats et la distribution pour l'exercice 1979 laissait prévoir une augmentation, malgré l'accroissement du nombre des actions en circulation (1,435 million, contre 1,19 million), par suite de conversions d'obligations.

	28 sept.	Diff.
Bail Equipement	232,30	— 6,30
B.C.T.	157	— 6
Banq. Rothschild	165	— 4
Cetelem	260	— 1
Cie Bancaire	470	+ 2
C.C.F.	170	+ 1,50
C.F.F.	542	— 21
C.F.I.	180	— 0,50
Crédit du Nord	*61*	*+ 0,20*
Financ. Paris	237,50	+ 1,50
Locafrance	222,10	+ 3,20
Locindus	451	— 14
Prétabail	526	— 24
U.C.B.	271,50	+ 17,50
Eurafrance	388	+ 13
Cie du Midi	752	— 2
Pricel	277	— 11
Schneider	172,50	— 0,20
Suez	286	— 7

Alimentation

Compte tenu du dividende net de 11,54 milliards de francs reçu de « Sogara », le bénéfice total de la société mère, *Guyenne et Gascogne*, s'est élevé à 16,17 millions de francs pour l'exercice clos le 20 juin 1979, soit une progression de 26,78 %. La marge brute d'autofinancement s'est accrue de 21,5 % à 21,79 millions de francs, contre 17,94 millions. Le dividende global restera inchangé à 24 F par action, mais s'appliquera à un capital gratuitement augmenté de 20 % cette année.

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1979, d'une durée exceptionnelle de neuf mois, à la *Générale occidentale* se sont soldés par un bénéfice net consolidé de 80,34 millions de francs, contre 102,43 millions pour les douze mois précédents. Le dividende global a été fixé à 12 F, contre 10,50 F pour l'exercice normal de 1978.

	28 sept.	Diff.
Beghin-Say	149	— 10
B.S.N.-G.-Danone	948	— 43
Carrefour	1 730	— 28
Casino	1 480	+ 32
Gén. Occidentale (1)	309	— 16
Guyenne et Gasc.	390	+ 5
Moët-Hennessy	657	+ 78
Mumm (2)	488	+ 7
Olida-Caby	187	— 14
Pernod-Ricard	283,50	— 10,50
Radar	541	— 4
Raff. Saint-Louis	156	— 9
Saupiquet	270	+ 37
Veuve Clicquot	843	+ 38
Viniprix	445	+ 22
Nestlé	9 470	—120

(1) Compte tenu d'un coupon de 8 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 9 F.

NOUVEAU RECORD DE HAUSSE SUR L'OR

NOUVEAU RECORD DE HAUSSE SUR L'OR

Le reflux du métal jaune, enregistré la *semaine dernière*, aura été de courte durée. La course folle a repris de plus belle *cette semaine sur tous les marchés internationaux (voir page précédente).*

A *Paris*, le lingot de un kilo s'est établi, vendredi 28 septembre, à un nouveau record historique à 53 500 F, après avoir pulvérisé le précédent qui datait du 19 septembre (51 975 F). En dollars, l'once d'or (31,1 grammes) vendue à Paris, est également la plus chère du monde : 406,23 contre 397 à Londres et Zurich. *Il est vrai que les opérateurs* français étant les seuls à subir une taxe de 4 % à la vente, l'écart peut apparaître justifié...

La hausse du napoléon a également été rapide (+ 19 F à 449 F), mais le *record historique* de 459,90 F établi le 6 septembre 1979, n'a été ni battu ni même égalé.

Bâtiment et travaux publics

	28 sept.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	425	— 18
Bouygues	591	+ 30
Chim. et Routière	155,50	+ 4
Ciments Français	160	+ 4,60
Dumez	*815*	*— 29*
Ent. J. Lefebvre	413	+ 48
Gén. d'Entrep.	222	+ 8,20
Gds Travx Marseille	516	— 49
Lafarge	278,20	— 5,30
Maisons Phénix	600	+ 2
Pollet et Chausson	220	— 5

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net consolidé du groupe *Legrand* pour le premier semestre de 1979, s'est élevé à 47,4 millions de francs (dont 45,4 *millions pour la part du* groupe) contre 37 millions (dont 34 millions) au 30 juin 1978.

Le bénéfice d'exploitation des « Machines Bull » pour l'exercice clos le 30 juin 1979 s'élève à 26,9 millions de francs contre 23,57 millions de francs au 30 juin 1978. Les dividendes reçus des filiales se sont élevés à 30,7 millions de francs, plus 9,6 millions de francs de redevances et intérêts financiers. Les frais de gestion courante ont atteint 4,3 millions de francs et ceux relatifs à la récente augmentation de capital en numéraire de 164 millions de francs se sont élevés à 9,6 millions de francs. Compte tenu d'un profit de 22,2 millions de francs réalisé lors de la vente de la participation dans H.B.N.I.S., le bénéfice net s'établit à 49,1 millions de francs. Le dividende global est fixé à 2,25 francs contre 1,875 francs (+ 20 %).

	28 sept.	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	70	+ 6
C.E.M.	68,50	+ 4,50
C.I.T.-Alcatel	1 310	+ 5
C.G.E.	375	— 1
C.S.F.	476	— 10,50
Legrand	1 799	— 41
Leroy-Somer	775	— 22
Machines Bull	66,90	— 0,10
Matra	8 880	—140
Moulinex	92	— 3,10
P.M. Labinal	272	— 20
Radiotechnique	336,10	— 3,90
SEB	288	+ 22
Signaux	387	+ 5
Thomson-Brandt	269	+ 9
I.B.M.	*276,50*	*— 20,50*
I.T.T.	117,50	— 1,60
Schlumberger	361	— 9,50
Siemens	635	— 6
Gén. des Eaux	498	— 12
Lyonn. des Eaux	471,50	— 33,50

Le groupe *I.B.M.* lancera à la mi-octobre, et ce pour la première fois de son histoire, un emprunt *public de 1 milliard de dollars.* Jamais une entreprise américaine n'avait lancé un emprunt aussi important.

Chez Unidel, les comptes consolidés de l'exercice 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 2,45 millions de francs contre 12,96 millions de francs pour le précédent exercice (compte tenu des pertes de la filiale d'appareils électriques *Distrelec*). Le dividende global est resté fixé à 16,50 francs par action.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour le premier semestre 1979, *Sacilor* a dégagé, avant charges financières et amortissements, un résultat positif de 104 millions de francs contre une perte de 76 millions de francs au 30 juin 1979. Après prise en charge des frais financiers, la perte brute est ramenée de 731 millions à 159 millions de francs.

	28 sept.	Diff.
Chiers-Chatillon	19,50	— 1,40
Creusot-Loire	81,50	+ 2
Nord-Est	38,50	+ 1
Marine-Wendel	48	inchangé
Mét.-Normand. (1)	56,40	— 1
Pompey	93	+ 10
Sacilor	31	— 2,20
Saulnes	52,80	+ 4,80
Usinor	16,20	+ 0,65
Vallourec	123,90	inchangé
Alspi	103	— 2
Babcock-Fives	145	+ 10,20
Gén. de Fonderie	*264*	*inchangé*
Poclain	298	— 19
Sagem	866	— 33
Saunier-Duval	217	— 5
Penhoët	276	+ 1
Peugeot-Citroën	330	+ 22
Ferodo	362	— 2,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,70 F.

Filatures, textiles, magasins

Le redressement de « Dollfus-Mieg et Cie » se confirme : pour le premier semestre 1979, la marge brute d'autofinancement, avant provisions mais après 24,3 millions de francs d'impôts et 8,5 millions de francs de plus-values immobilières, est passée de *50,3 millions de francs à 105 millions de francs*. Les résultats nets se traduisent par un bénéfice de 37,4 millions de francs, contre une perte de 8,3 millions de francs au 30 juin 1978. La lente et douloureuse restructuration de ce grand groupe textile semble toucher à son terme, après trois années de « vaches maigres » et de déficits croissants.

Un « dégraissage » parfois douloureux, de lourdes provisions pour dépréciation de filiales qui pèseront encore, pour une partie, sur l'exercice 1979, un effort vigoureux dans la recherche d'une meilleure valeur ajoutée grâce à des produits plus élaborés (impression sur tissus, linge de maison, etc.), plusieurs centaines de millions de francs d'investissements : le président Biosse-Duplan pourra, en juin 1980, laisser à son successeur, M. Gérard Thiriez, actuel directeur général, une succession apurée. Les actionnaires, privés de dividende en 1977 *et 1978, auront-ils droit* à un rétablissement du coupon pour 1979 ? Le président, rendu prudent par des expériences antérieures, s'est refusé à répondre. Il a néanmoins indiqué que l'activité se maintenait à un niveau élevé depuis le 30 juin 1979, « ce qui laisse penser que les résultats de l'exercice seront positifs. Quant à 1980, le niveau des commandes pour les premiers *mois est satisfaisant*, « en dépit du pessimisme général ».

	28 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	85	+ 9,50
Sommer-Allibert	379,50	+ 3,50
Agache-Willot	510	+ 2
Lainière Roubaix	48	— 1
Roudière	300	— 5
Saint Frères	88	— 4
S.C.O.A.	46,20	— 1,50
Afriq. Occident.	361,10	— 18,90
B.H.V.	*112*	*+ 5*
Darty	512	— 8
Gal. Lafayette	126	inchangé
Prénatal	38,40	+ 0,95
Printemps	114	— 2,90
La Redoute	479	+ 15

Pétroles

	28 sept.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 159	+ 20
Esso	323,80	+ 18,80
Franç. des Pétroles	264,40	+ 9,40
Pétroles BP	95	+ 7
Primagaz	*263*	*+ 6*
Raffinage	212	— 8,20
Sogerap	211	+ 1
Exxon	*246*	— 3
Petrofina	774	+ 43
Royal Dutch	331,40	+ 16,60

Mines d'or, diamants

Le groupe *Imétal* a réalisé, à l'issue du premier semestre de *1979*, un *bénéfice consolidé* de 85 millions de francs contre une perte de 129 millions un an plus tôt. La société seule affiche un bénéfice de 18,8 millions contre 17,8 millions. *Pennaroya* : 39,1 millions contre une perte de 40,6 millions.

	28 sept.	Diff.
Amgold	233	+ 26
Anglo-Americain	38,50	+ 3,50
Buffelsfontein	97	+ 13,70
Free State	156	+ 16
Goldfields	23,50	+ 2,15
Harmony	*45,30*	*+ 4,50*
President Brand	109,50	+ 14,50
Randfontein	246,50	+ 21,50
Saint-Helena	111	+ 15,90
Union Corporation	35,80	+ 2,90
West Driefontein	258	+ 41,50
Western Deep	103	+ 21,50
Western Holdings	196	+ 35,60
De Beers	34,65	+ 0,35

Produits chimiques

	28 sept.	Diff.
C.-M. Industries	330	— 1
Institut Mérieux	770	+170
Laboratoire Bellon	281,50	— 7
Nobel-Bozel	53,90	— 0,60
Pierrefitte-Auby	102	— 4,50
Rhône-Poulenc	145	+ 5,10
Roussel-Uclaf	305	+ 19
B.A.S.F.	327	— 3
Bayer	309,50	+ 1,50
Hoechst	310	+ 0,20
Norsk Hydro	503	+ 14

Mines, caoutchouc, outre-mer

	28 sept.	Diff.
Imetal	70	+ 1,90
Penarroya	14,70	+ 1,55
Charter	85	+ 5
Inco	96,70	+ 9,70
R.T.Z.	29	+ 2,60
Union Minière	112	+ 9
Z.C.I.	1,30	+ 0,31
Kléber	75	+ 1,50
Michelin	965	— 7

Valeurs diverses

Les résultats nets consolidés de « P.U.K. » s'élèvent à 310 millions de francs environ contre 119 millions de francs au 30 juin 1978, non compris 140 millions de francs de plus-values de cession contre 33 millions de francs. C'est l'amélioration de la conjoncture dans l'aluminium qui est, en grande partie, à l'origine de ce redressement. Les filiales françaises sont redevenues bénéficiaires, compte tenu des pertes d'« Ugine-Aciers », en réduction sensible ces derniers mois. L'activité de l'ensemble des filiales se poursuit actuellement au même rythme qu'au premier semestre, ce qui devrait conduire à un résultat net annuel en augmentation assez sensible.

Arjomari annonce, pour le premier semestre 1979, un chiffre d'affaires de 718 millions de francs (+ 19,3 %), et un résultat net, avant impôts, de 21,7 millions de francs contre 20,8 millions de francs, après 18,3 millions de francs d'amortissements contre 16,2 millions de francs. Les carnets de commandes sont garnis de manière satisfaisante.

	28 sept.	Diff.
A.D.G.	187	+ 6,50
L'Air Liquide	508	— 11
Bic	646	— 5
Europe 1	1 142	— 43
Gle Ind. Part.	158	— 0,50
L'Oréal	760	— 8
J. Borel	*137,40*	*+ 13,40*
Club Méditerranée	445,10	+ 7,10
Arjomari	195	+ 11
Hachette	228,50	+ 3,50
Presses de la Cité	306,10	— 10,90
P.U.K.	106,60	+ 6,10
St-G. Pt-à-M.	146	+ 8,50
Skis Rossignol	1 450	+ 40
Chargeurs Réunis	237	+ 17,20
U.T.A.	169,20	+ 9,10

La morale est sauve

On attendait avec curiosité, en Bourse et ailleurs, quelle forme prendrait la vente à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson de la participation de 20 % dans les Machines Bull détenue par la C.G.E. et un groupe de banques. Cette participation figurait dans le portefeuille de l'OPAGEP, une des nombreuses « sociétés-tiroirs », filiale de la C.G.E., que cette dernière contrôle à 51 %, le reste appartenant à diverses banques (C.C.F., Société Générale). Au cours du mois précédent, des rumeurs avaient couru sur le montant de la transaction : 100 millions de francs, 200 millions de francs, davantage peut-être si la C.G.E. voulait faire payer à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson son « ticket d'entrée » dans l'informatique.

Les parties en présence avaient toute latitude de déterminer le prix de ce « ticket », puisque l'OPAGEP n'étant pas coté, il suffisait de céder tout ou partie de cette société-tiroir, ce qui impliquait, par déduction, un certain prix pour les actions Machines Bull cédées : en Bourse, par exemple, les optimistes parlaient de l'équivalent d'un cours de 80 - 85 F pour des actions *cotées 60 F à 66 F depuis le* début de l'été. Si cela avait été le cas, nul doute que la Commission des opérations de Bourse (COB) eût été placée devant un problème délicat : le transfert d'un « bloc » important à un niveau différent du cours de Bourse, comme cela se passa autrefois pour la vente d'Antar à Elf-Erap par le biais de la holding SOCANTAR. En apprenant que, finalement, l'OPAGEP avait cédé à ORISUD, une société-tiroir de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, l'intégralité des 20 % du capital de Machines Bull au cours de Bourse (65 F), au prix de 255,7 millions de francs, la COB a dû être soulagée : la morale était sauve. Selon toute vraisemblance, les dirigeants de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson n'ont pas voulu donner prise à la critique. Il semblerait bien que la Bourse se moralise...

F. R.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 24 AU 28 SEPTEMBRE 1979

Les « gendarmes » du Palais freinent la hausse

COMMENCERAIT-ON à la juger un peu « indécente » en haut lieu, cette flambée de hausses boursières ininterrompue depuis quatre mois? Rien n'est moins sûr. En tout cas, la « gendarmerie » du Palais — ainsi dénomme-t-on familièrement les investisseurs institutionnels à la Bourse — est massivement intervenue cette semaine, pour tenter de calmer l'ardeur de la corbeille. Mission accomplie, ou presque, puisque, à la veille de ce week-end, les différents indices se retrouvent pratiquement au *même niveau que le vendredi précédent.* Même l'activité, au niveau global du moins, a légèrement diminué (environ 2,5 milliards de francs d'échanges contre 3 milliards la semaine dernière).

La première séance de cette période augurait pourtant bien des suivantes, puisqu'en deux heures l'indicateur instantané s'adjugea 0,6 % de hausse, malgré la vigoureuse remontée du métal jaune. Mardi, nouveau bond en avant (0,5 %), motivé, cette fois, par des rumeurs de découvertes récentes de pétrole en mer du Nord, et la révision en *hausse d'estimations concernant des gisements plus anciens.* Tous les titres concernés de près ou de loin en bénéficieront. La hausse des actions de l'or noir « tire » même le reste du marché en avant. Le seuil à partir duquel les investisseurs institutionnels interviennent semble touché.

Le lendemain, tandis que les pétroles s'envolent toujours, la hausse du marché est stoppée en pleine séance. Un moment en progrès d'environ 0,6 %, l'indicateur instantané terminera pratiquement à son niveau de la veille. Un *titre*, parmi d'autres, parvient à monter encore : P.U.K., *dont les brillants résultats semestriels compensent*, dans l'esprit des boursiers, la possibilité d'un prochain « appel au peuple ».

Jeudi, le mouvement de baisse sera plus franc. Sur les marchés des changes une nouvelle tempête semble sur le point d'éclater, le dollar rechute, l'or monte fortement. Certains boursiers commencent à s'en inquiéter, le volume global des échanges tombe à 488 millions de francs, et les indices cèdent 0,7 %. A la veille du week-end, le mouvement de repli paraît vouloir se poursuivre, puis, peu à peu, les indices *se redressent au fil des cotations. Ils retrouveront finalement* leur niveau de la veille.

Les opérateurs seraient-ils en train de prendre conscience des difficultés économiques de l'heure? La hausse des prix de 1 % annoncée pour le mois d'août, la réévaluation du deutschemark, qui ne semble guère avoir réglé le problème au fond, les nouvelles dissensions perceptibles dans la majorité parlementaire, les spéculations concernant le maintien ou le départ du premier ministre, la nouvelle ruée sur l'or, etc., ces éléments ont-ils compté dans l'attitude des investisseurs boursiers? La diminution des échanges, la stabilité des indices, plaident dans le sens de cette interprétation.

Toutefois, deux phénomènes incitent à tempérer ce raisonnement. Il est d'abord impossible de mesurer avec quelque chance d'exactitude l'impact réel des mauvaises nouvelles sur le marché, tant l'action des « gendarmes » employés à « servir » la demande a été, semble-t-il, importante. Ensuite, et surtout peut-être, le mouvement de cette semaine pourrait bien être de nature partiellement technique. Après quatre mois de hausse continue, et alors que les indices ont progressé d'environ 20 % depuis le début de cette année, la Bourse a pu éprouver le besoin de souffler un peu. Des opérateurs prudents ont pu décider de prendre quelques bénéfices en revendant une faible part de leurs précédentes acquisitions. Bref, la hausse pourrait bien reprendre rapidement.

Autour de la corbeille, où l'on commentait surtout les bons résultats semestriels publiés par les entreprises, peu en doutaient...

PATRICE CLAUDE.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 sept.	25 sept.	26 sept.	27 sept.	28 sept.
Terme	218 759 962	248 159 053	259 736 995	234 368 666	186 421 807
Compt. B. et obl.	136 159 010	183 739 038	171 250 383	147 984 189	249 866 028
Actions	357 769 229	111 063 776	104 211 670	106 215 612	92 271 810
Total	712 688 201	542 961 867	535 199 048	488 568 467	528 559 645
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç.	129,4	130,6	130,2	129,2	130
Etrang.	131,2	131,8	131,8	132,9	135,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance	120,2	120,8	121	119,8	
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	110,6	110,6	111	110,3	110,1

Bourses étrangères

NEW-YORK
Net repli

Un net repli a été enregistré cette semaine à Wall Street où l'indice Dow Jones a perdu 15,36 points. La rechute du dollar, les rumeurs suivant lesquelles les pays de l'OPEP pourraient abandonner cette monnaie, au profit de la livre, la forte hausse des prix de gros en août, ont déprimé le marché. Sans doute, les pétroles ont-ils été favorisés, de même que les mines d'or et de cuivre, mais, en fin de semaine, le nouveau relèvement du taux de base des banques a porté un nouveau coup à la cote, avec une baisse de 9 points de l'indice D.J. L'activité a été modérée, 173 millions de titres ayant été échangés contre 209 millions.

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Alcoa	58 1/2	58 7/8
A.T.T.	55	55 1/8
Boeing	50 3/4	49
Chase Man. Bank	42 1/8	41 1/2
Du P. de Nemours	45 5/8	42 1/4
Eastman Kodak	54 1/8	52 1/2
Exxon	59 1/8	59
Ford	43 7/8	43 3/4
General Electric	51 1/4	50 7/8
General Foods	36 1/4	36 3/4
General Motors	64 3/8	62 1/2
Goodyear	15 3/8	15 1/4
I.B.M.	69 7/8	67 3/4
I.T.T.	28 5/8	28 1/8
Kennecott	28	28 7/8
Mobil Oil	52 1/2	51 3/8
Pfizer	33 7/8	34 1/2
Schlumberger	87 7/8	85 1/4
Texaco	30 1/2	30
U.A.L. Inc.	25 3/4	24 3/4
Union Carbide	*44*	*43 1/8*
U.S. Steel	24 1/8	23 1/4
Westinghouse	21	20 1/8
Xerox Corp	66 3/8	64 1/2

FRANCFORT
Maussade

La chute du dollar a rendu prudents les opérateurs, et les marchés se sont montrés maussades et peu actifs.

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
A.E.G.	45	40,10
B.A.S.F.	138,60	138,80
Bayer	133	131,70
Commerzbank	204,80	200,10
Hoechst	131,20	129,70
Mannesman	160	156,50
Siemens	269,70	267,50
Volkswagen	204,80	199,50

LONDRES
Boom des mines d'or

Comme on pouvait s'y attendre, les mines d'or ont tenu la vedette à Londres cette semaine, atteignant vendredi leur plus haut niveau depuis novembre 1975. Certaines mines, telles que WEST DRIEFONTEIN, ont gagné plus de 20 % d'un week-end à l'autre.

Aux valeurs industrielles, une reprise a été enregistrée, en dépit de la poursuite de la grève dans la construction mécanique. Les pétroles se sont montrés bien orientés, ainsi que les mines de cuivre et de platine.

Indice du Financial Times :
Valeurs industrielles : 470,7 contre 460,3 ; mines d'or, 250,2 contre 210,1.

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Bowater	178	173
Brit. Petroleum	1 200	1 211
Charter	146	152
Courtaulds	87	88
De Beers	418	432
Free State Geduld.	33	34 1/4
Gt Univ. Stores	382	392
Imp. Chemical	349	365
Shell	*348*	*356*
Vickers	156	157
War Loan	33	33

LA COTATION DE LOCATEL

La cotation de LOCATEL, suspendue le 11 juin 1979 au cours de 256,50 francs à l'annonce de la vente par le groupe Lazard à la société britannique Thorn du contrôle de cette société au cours de 450 francs, a repris le vendredi 28 septembre, faute d'information sur l'attitude des pouvoirs publics. Assez logiquement, le titre n'a pu être coté, une demande à 325 francs ayant été inscrite pour 7 500 titres contre 1 304 offerts. Une question se pose : si les pouvoirs publics (en principe, la direction de la concurrence au ministère de l'économie) faisaient attendre leur verdict, il existerait deux catégories d'actionnaires : ceux qui vendraient dans la prochaine semaine, à un cours inférieur à 450 francs, et ceux qui bénéficieraient du maintien des cours à 450 francs pendant quinze jours, suivant la procédure applicable aux cessions de blocs de contrôle. Qu'il est donc difficile de concilier les exigences communautaires, le libéralisme avancé et le nationalisme économique !

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

4 1/2 % 1973	40 200	54 868 350
Rhône Poulenc (1)	*343 100*	*49 982 080*
PUK (1)	449 490	48 113 170
Franç. Pétroles	156 175	42 390 491
Peugeot-Cit. (1)	101 800	33 723 847

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 21/9	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	49800 ..	53200 ..
— (kilo en lingot)	50000 .	53500 ..
Pièce française (20 fr.)	421 ..	440 ..
Pièce française (10 fr.)	318 .	316 ..
Pièce suisse (20 fr.)	393	410 ..
Union latine (20 fr.)	378	380 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	334	330 ..
Souverain	474 90	476 ..
● Souverain Elizabeth II	512	490 ..
● *Demi-souverain*	*480*	*481* ..
Pièce de 20 dollars	1990 60	2040 ..
— 10 dollars	1008	1040 ..
— 5 dollars	700 50	895 ..
— 50 pesos	1920 50	2050 ..
● — 20 marks	420 ..	426 ..
— 10 florins	390 ..	334 ..
● — 5 roubles	250 ..	270 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

A B C D E F G

RÉBELLION EN ARGENTINE

Le général Menendez exige la démission immédiate du commandant en chef de l'armée de terre

Buenos-Aires (A.F.P.). — *Le général Luciano Benjamin Menendez, commandant en chef du 3e corps d'armée de Cordoba, a exigé, samedi matin 29 septembre, le retrait immédiat de ses fonctions du commandant en chef de l'armée de terre argentine, le général Roberto Viola.*

Dans un communiqué, le général Menendez a rendu public le télégramme qu'il a envoyé au commandant en chef de l'armée, qui est également membre de la junte de gouvernement, et dans lequel il reproche au général Viola de n'avoir pas assez agi contre la subversion.

« Le général Benjamin Menendez a été aussitôt relevé de ses fonctions », *a annoncé un communiqué officiel du commandement en chef de l'armée argentine.* « Cette mesure, *précise le communiqué,* est rendue nécessaire pour préserver *l'unité de* l'armée. »

Il n'y a pas eu de réaction immédiate de la part du général Menendez, dont les troupes contrôlent le tiers nord du territoire et la totalité de la frontière avec le Chili sur environ 2 000 kilomètres.

Selon des sources militaires, le général Menendez n'a pas l'appui de la totalité de son état-major. Il ne serait soutenu que par une garnison de la ville de San-Luis, près de Cordoba.

Un « faucon » notoire

Le général Benjamin Menendez, commandant le troisième corps d'armée stationné à Cordoba, deuxième ville d'Argentine, est considéré comme le plus ultra des officiers, ayant actuellement un commandement de troupes. L'autre « faucos » notoire, le général Suarez Mason, naguère responsable du corps d'armée de Buenos-Aires, est *actuellement chef d'état-major.*

Le général Roberto Viola, commandant en chef de l'armée de terre et membre de la junte des commandants en chef, est un proche du général *Videla, chef de l'Etat. A ce titre, la* rébellion du général Menendez est un défi à l'autorité, il est vrai très relative, du président de la République argentine.

Le malaise au sein des forces armées argentines est à peu près *aussi ancien que leur dernière intervention* brutale dans la vie publique du pays, le 24 mars 1976. Les « durs » ont, en effet, dès le début, reproché au général Videla de n'avoir pas assumé, comme autorité suprême, la responsabilité de la sanglante *répression qui* a été menée tant contre les guérilleros d'extrême gauche que contre les opposants de gauche, *voire contre des éléments* libéraux. Il y eu au moins cinq mille morts des suites de violences politiques depuis trois ans et demi en Argentine, et au moins quinze mille personnes sont portées « disparues ».

Des officiers, comme les généraux *Menendez et Mason, auraient* souhaité, pour reprendre une expression fréquemment entendue dans certains milieux militaires, que le général Videla se comporte à la *façon de Franco, « qui n'hésitait pas à signer les arrêts de mort des subversifs »*. Or le chef de l'Etat a toujours adopté une attitude louvoyante. Il a même admis — ce que les « faucons » ne lui pardonnent pas — qu'il avait pu y avoir des *« excès » dans la répression.* Sans doute ne faut-il pas chercher ailleurs l'origine de cette affirmation encore parfois entendue, selon laquelle le général Videla devait être compté au nombre des militaires argentins modérés !

L'origine immédiate de la rébellion du général Menendez tient, apparemment, au fait que le tandem *Videla-Viola entend nommer un de* ses fidèles, le général Leopoldo Galtieri, actuel commandant de la place de Buenos-Aires, comme prochain commandant en chef de l'armée de terre et membre de la junte, lorsque le général Viola abandonnera ces fonctions, peut-être au printemps prochain. Cette promotion entraînerait, compte tenu des règles en vigueur dans l'armée argentine, la mise à la retraite d'office de quatre *généraux plus anciens, dont* Benjamin Menendez et Suarez Mason. L'équilibre des clans à la tête des forces armées se trouverait ainsi rompu.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Peugeot-Argentine* a décidé de fermer, pour une durée indéterminée, l'usine de Barazateguy (près de Buenos-Aires), dont le personnel est en *grève depuis le* 17 septembre, afin d'obtenir une augmentation de salaires de 23 %. Peugeot-Argentine a également licencié 250 grévistes, mais la majorité des 5 500 salariés de la filiale du groupe français ont décidé de poursuivre la grève. De leur côté, les salariés de Chrysler en Argentine se sont mis en grève vendredi 28 septembre. Ils exigent *une augmentation* des salaires de 20 % et ont décidé de se solidariser avec les travailleurs de Peugeot.

En Italie

ASSASSINAT D'UN DÉPUTÉ SOCIALISTE

M. Luigi Buccieo, député socia*liste italien, a été tué par balles.* samedi 29 septembre, devant un bar de Naples. Les services du procureur ont indiqué que la police avait arrêté un suspect, et que les motifs du meurtre semblaient être d'ordre privé et non politique. Journaliste, secrétaire régional du P.S.I., conseiller municipal de la ville de Naples, M. Buccico avait été élu pour la première fois lors des élections législatives de juin. — *(Reuter.)*

Au Liban

L'ARMÉE SEMBLE AMORCER SA RÉINSTALLATION A TYR

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — L'armée libanaise pourrait être à la veille d'un nouveau et discret progrès dans son lent retour au sud du pays. En accord avec l'O.L.P., elle s'installerait dans la caserne de Tyr actuellement gardée par les troupes internationales de la FINUL, sans pour autant prendre le contrôle de la ville. Un détachement de six camions militaires, transportant du matériel, a *effectué, vendredi 28 septembre,* une reconnaissance en prévision d'une installation définitive.

Si à la suite de la rencontre de lundi dernier entre le président libanais, M. Sarkis, et le chef de la résistance palestinienne, M. Arafat. l'O.L.P. a admis que l'armée libanaise occupe une caserne à Tyr, elle se montre beaucoup plus réticente quant au déploiement de celle-ci, même limité à la zone du port et au pont de Kasmiyeh, qui commande l'accès de la ville, sur la route de *Beyrouth. L'O.L.P. exprime aussi* des réserves contre le retour de l'armée à Nabatiyeh, autre importante localité du sud, et plus encore au château de Beaufort.

Par ailleurs, la résistance palestinienne accueille triomphalement les digireants noirs américains qui se succèdent ici depuis l' « affaire Young ». Le pasteur Jackson, arrivé vendredi, venant d'Amman après s'être rendu en Israël à la tête d'une délégation de vingt-cinq éducateurs américains, a eu droit à une récep*tion à l'aéroport de Beyrouth,* aux cris de « Révolution jusqu'à la victoire ».

L. G.

● *Les organisateurs du mouvement Un bateau pour le Vietnam* ont proposé, vendredi 28 septembre, que leur navire hôpital l'*Ile-de-Lumière* devienne *« un bateau pour les Cambodgiens »*. Un communiqué constate que *« les Cambodgiens meurent par centaines de milliers abandonnés par tous les gouvernements »*. Afin de prévenir la confiscation par une armée ou par une autre des secours que pourrait transporter l'*Ile-de-Lumière* vers le Cambodge, des équipes de médecins volontaires seraient chargés de veiller sur place à la distribution des vivres et médicaments, précise le communiqué.

Ancien conseiller politique de M. Chirac

M. JUILLET S'EXPRIMERA DÉSORMAIS « EN TANT QUE MILITANT »

M. Pierre Juillet, ancien conseiller politique de M. Chirac, a rendu publique, le vendredi 28 la déclaration suivante, à la suite des déclarations faites par le président du R.P.R. aux Arcs (*le Monde* du 27 septembre) : *« J'ai été sensible aux récentes déclarations de Jacques Chirac sur l'action que nous avons menée ces dernières années au service du pays. Cette action n'a eu d'autre but en effet que de lutter à l'intérieur pour la défense des libertés et en Europe pour la sauvegarde des intérêts et de l'indépendance de la France, qui nous paraissaient menacés. L'actualité démontre malheureusement à quel point nous avions raison.*

» Tel fut le sens des combats politiques menés depuis longtemps et notamment en 1973, 1974, 1978 et 1979.

» La création du Rassemblement pour la République, en 1976, n'a pas eu d'autres fins. Elle a suscité un élan populaire pour une grande cause, qui n'est pas celle d'un homme, mais celle de la France. Notre action supposait assez d'intransigeance, de rigueur et de désintéressement pour qu'il soit permis d'en être fier. Elle ne doit être ni dénaturée ni rabaissée, comme certains le souhaiteraient, car elle est celle de beaucoup de Français qui ont lutté et luttent encore pour le même idéal.

» Après avoir participé ces dernières années, sous la conduite du général de Gaulle, puis aux côtés de Georges Pompidou, et enfin avec Jacques Chirac, aux batailles électorales que j'estimais décisives pour l'avenir du pays, j'ai décidé volontairement de m'écarter de l'action politique. J'avais en son temps informé Jacques Chirac de ma décision et de ses motifs.

» Toutefois, en tant que militant, je me réserve, si cela m'apparaît nécessaire, de faire connaître mon sentiment sur la ligne politique du R.P.R. lorsque celle-ci sera clairement définie. »

● *Relèvement des salaires des mineurs de fer de Lorraine.* — Commentant le relèvement des salaires des mineurs de fer de Lorraine (3 % au 1er septembre), le syndicat C.G.T. des mines de fer à Metz précise que cette hausse *« n'est en réalité que de 2,2 % car elle porte sur une partie seulement de la rémunération »*. Pour l'année 1979, le relèvement n'atteindrait ainsi que 5,8 % selon la C.G.T., qui déclare que cette mesure *« aggrave encore la baisse du pouvoir d'achat des salariés de la mine, qui s'ajoute aux trois ou quatre jours de chômage par mois en vigueur depuis 1977. »*

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1979 a été tiré à 572 242 exemplaires.

Aux États-Unis

Nouveau relèvement des taux d'intérêt

La semaine précédant l'assemblée générale du Fonds monétaire, qui se réunira à Belgrade des 2 au 5 octobre, aura *été marquée* par de nouvelles tensions monétaires (dont le système monétaire européen, provisoirement au moins, soulagé par la légère réévaluation du deutschemark de dimanche dernier n'aura pas eu à souffrir directement).

Vendredi, une des grandes banques de New-York, la Citibank, bientôt suivie par de nombreux établissements de la place, a encore relevé son taux de base *(prime rate)* au niveau record de 13,5 %, en réponse à un nouveau renchérissement du loyer de l'argent *sur le marché monétaire, où* le taux au jour le jour pour les « fonds fédéraux » (disponibilités que *les banques s'échangent* entre elles) est monté à 12 %, soit à titre de comparaison, un demi-point de plus que le taux du marché parisien.

C'est la *septième fois* depuis le 23 juillet que les banques américaines sont amenées à relever leur taux de base, qui avait été porté ce jour-là de 11,5 % à 11,75 %. La hausse a donc été rapide : deux points en deux mois. Est-elle encore suffisante ? Jusqu'à la mi-septembre, les interventions de la « Fed » (institut d'émission dénommé « *Système de réserve fédéral* ») ont eu pour effet d'accroître considérablement (au rythme de 14 % pour les quatre semaines précédentes) les réserves des banques à la recherche de nouvelles ressources pour satisfaire une demande de crédits toujours très *forte.*

Depuis lors, le taux d'escompte a été porté, le 17 septembre, à 11 %. Il n'est pas encore certain que le rythme de création *monétaire se soit ralenti.*

Cette situation s'est traduite par une hausse sensible du dollar qui jeudi à Francfort est presque retombé à son niveau du 31 octobre 1978 à la veille du plan de redressement annoncé le 1er novembre par le président *Carter. Vendredi* cependant la baisse s'est arrêtée à la suite des déclarations du ministre du pétrole des Emirats arabes unis, qui a dit à la télévision italienne *« que le dollar demeure la monnaie de change pour le commerce mondial »*.

De même ont été bien accueillis les *propos* tenus à une agence économique allemande par le ministre des finances de la R.F.A. *M. Hans Matthoeffer. Celui-ci a* déclaré qu' *« aucun facteur économique ne pouvait raisonnablement rendre compte de la baisse de 4 % du dollar vis-à-vis de la devise allemande intervenue au cours des derniers dix jours »*. Le ministre a encore dit en substance *qu'il était* en faveur d'importantes interventions germano-américaines sur le marché pour soutenir si nécessaire *le dollar* et lutter contre la spéculation.

Ce samedi 29 septembre, à Hambourg, M. Schmidt, M. Matthoeffer et les dirigeants de la *Bundesbank doivent s'entretenir* à Hambourg avec le secrétaire américain au Trésor, M. William *Miller*, et *le président de la FED,* M. Paul Volcker. — P. F.

L'INDONÉSIE ACHÈTE TROIS AVIONS TRANSALL

Djakarta *(Reuter)*. — L'Indonésie a signé, ce samedi 29 septembre, un contrat d'un montant de 228 millions de dollars (envi*ron 935 millions de francs*) pour la livraison de trois avions de transport franco-allemands Transall, a annoncé la direction générale indonésienne des communications aériennes. Les appareils, qui seront livrés au début de 1982, seront utilisés pour réa*liser le programme* de transfert de population prévu par le gouvernement : deux millions et demi d'Indonésiens vivant dans l'île de Java doivent être réinstallés dans des îles moins peuplées de l'archipel dans le cadre d'un plan de développement qui doit s'achever *en mars 1984.*

Dans les milieux industriels, on fait remarquer que l'Indonésie devra acheter de trente à cinquante avions de transport pour réaliser dans les temps ce programme de déplacement de population, et les constructeurs du Transall *espèrent obtenir* la moitié de ces commandes.

Les appareils commandés sont la version civile de l'avion conçu à l'origine à des fins militaires. *Mais la version civile pourra être* facilement transformée pour être utilisable par l'armée indonésienne.